

CHARTRES Votre Ville

**FÊTE DE LA LUMIÈRE :
10 ANS D'ILLUMINATIONS**

**SCOLARITÉ, ASSOCIATIONS,
CULTURE... TOUT SUR LA RENTRÉE**

Un problème avec les équipements de la ville?

Composez le

02 37 88 44 44

Un agent
municipal
prendra en
compte votre
demande



Conception graphique, illustration : service P4O - Ville de Chartres - Janvier 2011



Chartres





Renouveau

Le rideau se lève sur une nouvelle rentrée chartreuse.

Comme de juste, ce numéro de Votre Ville se veut d'abord un outil au service de la population. C'est pourquoi vous pourrez (re)découvrir toutes les activités éducatives et sociales que propose la Ville au seuil de la nouvelle année scolaire.

Nous évoquons également les deux temps forts que constituent le Salon des Associations et la Fête de la lumière.

Quand nous l'avons créé, le premier s'est imposé tout de suite comme une manifestation incontournable, à la mesure du rôle central que joue la vie associative dans l'animation de Chartres et le tissage quotidien du lien social, encore plus indispensable en période de crise.

Ou d'ailleurs, et c'est le bel exemple, Chartres Estivales vient d'illustrer à merveille la souplesse et l'efficacité de l'action d'une équipe bénévole et passionnée. Elle devait être saluée.

La deuxième fête ses dix ans, le couronnement d'une belle aventure créative, et le début d'un autre cycle puisque c'est un scénographe nouveau qui compose le visage du Portail Royal de la Cathédrale, que vous allez découvrir le 15 septembre. Cette opération de renouvellement artistique et technologique se poursuivra.

De renouvellement, il en est également question au Théâtre de Chartres. Depuis plusieurs années, et à la demande des Chartreux amoureux de ce beau lieu, j'avais demandé une ouverture plus large de la programmation au grand public, sans baisse de l'exigence

de qualité. Déjà engagée la saison dernière, cette orientation éclate dans la programmation 2012/2013 que vous propose le tout jeune nouveau directeur de cette institution. La municipalité espère que vous aimerez encore davantage franchir les portes de la belle salle à l'italienne pour y admirer les meilleurs des artistes. Têtes d'affiche que tout le monde connaît, ou talents chartreux qui méritent d'avoir davantage accès à la scène municipale.

Chartres doit chevaucher plus que jamais son ambition retrouvée, à travers les grands projets qu'elle mérite et que vous nous avez donné mandat de conduire, sans oublier ce souci de la gestion du quotidien qui reste à vos yeux, je le sais, la priorité numéro un, tant une ville, si belle soit-elle, s'apprécie d'abord jour après jour.

Ces petits et grands bonheurs chartreux peuvent et doivent s'accompagner d'une ouverture permanente sur le monde, volonté de rayonnement et source d'attractivité. C'est pourquoi je me félicite que votre ville ait pu accueillir les 3e Rencontres franco-japonaises. Beaucoup de cités de notre pays étaient sur les rangs. Mais nous avions tissé depuis longtemps des liens étroits avec Sakurai et ce pays à la fois si lointain et si proche, ne serait-ce que par son goût marqué pour tous les signes qui tissent la trame d'une vraie civilisation. Là aussi, le renouvellement est gage d'une continuité réussie.

Bonne rentrée à tous.

Jean-Pierre GORGES
Député-Maire de Chartres

» Rentrée scolaire

10

- Le CCAS vous accompagne



» Fête de la lumière :

14 10 ans !

- Programmation et nouveautés



CHARTRES Votre Ville

en COUVERTURE:

FÊTE DE LA LUMIÈRE,
VUE SUR LA CATHÉDRALE

PHOTO : G. OSORIO

VOTRE VILLE
LE MAGAZINE DE CHARTRES
NUMERO 115
Septembre 2012
HOTEL DE VILLE
PLACE DES HALLES
28019 CHARTRES CEDEX
TEL. : 02 37 23 40 00
FAX : 02 37 23 41 99
www.chartres.fr

DIRECTEUR DE LA
PUBLICATION
JEAN-PIERRE GORGES

CO-DIRECTEUR DE LA
PUBLICATION
ELISABETH FROMONT

DIRECTEUR DE
COMMUNICATION
JEAN-GUY MURIEL

REDACTRICE EN CHEF
MATHILDE GORGES

REDACTION
JACQUELINE BRENNER
STÉPHANE LEFEBVRE

PHOTOGRAPHIES
GUILLERMO OSORIO
MAXIME GUILLON
SEBASTIEN JANVIER

MAQUETTE, MISE EN PAGE
PAO MAIRIE DE CHARTRES

IMPRESSION
IMPRIMERIE FABRÈGUE

TIRAGE
30 000 EXEMPLAIRES

DISTRIBUTION
MAIRIE DE CHARTRES

Dépôt légal : à parution
N° ISSN : 1257-5194



PEFC/10-31-1795
Pour plus d'infos
www.pefc.org

Logos Imprim'vert et PEFC : ces deux logos certifient que la société qui imprime le magazine *Votre Ville* respecte les normes environnementales, (gestion des déchets dangereux, sécurisation du stockage des liquides dangereux, non utilisation de produits toxiques et gestion durable des forêts).

Où trouver *Votre Ville* ?

- *Votre Ville* est distribué chaque mois dans les boîtes aux lettres des Chartrains. On le trouve également dans tous les lieux publics de la ville.
- *Votre Ville* est consultable sur le site internet de la ville : www.chartres.fr

Déclaration d'ouvrage, prélèvements, puits et forages à usage domestique

Les propriétaires de forages devront remplir et retourner en mairie le document CERFA n° 13837*01. A réception de ces documents, les services contrôleront le volume annuel prélevé. S'il est supérieur à 1000 m³ /an, cette information sera communiquée à la Direction Départementale des Territoires de l'Eure et Loire (Service de la Gestion des Risques, de l'Eau et de la Biodiversité). S'il est inférieur, elle sera saisie dans la base de données du ministère. Le formulaire est téléchargeable sur internet et disponible à l'accueil de la mairie.

20 >> Journées européennes du Patrimoine

- Deux journées de visites et de découvertes



32 >> Sport

- Chartres Handisport & Loisirs à l'assaut !



46 >> Théâtre

- La saison 2012-2013



Le Conseil municipal a voté à l'unanimité
le Compte administratif 2011

Des résultats financiers incontestés

Le Compte administratif 2011 a été approuvé par le Conseil municipal du mois de juin à l'unanimité. Retour avec Franck Masselus, adjoint aux Finances et au plan, sur les grands enseignements de cet exercice budgétaire.



Votre Ville : Vous avez présenté le 11^e exercice financier de cette équipe municipale. Les comptes de Chartres sont-ils toujours au vert

F.M. : Depuis 11 ans consécutivement, notre équipe et sa gestion démontrent qu'il est possible de conjuguer une baisse annuelle des taux de la fiscalité chartreuse avec un niveau d'investissements publics important, sans oublier une vraie maîtrise de la dette.

Si le Budget est un exercice prévisionnel, c'est le Compte administratif qui valide les résultats effectifs de l'année budgétaire écoulée.

Et même alors que la crise sévit depuis 2008, nous prouvons une fois de plus que nous avons raison de diminuer chaque année les charges de fonctionnement de la collectivité afin de pouvoir investir durablement sur la ville pour développer et accroître son rayonnement.

Votre Ville : Il semble néanmoins plus compliqué pour les collectivités de recourir à l'emprunt auprès des établissements financiers. N'est-ce pas aussi le risque pour Chartres d'être dépendante de ces derniers ?

F.M. : Nous avons étroites et précieuses collaborations avec nos partenaires financiers qui continuent à nous prêter de l'argent. Cela a été le cas en 2011 où, sur les 20 millions d'investissements publics, 9 millions ont été empruntés auprès de ces banques (la différence provenant de notre capacité à nous autofinancer et de subventions diverses).

Depuis le début de la crise, le financement de nos investissements est devenu une préoccupation, d'ailleurs commune à toutes les collectivités. Il est assuré par le secteur bancaire, qui est désormais soumis à de nouveaux règlements le contraignant à disposer de davantage de fonds propres et de liquidités. Avec le risque, c'est vrai, de voir se réduire les montants annuels consacrés aux collectivités.

Les collectivités s'organisent donc, elles ont même créé leur propre agence de financement. De plus, des banques étrangères ont commencé à travailler avec des villes françaises. Nous sommes présents et attentifs sur tous ces terrains.

Votre Ville : Continuerez-vous cette année encore de tenir des réunions publiques dans les quartiers pour expliquer et détailler les finances de la Ville de Chartres ?

F.M. : Plus que jamais ! Ces réunions sont devenues incontournables : elles permettent non seulement d'expliquer les finances de la Ville, mais aussi de revenir sur les réalisations de l'année écoulée, que cela concerne l'investissement ou les services aux Chartreains. De plus, les échanges y sont constructifs, et la matière financière nécessite des explications approfondies pour être réellement partagées. Je donne donc rendez-vous à tous les Chartreains pour l'une de ces 8 réunions, dont l'une se tiendra forcément près de chez eux.

Réunions publiques : Finances de Chartres et réalisations

Comme à chaque rentrée, Franck Masselus vous convie à une réunion dans votre quartier. Il vous présentera le compte administratif 2011 des finances de la Ville.

Mardi 2 octobre

MPT Beaulieu : 18h30

MPT Saint-Chéron : 20h30

Mardi 9 octobre

MPT Pont-Neuf : 18h30

MPT La Madeleine : 20h30

Jeudi 11 octobre

Abbayes Saint-Brice,
salle B2 : 18h30

Hôtel de Ville,
salon Marceau : 20h30

Mardi 16 octobre

MPT Bel-Air : 18h30

MPT Rechèvres
(nouveau bâtiment) : 20h30

Réaménagement de la place Billard et de la rue des Changes

Le Soleil d'Or rayonne



Simulation Place Billard



Simulation Halle Billard

La « nouvelle » rue du Soleil d'Or préfigure ce que sera à terme l'essentiel du centre-ville historique de Chartres. La rue des Changes et la place Billard vont à présent connaître leur mue, sur le même principe.

Rue en plateau avec caniveaux-fentes, chaussée en pavage droit et trottoirs en pavage diagonal... cette configuration, qui a fait l'unanimité, sera prochainement celle de la rue des Changes et la place Billard. L'attractivité commerçante s'en trouvera étirée vers un secteur qui, visuellement, reste en retrait. Sous la halle Billard, un dallage accueillera les activités commerciales et animations festives. Plus valorisant, facile à nettoyer, aussi. Le contour de la halle sera réalisé avec le pavage en pierre de Berchères reconditionné.

Si les travaux de la rue du Soleil d'Or n'avaient concerné que les aménagements de surface, cette nouvelle tranche sera en revanche plus lourde : en sous-sol, l'ensemble des réseaux de fluides (eau, électricité et gaz) doit être revu, et des conteneurs seront implantés derrière la halle. Bonne nouvelle cependant : même si la surface concernée est plus de cinq

fois supérieure à celle de la rue du Soleil d'Or (3800 m² contre 700), le chantier n'en sera pas plus long. Consciente de la gêne que cela occasionnera, la municipalité a décidé d'adjoindre à ses équipes les services d'une société.

Ainsi, le calendrier ne devrait pas excéder neuf mois : dès après la Fête de la lumière, les terrasses en bois de la rue des Changes seront démontées. S'ensuivront pendant l'automne et l'hiver les interventions de rénovation et de mise aux normes des canalisations d'eau, des conduites électriques haute tension, puis du gaz.

Dès la fin de l'hiver, les travaux de terrassement à proprement parler pourront commencer, avec la structure de voirie puis la pose des revêtements, pendant le premier semestre 2013.

La rue de la Poissonnerie sera la suivante (2nd semestre 2013), puis les rues Serpente et Henry Garnier (2014).

Que deviennent les marchés ?

Pendant toute la durée des travaux, les marchés abrités place Billard seront hébergés à proximité : place des halles et, pour le marché bio et le marché aux fleurs, place du Cygne.

Une réunion d'information en présence d'Elisabeth Barrault, adjointe au maire chargée de l'aménagement et des travaux, est prévue le 5 septembre à 19h, au salon Marceau de la mairie.

Quand les rues mènent aux portes

Ces travaux seront l'occasion de réaliser une première étape du projet de circuit des Portes du Cloître (cf. p.22). La porte des Changes sera ainsi la première à bénéficier de son bandeau gravé et de son environnement lumineux nocturne.

[Retrouvez l'interview d'Elisabeth Barrault](#)



Rentrée 2012 / 2013

Bonne rentrée !

Après la grande fête de cet été, le Tour de France et les Jeux olympiques, nous allons reprendre des activités plus régulières. C'est évidemment la rentrée des écoles et celle des associations. Karine Dorange, adjointe aux Affaires scolaires, à la Jeunesse, au Sport et à la Vie des quartiers, nous en donne la température.



Karine Dorange

Votre Ville: Commençons par la rentrée scolaire. Que pouvez-vous nous en dire ?

Karine Dorange: Une ouverture à l'école élémentaire Henri Matisse et deux fermetures dans les maternelles Émile Zola et Le clos aux fées mais les effectifs restent stables sur la ville de Chartres à savoir 3100 élèves (nombre qui sera affiné après la rentrée). La carte scolaire chartreuse fonctionne et nous permet d'ajuster effectifs et moyens en fonction des demandes dans les écoles.

C'est cette stabilité que nous recherchons, pour rendre plus facile ce moment, important pour les enfants et les familles. Pour les accompagner, nous confirmons l'ensemble des prestations adjointes à la scolarité: l'accueil périscolaire, les aides aux devoirs, les transports... autant de services pris en charge par la Ville totalement ou partiellement. Nous vous les détaillons en pages 10 et 11.

VV: Côté travaux dans les écoles, quelles réalisations ont été faites ?

KD: Nous avons opéré l'année dernière d'importantes rénovations de menuiseries extérieures. Cette année, nous avons pu démarrer d'autres projets, notamment l'installation d'un restaurant scolaire dans l'école maternelle Jules Ferry. Le montant global des travaux réalisés cet été sur les différentes écoles, 848000€, est en augmentation par rapport à l'année dernière. Il ne comprend d'ailleurs pas les aménagements réalisés cet été pour les personnes à mobilité réduite. Nous poursuivons à plein notre politique d'accessibilité qui avait déjà bénéficié d'une forte enveloppe l'année dernière.

VV: Vous livrez ce mois-ci un nouvel équipement à Rechèvres ?

KD: En effet, nous offrons une nouvelle Maison pour Tous à

Rechèvres (p.13) en lien avec le développement et la dynamisation souhaitée pour ce quartier. Ce bâtiment, moderne, donnera plus de place au milieu associatif et sera un pôle d'accueil de la vie du quartier, pour tous et tous les âges. En contrepartie, l'ancienne MPT laissera la place à de nouveaux logements.

VV: Des mesures qui bénéficient aussi aux jeunes ?

KD: Bien sûr ! Et notamment à travers l'offre de l'École des Sports et des MPT. Plus que de simples loisirs, la Ville y présente une offre multiple qui comprend sports et culture, encouragée par le Pass'Jeunes. Je ne peux qu'encourager les plus jeunes à s'en munir: c'est l'accès à tarif réduit à une vingtaine d'activités différentes. Globalement, cette offre est bien accueillie, nous en présenterons un bilan très prochainement. Les jeunes nous ont d'ores et déjà témoigné de leur désir de participer à l'actualité chartreuse lors du passage du Tour de France. Henri Sannier, directeur délégué de France Télévision, était présent et nous a fait l'amitié de confidences élogieuses. Le prochain grand évènement sportif seront les championnats de natation petit bassin, qui seront accueillis en novembre, coorganisés par la Fédération française de natation et Chartres Métropole. Je vous invite d'ores et déjà à retenir la date.

Travaux d'été

Peau neuve pour les écoles

L'été est une période propice à la réalisation de travaux de rénovation ou d'entretien dans les écoles maternelles et élémentaires désertées par les enfants et les enseignants, afin de les accueillir à la rentrée dans les meilleures conditions.

Le coût global des travaux réalisés cette année est de 848 000 €. Revue de détail.



Elémentaire du Grand Jardin



Groupe scolaire Jules Ferry

Travaux réalisés par des entreprises extérieures

- **Groupe scolaire Jules Ferry**
Aménagement d'un restaurant scolaire : **120 000 € TTC**
- **Elémentaire Jean Prévert**
Modification du réseau de chauffage bi tube : **320 000 € TTC**
- **Groupe scolaire Farman**
Travaux de menuiseries extérieures : **73 000 € TTC**
- **Elémentaire Rechèvre**
Travaux de couverture : **95 000€ TTC**
- **Maternelle Francine Coursaget**
Réfection de la toiture de la terrasse : **15 000 € TTC**
- **Maternelle Annie Fournier**
Réfection des peintures et du carrelage dans l'office : **15 000 € TTC**

• Elémentaire du Grand Jardin

Réfection de l'étanchéité au dessus du bureau : **14 000 € TTC**

• Elémentaire de Rechèvres

Réfection du restaurant scolaire : **25 000 € TTC**

Travaux de maintenance divers: mise en œuvre et remplacement de rideaux et de stores, création d'organigramme de clés, remplacement de clôtures, mise en conformité électrique,...

Travaux réalisés par les régies municipales

• **Elémentaire Le Grand Jardin**
Rénovation du hall d'entrée et du petit couloir

• **Maternelle Annie Fournier**
Réfection du dortoir et d'une classe du groupe scolaire



Groupe scolaire Farman

Rentrée scolaire et sociale

Le CCAS vous accompagne



Accueil de la petite enfance

De nombreuses structures accueillent les bébés et tout petits enfants. Établissements multi-accueil collectif, halte-garderie, crèche familiale, relais assistantes maternelles ou lieux d'accueil parents-enfants répondent ainsi à des attentes diverses et offrent une large gamme de services, du simple accueil jusqu'à l'accueil avec activités de développement de l'éveil pour enfants atteints d'handicaps ou de maladies chroniques.

Des soirées débats sont par ailleurs organisées avec les parents sur des thématiques intéressant la petite enfance.

Toutes infos: consulter le site de la Ville: www.chartres.fr, rubrique Education/petite-enfance, ou contacter le service Petite enfance du CCAS, 32 bd Chasles, tél. 02 37 12 47 05 ou 02 37 18 47 03, mail: petite.enfance@ville-chartres.fr

Les services pour accompagner la scolarité de vos enfants

Tout au long de l'année, le CCAS de la ville de Chartres met en place des actions de sensibilisation à destination des enfants et des foyers. En ce qui concerne la santé, des actions pour le « Bien manger » et des dépistages de l'obésité notamment (programme conduit pour deux ans minimum). En ce qui concerne le soutien, un programme d'aide à la fonction parentale en réponse, par exemple, à une adolescence difficile, ou encore le Programme de réussite éducative avec entre autres l'opération « Coup de pouce clé » menée en partenariat avec l'association Apfée (www.apfee.asso.fr), pour que, dès le primaire, les enfants qui ne bénéficient pas d'une aide suffisante à la maison puissent s'approprier l'écriture et la lecture de façon ludique.



Restauration : la Ville de Chartres assure un service de restauration dans tous ses établissements. Service ouvert à toutes les familles, son tarif est calculé en fonction de quotient familial. Il varie ainsi de 0,72 € à 4,75 € par repas.

Accueil périscolaire : le matin et le soir, les écoles accueillent les enfants en dehors des heures de classe. La plupart des maternelles sont ainsi ouvertes dès 7h30 et le soir jusqu'à 18h00¹. Les écoles élémentaires, quant à elles, proposent des études surveillées de 16h30 à 18h00 sur la base du volontariat des enseignants, financées par la Ville.

Aide aux devoirs : la Ville propose aux collégiens une aide aux devoirs, assurée par les PEP28. Ce service, financé par la Ville, est assuré au collège Hélène Boucher et à la MPT de Beaulieu.

Accueil de loisirs : Les jeunes enfants peuvent être accueillis à la journée, de 7h30 à 18h, les mercredis et pendant les vacances scolaires. Ce service ne concerne que les enfants du primaire. Les établissements qui assurent cet accueil sont, pour les 3 à 6 ans, les maternelles Annie Fournier (au lieu de Francine Coursaget en 2011-2012), le Grand Jardin, Jules Ferry, Les Cytises, et Pauline Kergomard ainsi que, pour les 6-12 ans, le Centre d'accueil de loisir du Riguard aux Grands Prés.

Infos : voir le site www.lespep28.org, rubrique « Accueils de loisirs ».

Activités pédagogiques hors les murs : les établissements scolaires proposent des activités pour accompagner les cours en classe. Dans ce cadre, la Ville accueille gratuitement les enfants et leurs enseignants à la médiathèque, au musée des Beaux-arts, au Muséum d'histoire naturelle, à la Maison de l'archéologie. Les écoles conviennent également des éducateurs sportifs du service Jeunesse et Sports pour des initiations à des loisirs ou des disciplines sportives.

Retrouvez prochainement des informations sur certaines actions : « Bien manger » en octobre, « Espace ludique en milieu scolaire » en novembre, « Coup de pouce clé » en décembre.

[Toutes les infos pour la rentrée de vos enfants se retrouvent sur chartres.fr](http://www.chartres.fr), rubrique éducation

Mouvements à la direction des écoles :

Maternelle Pierres couvertes : madame Émilie Coutenceau remplace madame Sophie Chevée

Maternelle Pauline Kergomard : madame Virginia Gourcy, auparavant directrice de la maternelle du Clos aux Fées, remplace madame Murielle Pelletier

Maternelle du Clos aux fées : monsieur Frédéric Nieto remplace madame Virginia Gourcy

École élémentaire Henri Matisse : madame Françoise Labaette remplace madame Delphine Domange



CCAS : votre interlocuteur pour l'aide sociale

Le CCAS est aussi un intermédiaire expert entre les particuliers et les administrations pour leur apporter des réponses dans le cadre de vos démarches. Il a toute compétence pour vous orienter vers différentes prestations d'aides sociales ou financières. Ces aides peuvent aussi bien concerner l'emploi et le RSA, les assurances, les mutuelles, le logement, que les voyages scolaires ou les vacances. Toutefois des critères sont à prendre en compte : notamment ne pas déjà bénéficier d'un soutien du Conseil général. Parmi les personnes ressources du CCAS, un écrivain public pour l'aide aux démarches et au renseignement des formulaires administratifs, ou encore une psychologue. Sans compter le personnel du Centre de Soins et de Prévention.

Pour tout renseignement : CCAS de la ville de Chartres, 32, boulevard Chasles à Chartres, Tél. 02 37 18 47 12, et sur www.chartres.fr, rubrique « Santé-social »

1- Accueil payant, assuré par les PEP 28.

Infos sur <http://www.lespep28.org>, rubrique « accueil de loisir » ou par tél. 02 37 88 14 14

Ouverture de la Maison du vélo

Votre vélo vous accueille à la gare



Dès la sortie du train, un vélo vous tend les bras ! La politique cyclable de la Ville pose un nouveau jalon en ouvrant la Maison du Vélo.

Le 20 septembre, la Maison du Vélo ouvre ses portes sur le parvis de la gare dans l'une des deux ailes qui encadrent le bâtiment voyageurs. Cet équipement, qui entend être la vitrine de la politique cyclable de la ville, est ouvert à tous, comme en atteste son offre : vélos de ville pour des trajets urbains, VTT pour des randonnées sportives, et VTC (vélos tous chemins) pour un usage mixte. Mais aussi vélos à assistance électrique adaptés à des usages professionnels, et vélos pliables pour favoriser le déplacement vélo+train. Tous seront disponibles à la location, avec un large éventail de forfaits allant de la demi-journée à l'année. Outre la mise à disposition de matériel,

la Maison du Vélo crée aussi un pôle conseil pour les cyclistes de tout crin : prévention pour la circulation, conseil sur le matériel et l'entretien.

Vers le cyclotourisme

Avec cette proposition, le parvis de la gare accueille aussi désormais un premier point d'orientation pratique et convivial pour la découverte de Chartres et une invitation au cyclotourisme : des informations sur le tourisme à vélo (cartes des voies vertes, des circuits cyclables) et une borne interactive dédiée au tourisme chartrain y seront disponibles.

Le projet Pôle Gare et la Maison du Vélo

Porte d'entrée sur la ville, lieu de connexion entre le vélo et le chemin de fer, pôle de promotion du déplacement urbain cycliste et du cyclotourisme... la Maison du

Vélo constitue un premier symbole de l'intermodalité, principe central du projet Pôle Gare, et sa première réalisation. Un stand sera dédié lors des Artisanales à ce grand projet, essentiel au développement urbain de Chartres et de son agglomération. Vous pourrez y découvrir une maquette de l'ensemble de ses propositions d'urbanisme, une présentation en réalité augmentée, et des forums pour vous y informer et discuter.

Cyclisme dans le cadre des déplacements professionnels :

les employeurs ont pour obligation de participer aux frais engagés par leurs salariés pour se rendre sur leur lieu de travail (article n°20 de la loi 2008-1330 du 17 décembre 2008 et décret 2008-1501 du 31 décembre 2008). Voir les dispositions adoptées par votre employeur, notamment dans le cadre de plans de déplacement d'entreprises ou d'administrations (PDE/PDA).



La nouvelle MPT de Rechèvres

La nouvelle Maison pour Tous de Rechèvres

La Cité ouvre à Rechèvres

Spacieuse, lumineuse, modulable... la nouvelle MPT de Rechèvres sera inaugurée le 14 septembre. A l'image de l'urbanisme moderne du quartier, le bâtiment a été conçu selon des normes HQE (haute qualité environnementale) qui prennent notamment en compte des impératifs d'économie d'énergie. Une excellente isolation thermique et des baies vitrées largement ouvertes sur l'extérieur contribueront à en faire un bâtiment frugal en chauffage et en éclairage. La notion de confort y est optimisée: les espaces y sont spacieux, bien insonorisés pour que les activités ne se perturbent pas les unes les autres, et d'une grande modularité. Ainsi, les cinq salles d'activité du

rez-de-chaussée peuvent-elles s'ouvrir en une seule, qui pourra notamment accueillir un dance-floor, puisqu'un espace DJ y est aménagé en loggia.

Si en effet toutes les associations hébergées dans l'ancienne MPT trouvent leur place dans ce nouveau bâtiment, cette MPT a aussi vocation à accueillir un Bureau des associations ainsi que des activités familiales et festives.

Est-on pour autant si loin du baraquement initial des années 50 ? Pour ce qui est du bâtiment, oui bien sûr ! Mais l'esprit associatif du quartier y a été intégralement reversé: cette MPT est vraiment pour tous et sa façade porte fièrement son nom: La Cité.

Avec ses 6 salles d'activité, sa Salle des Antillais, son Bureau des associations, ses vestiaires et sa cuisine professionnelle, la nouvelle MPT de Rechèvres accueille d'ores et déjà 6 associations de plus que l'ancienne. Elle sera ouverte du lundi au samedi et sa grande salle modulable disponible à la location le samedi après-midi et le dimanche soir. Ces ouvertures seront susceptibles d'évoluer selon la demande. A terme, le bâti hébergera aussi 3 commerces pour enrichir la vie de quartier.

MPT de Rechèvres, place de l'Abbé Stock.

Contact: Brigitte Guégan, tél. 02 37 23 40 66

Fête de la lumière

La Fête de la lumière soufflera ses 10 bougies le 15 septembre

10 ans ! Dix ans déjà que la Fête de la lumière enflamme la Ville. Un défi pour ce grand rendez-vous annuel entre les Chartrains, les visiteurs et le patrimoine d'une cité deux fois millénaire. Le bouquet final de « Chartres en lumières » avec ses cents soixante nuits d'avril à septembre. Un événement d'envergure pour la Ville de Chartres, grâce à son patrimoine historique exceptionnel.

Entretien avec Laurent Lhuillery, adjoint chargé de l'animation de la Ville.



Laurent Lhuillery

Votre Ville : la Fête de la lumière soufflera ses dix bougies le 15 septembre. Que prévoyez-vous pour l'occasion ?

Laurent Lhuillery : Ce sera un anniversaire d'exception, avec des animations grandioses sur 29 sites, de 21h à 1h du matin. Un conseil : soyez dès 21h dans les rues de Chartres pour voir une belle fête de la lumière, pour profiter au maximum d'un super programme, avec des animations originales, des ambiances particulières et des temps forts : deux danseuses suspendues sur la façade royale de la cathédrale, une

grande pictophonie 3D place des Épars, et une nouvelle scénographie sur le portail royal de la cathédrale.

Nous souhaitons que le public prenne la fête à bras le corps, que cette fête soit la leur !

Les nouvelles technologies seront au rendez-vous. Nous serons dans l'interactivité avec des créations par écrans tactiles, des lance-pierres à SMS permettant d'envoyer des messages qui apparaîtront dans un splash lumineux sur le mur, des gribouillages lumineux, des concours d'habillages de façades. On a créé une scénographie sur le portail de l'hôtel

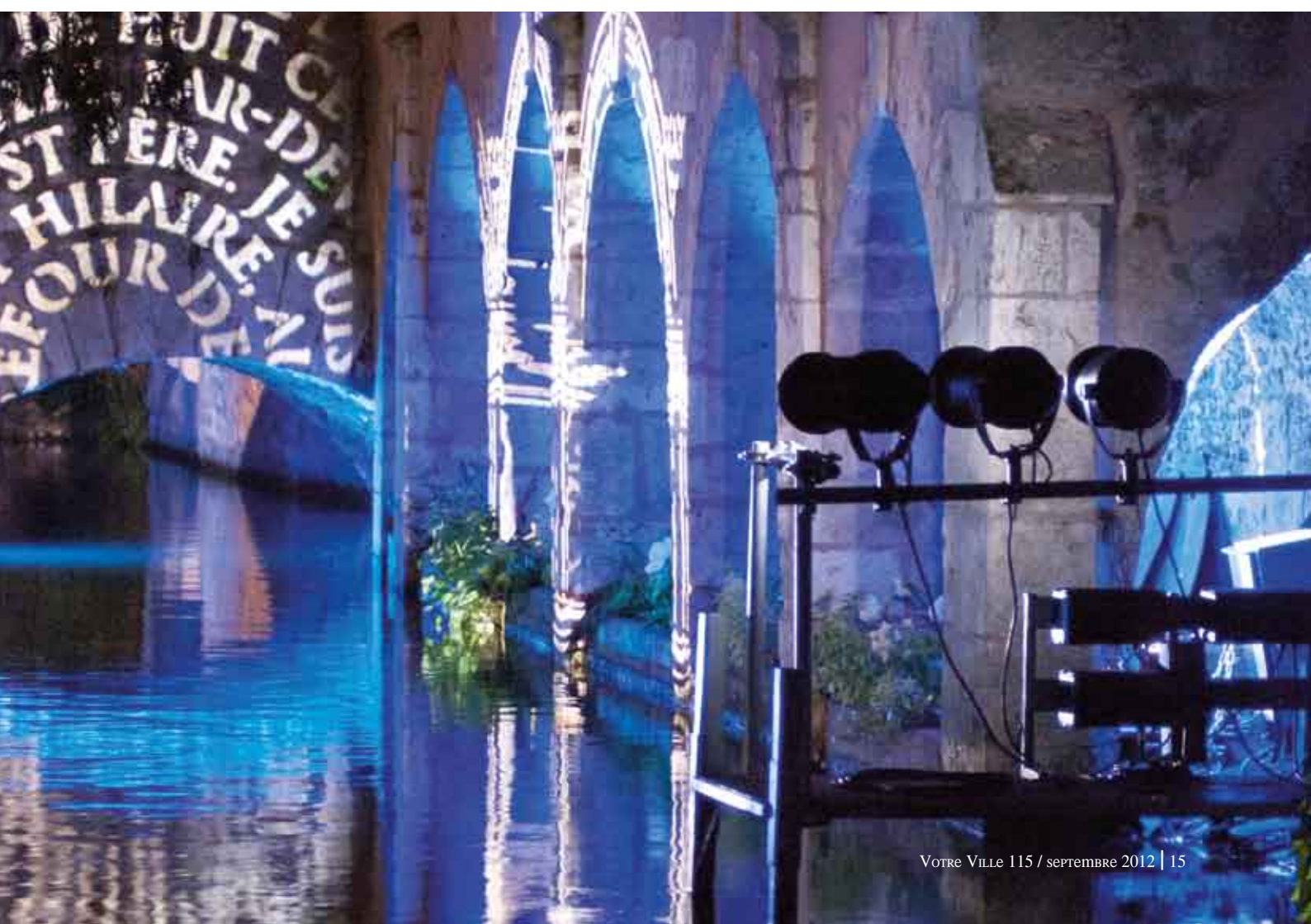
Montescôt. Le public pourra jouer avec des effets spéciaux sur la façade de la mairie.

Votre Ville : il y a 10 ans, pensez-vous à une telle réussite sur la durée, à une telle montée en puissance de cet événement à Chartres, autrement qu'à travers sa Cathédrale ?

Laurent Lhuillery : on a fait ce qu'il fallait pour en arriver là. La Fête de la lumière a effectivement bien évolué. C'est la ville qui nous a permis de le faire avec son patrimoine historique exceptionnel, mais aussi le travail des scénographes, des services municipaux et l'engagement de nos 21 partenaires. A travers cet événement touristique de premier plan, on a réussi à faire connaître Chartres dans le monde entier.

Votre Ville : satisfait alors ? Déjà des idées pour l'an prochain ?

Laurent Lhuillery : Nous essayons de faire mieux tous les ans. Le plus difficile est de trouver des idées nouvelles pour la plus grande satisfaction des Chartrains et des visiteurs, tout en respectant les budgets. Des idées sont dans les cartons, on les sortira au moment opportun.



Fête de la lumière

Programmation

Une programmation d'envergure et nous voilà dans l'incapacité de la faire figurer par le menu dans ces pages !

Au hasard des rues et des places illuminées, cette nouvelle édition passe à la vitesse 2.0 : celle de l'interactivité. Un visage de pierre vous répond et un labyrinthe s'envole, une carte projetée au sol réagit à vos mouvements et des façades dansent avec vous, un transparographe démultiplie l'image à l'infini, des sms éclaboussent les murs, un Hôtel de Ville à reconstruire en 2 minutes chrono, une symphonie visuelle à jouer vous-même au sein d'un méta-orchestre...

Et pour passer d'une animation à une autre, des façades étincelantes et des installations lumineuses à tout va : un phare déchaîné, des lucioles géantes à 30 m. du sol, des graffitis au pinceau lumineux...

Ne manquez pas non plus les déambulations des Saintes de glace qui font tomber la neige, ni celles des hits paillettes... Tous les sites sont sonorisés.

Le programme officiel est disponible gratuitement dans les principaux points de diffusion : l'accueil de la Mairie et de l'Office du Tourisme, les médiathèques et MPT, et certains de vos commerçants.

Rendez-vous également sur le site de Chartres en lumières www.chartresenlumières.com. N'oubliez pas d'y voter pour nos deux concours, jusqu'au 9 septembre !

Attention : à partir de 20h, le centre de Chartres sera interdit à la circulation.

Deux spectacles à heures fixes :

La visite des anges B

Spectacle

Façade royale de la cathédrale, 3 représentations de 7 minutes à 21 h / 22 h 30 / minuit

Deux anges se posent sur le portail royal de Notre-Dame de Chartres. Danse suspendue entre ciel et terre, rencontre du monde mouvant et du monde immobile.



La Grande Pictophonie 3D R

Show musico-lumineux interactif

Place des Épars, 2 représentations de 30 minutes à 21 h 30 et 23 h. Une symphonie visuelle monumentale en trois mouvements à écouter en 3D avec des lunettes. Équipés de gamepads, entrez dans le Méta-Orchestre et suivez le chef d'orchestre. Lunettes 3D à récupérer aux points info.



Liste des animations (de 21h à 1h, sauf autres indications) :

S **Sous les jupes des filles**
Installation lumineuse
De la rue Marceau à la place Marceau

La voix de l'Homme de pierre
Animation sonore interactive
Terrasses basses des Jardins de l'Evêché

Lumière de verre
Projection de lumière de verre
Place Jean Moulin

Labyrinthe lumineux
Animation interactive
Terrasses basses des Jardins de l'Evêché

Light painting
Animation interactive
Place Châtelet

E **Light graffer**
Animation interactive
Terrasses hautes des Jardins de l'Evêché

Grande roue
Place Châtelet, de 14h à 1h
Du 7 au 30 septembre, du lundi au jeudi de 14h à 23h, du vendredi au dimanche de 14h à 1h. Animation en musique jusqu'à 22h.
Animation payante

F **Vous êtes ici !**
Animation interactive
Tertre de la Poissonnerie

Le Grand transparographe
Installation cinématographique
Place d'Estienne d'Orves

Les Saintes de glace
Déambulation musicale
Départ parvis royal de la cathédrale, de 21h30 à 22h15 et de 23h à 23h45

H **SMS lingshot, le lance-pierres à SMS**
Animation participative
Place Casalys

Dissident Chaber fanfare 80's
Déambulation musicale
Départ Place Evora, de 21 h à 22 h et de 23 h à minuit

Monument (é)mouvant
Animation interactive en 3D relief
Intersection rue de la Volaille et rue de la Clouterie

Chartres en lumières s'expose
Exposition photographique
Office du Tourisme, rue de la Poissonnerie, de 21h à minuit.
L'association Chartres Objectif a capturé des moments forts des éditions passées de Chartres en lumières. Pour le dernier jour de cette exposition, l'Office du Tourisme se visite en nocturne

K **I-Light - Faites de la lumière !**
Animation interactive
Hôtel Montescot (façade rue de la Mairie)

Bâtisseurs numériques
Mapping et animation interactive
Place des Halles

M **Atmosphère et Bubble your Life,**
Installation lumineuse
Cloître des Cordeliers

Kinematographe
Exposition cinématographique
Cloître des Cordeliers

Le phare
Installation lumineuse
Belvédère de l'immeuble à l'angle du Boulevard Chasles et de la Rue Mathurin Régnier

Q **Luminéoles**
Installation lumineuse
Boulevard Chasles



[Téléchargez le programme](#)

Cathédrale de Chartres : une parure inédite



Pour Chartres en lumières 2013, la Ville offre une nouvelle scénographie à la cathédrale. Elle sera inaugurée en avant-première ce 15 septembre. Sans la dévoiler visuellement, en voici le synopsis.

Dans la voie lactée, le labyrinthe tournoie doucement et la rosace irradie comme un astre lumineux. Du sol ont jailli les rois et les reines de l'Ancien Testament. Du plus haut de l'édifice descendent des «luminhommes». Personnages allégoriques, ils coulent le long de câbles de lumière et surignent la richesse architecturale de l'édifice. Cette ossature lumineuse devient cathédrale de verre. Les bâtisseurs de la cathédrale font leur entrée : écritures mathématiques et gothiques couvrent la façade. La pierre brute se peint. Entre les tours, un entrelacement d'arches gothiques s'élève et nous ouvre l'intérieur. La cathédrale entre dans l'ère technologique. Elle se métallise et se change en gigantesque mécanique. Tandis que les grandes orgues se mettent à vibrer, les tours partent à la conquête des cieux.

Concours Chartres en lumières

Pour ces deux concours, il vous reste jusqu'au 9 septembre pour voter pour vos candidats préférés, sur www.chartresenlumieres.com !

« Chartres vidéo mapping contest »

Installation lumineuse
Des propositions de scénographies animées pour la façade du théâtre. Les trois propositions lauréates sont projetées.

Au Théâtre, de 21 h à 1 h

« Dessine – moi la gare de demain »

Projection lumineuse
Les candidats donnent leur image de la gare de demain. Toutes les propositions sont projetées.

Gare de Chartres, de 21 h à 1 h

Chartres en lumières : un formidable produit d'appel pour Chartres



Repenser la stratégie de promotion

Véritable levier de développement touristique, la Fête de la lumière a donné naissance à l'événement Chartres en Lumières que nous connaissons tous. Très vite, l'Office de Tourisme a pris conscience de l'opportunité qui s'offrait pour promouvoir Chartres en Lumières et Chartres, en France et au delà de nos frontières.

L'Office de Tourisme, en collaboration avec la Ville, a ainsi misé sur l'international et s'est notamment tourné vers les marchés américains et japonais. Une percée sur le marché chinois avait même été amorcée de 2006 à 2008. 2012 cible davantage le marché français et notamment les Franciliens. Pour chacune de ces opérations, des supports spécifiques disponibles en langues étrangères sont réalisés (fiches produits, dossier de presse, films promotionnels...)

Des résultats

Les comportements des professionnels du tourisme (tour-opérateurs, agences) évoluent: certains modifient désormais leurs circuits pour inclure dans leur programme une soirée « Chartres en Lumières ». Notre grand pari: systématiser les nuits à Chartres à l'issue de la découverte du parcours.

Les différentes brochures, parutions sur de grands sites Internet français et étrangers et insertions dans de grands guides touristiques font de Chartres en Lumières un véritable produit touristique qui, au fil des années, s'impose toujours plus dans le paysage touristique de la France. La notoriété de Chartres en Lumières a permis notamment à l'Office de Tourisme de capter plus de 1000 groupes en 2011.



Il témoigne

Keisuke Yamamoto, Attaché de promotion à Atout France au Japon venu à Chartres dans le cadre de l'Eductour du tour-opérateur JTB.

J'ai eu le plaisir de venir à Chartres en avril dernier, pour le premier jour de l'ouverture de Chartres en Lumières. Je pense que les Japonais étaient jusqu'à présent nombreux à venir à Chartres pour admirer les vitraux de la Cathédrale. Mais le spectacle d'illumination de la ville devrait leur donner une deuxième raison de venir.

J'ai été surpris par le nombre de bâtiments illuminés et l'échelle de ce spectacle, beaucoup plus importante que ce que je ne pensais. C'est réellement toute la ville qui change ainsi d'aspect, à la nuit tombée. Pendant toute la durée de la projection, je n'ai pas vu le temps passer : la précision de la projection, le changement des images, le rythme assez rapide de l'ensemble fait que j'ai vraiment apprécié ce spectacle. Il m'a semblé que les bâtiments anciens revivaient ainsi, sous l'effet d'une interprétation contemporaine de la lumière. Ce spectacle gratuit est une excellente occasion de découvrir la ville de nuit.

Cet Eductour était le complément idéal aux différentes actions que Chartres a pu mener sur le marché japonais, auprès du grand public en participant à Osaka à un événement sur la lumière « Renaissance d'Osaka » en 2008 et auprès des agents de voyage rencontrés lors du workshop d'Atout France en 2010.

Ce QR Code est à flasher avec votre smartphone. Il renvoie directement au site Internet de l'Office de Tourisme.



À VOS AGENDAS!

Visites à thème :

« Chartres, cité médiévale »
le 1^{er} septembre à 14h30.

« Il était une fois la Porte Guillaume »
par Anjali Janakiraman
le 5 septembre à 14h30.

« Chartres en Lumières »
Les samedis 1^{er} et 8 septembre à
22h00

« Chartres en Lumières Privilège »
Le vendredi 7 septembre à 22h00

« Raconte-moi l'histoire de Chartres »
Visite théâtralisée pour enfants –
le samedi 29 septembre à 14h30.

« Rendez-vous gourmands »
à la Maison du Saumon

- L'atelier de fabrication de macarons
le samedi 1er septembre à 14h30.

- Ateliers pour enfants !

Atelier « génoise croquante chocolat/fruits rouges »- le mercredi 26
septembre à 14h30.

Pour les petits groupes (à partir
de 2 personnes) des ateliers privés
peuvent être organisés. N'hésitez
pas à nous contacter !

Exposition à la Maison du Saumon
(salon Guy Nicot)

Exposition-vente de tableaux –
Yves Pelletier

29 et 30 septembre

Depuis l'enfance, cet ancien directeur d'hôpitaux a dessiné, peint, croqué, avec une facilité innée ... Tout sujet l'intéresse et ce gaucher contrarié peint dans un premier temps des portraits,



des paysages et des natures mortes, utilisant le fusain, le crayon et surtout l'huile. Son admiration pour la cathédrale a conduit Yves Pelletier sur le chemin de la peinture à l'huile sur carton entoilé.

Les cours de langues pour adultes de l'EPA Jumelages de Chartres reprennent !

Parlez 10 langues !

Les cours de langues dispensés par l'EPA Jumelages de Chartres permettent de s'initier, de progresser ou de se perfectionner dans les langues les plus parlées du monde. Allemand, anglais, arabe, chinois, espagnol, italien, japonais, portugais et russe sont enseignés en plusieurs niveaux, de débutant à confirmé, par des professeurs de langue maternelle.

Attention: les places sont limitées! Déjà ouvertes, les inscriptions seront closes le 21 septembre.

Infos et inscriptions:
l'EPA Jumelages de Chartres,
2 rue Chanzy à Chartres,
tél. 09 54 68 07 35,
www.chartresinternational.com,
contact@chartresinternational.com



Concert exceptionnel à Chartres

Jenyfer Rainho nous offre son fado

Dans le cadre du jumelage avec la ville d'Evora au Portugal, l'association des Amis des Jumelages de Chartres nous propose un concert de Fado.

Considéré comme chanson nationale, expression de l'âme portugaise, le fado plonge ses racines dans les quartiers populaires de la Lisbonne du 19^e siècle, ramené du Brésil par les marins, ou dans les aubades que chantaient les étudiants de la ville de Coimbra à leurs bien-aimées. Chant d'une intense poésie et d'une profonde nostalgie, il est très proche de la sodade capverdienne que la défunte Cesaria Évora a fait découvrir à la France. Ses interprètes les plus connus, la regrettée Amalia Rogriguès, Misia, Katia Guerreiro... ont sans doute contribué à faire inscrire cette tradition au Patrimoine immatériel de l'UNESCO.

Jenyfer Rainho, jeune "fadista", perpétue avec brio et élégance cette tradition. Elle nous offrira un concert exceptionnel à Chartres en octobre.

Jenyfer Rainho, jeune "fadista", perpétue avec brio et élégance cette tradition. Elle nous offrira un concert exceptionnel à Chartres en octobre.

Le samedi 6 octobre à 20h30, salon Marceau de l'Hôtel de Ville de Chartres. Tarifs : 10 € (adhérents) et 12 €. Infos et réservations : association des Amis des Jumelages de Chartres, tél. 02 37 21 76 77, www.jumelages-chartres.fr



Journées européennes du patrimoine 15 et 16 septembre

Derrière les « patrimoines cachés »

La 29^e édition des Journées européennes du Patrimoine veut oser la curiosité, le dévoilement et l'exploration, avec le thème des « patrimoines cachés ». Chartres ne faillit pas à cette tradition et vous propose son programme de visites et d'animations.

À la médiathèque l'Apostrophe

La renaissance des manuscrits médiévaux

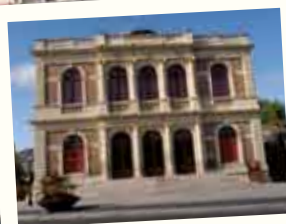
Du charbon au manuscrit restauré, la Médiathèque vous révèle les étapes et les résultats d'une impressionnante campagne de restauration. Cf. page 25.



Au Théâtre de Chartres

Portes ouvertes et découverte commentée des « dessous » du plateau

samedi de 14h à 18h et dimanche de 10h à 17h.



Au muséum d'Histoire naturelle

Les secrets de la terre de Beauce

Le Muséum vous offre l'une des richesses de la terre de Beauce : ses pigments naturels. Les oxydes de fer sous diverses formes permettent de créer une palette de couleurs allant du jaune au rouge, que complètent, par le blanc et le noir, la craie et le charbon. Après vous avoir révélé les secrets de leur extraction et de leur traitement, deux ateliers ouvrent les portes de l'application artistique.

Atelier de création de colorants

La peinture en détrempe est obtenue en dissolvant dans de l'eau les pigments et un liant. Pigments, eau, agglutinants naturels sont à votre disposition, à vous de jouer !

Atelier de peinture sur bois

François Guiol vous fera profiter de ses talents de peintre naturaliste pour vous initier à un atelier de peinture à l'eau sur panneau de bois. Visites gratuites et ateliers en continu de 14h à 18h les deux jours. Muséum de Chartres, 5bis bd de la Courtille, tél. 02 37 88 43 86.





À la cathédrale

Visites gratuites de la cathédrale :

« Architecture, vitraux, sculptures : les clés pour comprendre ce grand livre et pour en apprécier les techniques artistiques ». 14h, 15h, 16h, 17h samedi et dimanche, plus 10h30 samedi.

Visite thématique : « Redécouvrir la cathédrale - dynamique et lumineuse : restaurations intérieures ». Samedi à 14h30.

Visites de la crypte à heures fixes : de 11h à 17h samedi, de 14h à 17h dimanche.

Visites exceptionnelles des tours et des combles (infos au 02 37 21 22 07).

Au musée des Beaux-Arts

Portes ouvertes sur les Beaux-Arts

Un excellent prétexte pour (re)découvrir les collections que recèle l'ancien palais épiscopal. Art ancien et moderne, collections océaniques et galerie de portraits 17^e s. deux expositions temporaires consacrées à Gabriel Loire et Matossian, sans oublier l'instrumentarium qui ne cesse de s'enrichir...

En outre, le musée propose ses catalogues d'exposition à prix réduits !
Portes ouvertes le samedi de 10h à 12h et 14h à 18h et le dimanche de 14h à 18h.



À l'Office du Tourisme

« Les maisons remarquables »

Cette visite, menée par Françoise Faraut, ne manquera pas de vous étonner : vous découvrirez sans doute des maisons ou des détails qui vous avaient jusque là échappés ! Samedi à 10h30 et 15h30 et dimanche à 15h30.



À la Maison

Picassiette

Portes ouvertes

samedi de 10h à 12h et 14h à 18h
et dimanche de 14h à 18h.



Portes du cloître

Projet d'embellissement

Réflexion sur une symbolique

Ouvert, fermé, fortifié, percé... le cloître de la cathédrale a connu une histoire mouvante. Une évocation de ce patrimoine verra prochainement le jour, au fur et à mesure des travaux d'embellissement du centre historique.

Au 13^e siècle, les chanoines de la cathédrale obtiennent le droit de clôture du cloître pour le sécuriser. Murailles et portes apparaissent, créant autour de la cathédrale une petite ville prospère au cœur de la cité, qui accueille commerces, hébergements, fêtes... et sert de refuge aux Chartains en périodes de dangers. Au 16^e siècle, le cloître est à son apogée : il est entièrement dallé, fortifié, et devient un important centre de vie. Il compte alors huit portes, qui sont toutes fermées à la tombée du jour. Après de multiples destructions et réaménagements, il n'en reste que trois, des murs ou des noms de rues.

La Ville a initié un projet de mise en valeur de ce patrimoine histo-

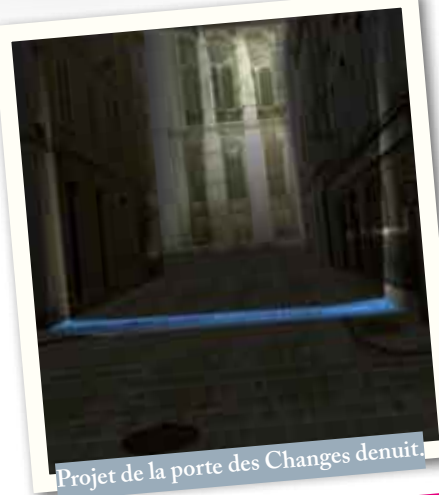


rique. En restituant visuellement l'emplacement des portes et en rouvrant celle qui est actuellement condamnée, un nouveau cheminement sera créé, qui donnera un attrait supplémentaire au cœur historique de Chartres.

Visuellement, les seuils des portes existantes seront ornés d'un dallage gravé de leurs noms. Le même marquage au sol matérialisera l'emprise des portes disparues. Au mur, une plaque portera un historique de ces entrées. Enfin, une mise en lumière sera conçue pour renforcer, la nuit, la symboli-

que de ces passages : un éclairage intimiste porté soit sur les portes elles-mêmes, soit sur leurs seuils, pour en rappeler la valeur protectrice. Un cheminement lumineux en pointillés dessinera l'ensemble du circuit.

Ce projet sera l'occasion de rénover certains revêtements de rues, les éventuels bitumes, comme à la porte de l'Horloge, laissant alors la place à des pavages élégants. Ce projet devrait être programmé pour 2013 mais verra une première réalisation dans le cadre du réaménagement de la rue des Changes.





Enluminure

La renaissance des manuscrits de Chartres

Depuis 2005, la Ville de Chartres restaure les manuscrits médiévaux qui ont souffert des bombardements de la Seconde Guerre mondiale. Un retour extraordinaire vers des enluminures uniques au monde.

Une bibliothèque médiévale martyr

Au Moyen Age, l'école de la cathédrale de Chartres crée des manuscrits majeurs de l'Occident médiéval. La bibliothèque municipale de Chartres, qui en hérite à la Révolution, est considérée comme la treizième plus riche de France. Mais les bombardements de 1944 sont un carnage : ils détruisent la moitié du fonds médiéval. Le reste subsiste en des états variables, du manuscrit intact au bloc carbonisé. Le plus souvent, la reliure a disparu, le bord des feuillets a brûlé, et parfois même l'action successive de la flamme et de l'eau a plissé, déformé, voire vitrifié les parchemins.

Le projet de renaissance des manuscrits

La communauté scientifique n'oublie pas les manuscrits rescapés, mais ce n'est qu'en 2005 qu'un véritable projet voit le jour. Intitulé « Renaissance virtuelle des manuscrits sinistrés de Chartres », il concerne environ 177

manuscrits. L'Apostrophe vous propose de découvrir le processus de restauration et de sauvegarde de ce patrimoine. Ses quatre étapes – relaxation, numérisation, identification des feuillets, puis mise en ligne d'une bibliothèque dématérialisée – composent un parcours d'une incroyable minutie. Inédite en France, cette expérience a valeur d'exemple pour les autres bibliothèques qui ont connu les ravages de la guerre. À terme, l'ensemble de ces manuscrits uniques au monde sera accessible à tous, grâce à Internet. En attendant, ils vous sont présentés sous forme d'exposition en libre accès dans le hall, et de visites.

Programme :

- **Visite guidée des réserves de la médiathèque et présentation commentée de documents patrimoniaux remarquables :** départs de l'espace Patrimoine à 11h, 14h, 15h, 16h. Groupe limité à 15 personnes. Inscription préalable conseillée.
- **Vente de cartes postales** par les Amis de la médiathèque. Iconographie issue d'un livre d'heures à l'usage de Chartres, imprimé en 1513. A l'accueil.
- **Découverte d'un métier d'art : la reliure** Sylvie Le Jannou, artisan relieur, nous fait profiter de son savoir-faire. Démonstrations commentées des étapes d'assemblage ou de restauration de livre. De 14h à 17h, à l'accueil.
- **Archives remarquables** des Archives municipales
Exposition de documents précieux issus des collections des Archives municipales. Auditorium de la Médiathèque l'Apostrophe, le samedi de 10h à 12h30 et de 14h à 17h30.



Manuscrits médiévaux

Notre reportage sur
www.bm-chartres.fr
rubrique Evénements



Service Archéologie de la Ville

Exposition et animations

Et deux millénaires avant...

À l'occasion des Journées du Patrimoine, le service Archéologie de Chartres offre des découvertes à tout va, à la Maison de l'Archéologie, au sanctuaire gallo-romain de Saint-Martin-au-Val, au cœur des vestiges médiévaux de la Porte Guillaume, mais aussi dans les rues.

A la maison de l'Archéologie

La céramique antique s'expose

« Ça s'est cassé près de chez vous : poteries chartraines au fil du temps »

Des experts de la céramique proposent des visites commentées de la nouvelle exposition. Découvertes récentes et secrets d'artisans, de l'âge du Bronze à aujourd'hui.

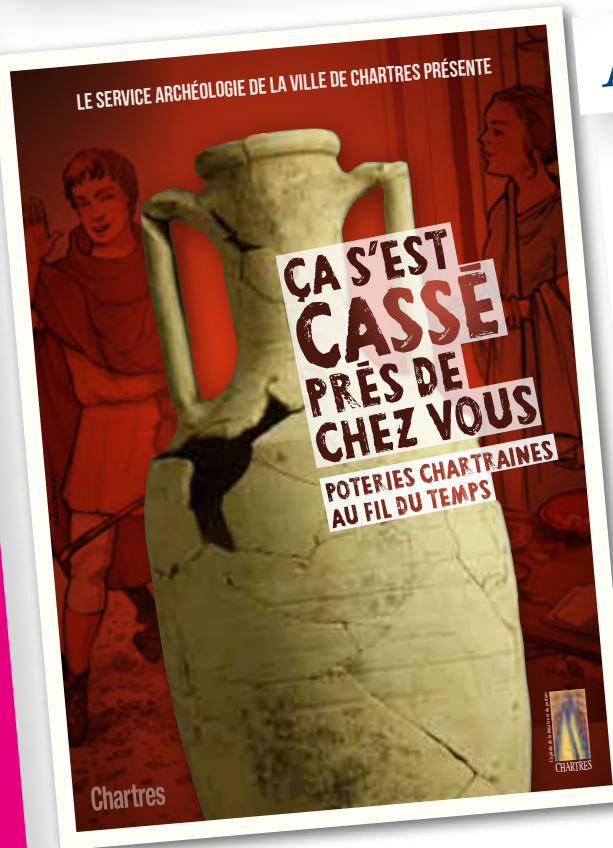
Animations pédagogiques

Les plus jeunes pourront confectionner leur propre céramique.

Visites commentées du laboratoire de restauration

Les restauratrices du service Archéologie entraînent le public dans une visite inédite du laboratoire, où sont traités les objets fragiles issus du sous-sol chartrain. Uniquement le samedi 15 septembre.

Maison de l'Archéologie - 2 rue au Lin - Chartres.
Ouverture de 10 h à 18 h, entrée libre.

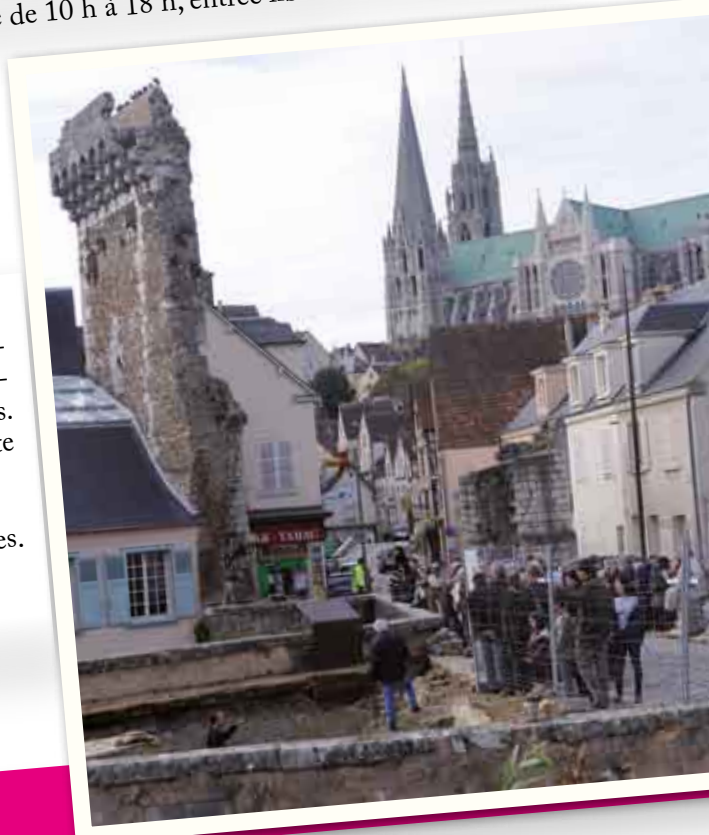


A la Porte Guillaume

Tout sur une porte médiévale

Sur le site de cette fameuse entrée de ville fortifiée, les archéologues donnent les clés du monument et dévoilent les mystères de ces vestiges. A leurs côtés, l'association La Dame à la licorne, spécialiste du costume médiéval, réalisera des cottes de mailles.

Site archéologique de la Porte Guillaume - Chartres.
Ouverture de 10 h à 18 h, entrée libre.



Sur le site archéologique de Saint-Martin-au-Val



Reconstitution virtuelle du sanctuaire.



La vie d'un sanctuaire antique en plein air

Visites commentées

Des archéologues présentent les dernières découvertes d'un des plus grands sanctuaires de Gaule romaine.

Un plongeon dans le passé

Durant tout le week-end, le sanctuaire renaît virtuellement dans toute sa splendeur ! Une expérience hors norme d'immersion en 3D et réalité augmentée ! Projet réalisé par UTCHA, une entreprise chartraine.

Cuisine antique

Initiez-vous aux plaisirs et aux saveurs de la cuisine antique en venant vous restaurer sur place.

[Découvrez la visite virtuelle de Saint-Martin-au-Val](#)



Dans le centre de Chartres

Néron, empereur !

Théâtre de rue. Agrippine sur son char recherche son fils Néron pour lui annoncer qu'il est empereur. Une mise en scène de la compagnie Acidu pour vivre un moment historique.

Dans les rues du cœur de ville, le samedi 15 septembre à 11h et 16 h.

Ateliers d'artisans

Cuisson de poteries antiques, forge, confection de bijoux, cosmétiques et parfums antiques... Venez profiter des démonstrations des techniques de l'artisanat antique.

Ateliers enfants à partir de 6 ans

Des jeux de piste sur le site constituent une initiation amusante aux mystères de l'archéologie et de l'artisanat antique.

Actualité de la recherche à Chartres

Des films sur l'actualité de la recherche archéologique à Chartres seront diffusés.

Site archéologique de Saint-Martin-au-Val, rue des Bas Bourgs, Chartres. Ouverture de 10h à 18h, entrée libre.



Vous n'avez pas vu Néron ?

Les 1^{er} et 2 septembre : le Salon des associations

Etre vu : un enjeu pour le monde associatif



Les associations chartraines sont des acteurs incontournables de la vie de la ville. Pour tous les publics, elles constituent des relais entre les institutions, les professionnels et les particuliers dans tous les domaines : solidarité, santé, travail, culture, sports, loisirs. Outre les subventions qu'elle alloue aux associations (3,9 millions d'euros en 2011) la Ville dispose, parmi ses moyens de soutien, de plusieurs espaces de visibilité.

Le Salon des associations, un enfant très bien portant

Initié en 2003 par la Ville pour faire se rencontrer les associations entre elles et leurs publics, cet événement annuel connaît un succès qu'il n'est plus besoin de démontrer. Pensé à la fois comme une vitrine et un « workshop » où chacun peut chercher des réponses à ses besoins, le Salon des associations est aussi un grand moment de convivialité rythmé par des événements internes : conférences, démonstrations, forums, sans oublier la soirée de gala au cours de laquelle la Ville met à l'honneur les sportifs chartraines. Organisé initialement à Chartexpo pour une centaine d'associations,

il est depuis 2006 installé en centre ville, d'accès plus facile et plus agréable pour tous. Cette année, il aura rassemblé plus de 150 associations, et plusieurs milliers de visiteurs.

Vos pages dans Votre Ville

Le magazine de la ville de Chartres est distribué gratuitement dans toutes les boîtes aux lettres et vers de nombreux points de diffusions. C'est un support de visibilité locale important qui bénéficie aux associations, puisqu'il relaie gratuitement leur actualité dans les pages qui leur sont dédiées ou dans les brèves. Attention toutefois : il est nécessaire de s'y prendre à l'avance !





Chartres.fr : carnet d'adresse et agenda

Le site de la Ville, www.chartres.fr, est également un bon ressort de référencement. Les événements qu'y inscrivent les associations, notamment au niveau culturel, alimentent l'agenda électronique

de la Ville, qui est ensuite répercuté dans les informations envoyées automatiquement aux internautes qui se sont créé un profil d'utilisateur. Ces mêmes infos alimentent aussi parfois les actus Facebook et Twitter de la mairie. Un moyen simple et efficace de faire générer de la visibilité. Mais pour cela, mesdames et messieurs

les responsables d'associations, veillez à bien enregistrer et alimenter les profils de vos structures ! Le site Internet en compte aujourd'hui près d'une centaine, mais beaucoup affichent encore des profils très incomplets.

L'annuaire des associations est consultable depuis la page d'accueil du site.

Enregistrer son association sur www.chartres.fr

Rien de plus simple pour enregistrer votre association sur le site Internet de la Ville. Rendez-vous sur chartres.fr, rubrique «*Espace personnel*». Là, cliquez sur «*Association*» dans la rubrique «*Vous souhaitez ouvrir un espace personnel sur monChartres.fr ?*».

Remplissez les champs obligatoires, sans négliger ceux intitulés «*Profil*» et «*Intérêt*», ils permettront de mieux cibler les destinataires de vos informations.

N'omettez pas d'indiquer des coordonnées pour être joignables, et idéalement un lien internet vers votre page ou votre site.

Enfin, au moment de renseigner le nom de votre association, il est conseillé de ne pas indiquer «*Association*» dans le nom, s'il n'en fait pas réellement partie.

Après avoir relu vos informations, il ne vous reste plus qu'à cliquer sur «*Ouvrir ce compte*» puis confirmer l'inscription.

A présent, vous avez toute liberté d'affiner les éléments de votre profil associatif, d'y adjoindre un visuel (votre logo par exemple).

N'oubliez pas de faire vivre votre profil en y ajoutant régulièrement des infos sur votre actualité !

La reconnexion à votre profil se fait depuis la rubrique «*Espace personnel*» de la page d'accueil du site.



Le dimanche 9 septembre

Vide-grenier du Lions club



Pour son quatrième vide-grenier, le Lions club Chartres Doyen vous accueille sur la Butte des Charbonniers, dès 8h. Succès oblige, l'organisateur a dû trouver un lieu plus grand pour ce rendez-vous de rentrée : près de 400 stands sont attendus cette année, et plusieurs milliers de visiteurs. Fidèle à ses convictions, le Lions Club destine les bénéfices de l'opération à la création d'un centre d'accueil journalier Alzheimer à Chartres.

Le vide-grenier proposera en outre restauration et boissons.

Infos et inscriptions :
tél. 06 25 51 44 88.



Le vide grenier de 2011, place des Épars

Le dimanche 7 octobre

Bric-à-brac du quartier de la Croix-Bonnard

Venez chiner dès 7h jusqu'à 18h au bric-à-brac organisé par l'association du quartier de la Croix-Bonnard, sur le site du camping des bords de l'Eure, rue de Launay.

Un buffet-buvette sera à la disposition des visiteurs.

18€ seront demandés aux exposants pour 6 mètres minimum, plus 3€ par mètre supplémentaire souhaité.

Contact : 02 37 26 06 68
ou 06 15 54 95 39
du lundi au vendredi
entre 10h et 19h
philippeledigabel@hotmail.fr
ou au 02 37 28 16 82.



UTCL

L'UCTL prépare sa rentrée



A la collégiale Saint André, exposition en juin 2012 des réalisations des étudiants de l'UCTL (dessins, peintures, encadrement, peinture sur bois)

L'Université chartraine du Temps libre, forte de ses 1000 adhérents, propose aux personnes retraitées ou qui se donnent du temps libre, des activités multiples et des nouveautés pour la saison 2012/2013.

«La culture ne s'hérite pas, elle se conquiert» écrivait André Malraux. Pierre Blais, levant le voile sur les nouvelles activités de l'association dont il est le président, déclare: «Partons à la conquête d'un peu de culture».

L'UCTL présentera de nouveaux cours comme «L'histoire de l'Eure-et-Loir, la civilisation et les traditions du Japon, une initiation à l'économie, la Deuxième Guerre mondiale dans le pays chartrain, l'histoire et la civilisation du Proche Orient antique», ainsi que des cours de cuisine.

Les sorties d'une journée se poursuivent, comme à la cité de la musique et à la Plaine Monceau le 15 novembre, ainsi que des voyages: la Hollande en croisière, la Crète, la Bourgogne.

Des cours sont proposés dans diverses disciplines: langues étrangères, histoire, lettres, arts, informatique, yoga. «Notre partenariat se poursuit avec l'Odyssée pour l'aquagym, la médiathèque pour le cours d'histoire de l'art, l'Office du Tourisme pour des visites thématiques, la Croix-rouge pour la formation aux premiers secours.»

Un groupe inter-génération intervient dans des lycées pour aider les jeunes à s'orienter ou à rechercher un stage.

Les conférences du mercredi se déroulent au salon Marceau de l'Hôtel de Ville à 15h. **La première aura lieu exceptionnellement aux Enfants du Paradis, le 3 octobre à 14h**, sur le thème «Vices et vertus dans le symbolisme nord européen».

Les cours sont dispensés dans les locaux de l'école Pauline Kergo-

mard, 25 avenue Ambroise Paré.

Adhésion individuelle: 40 €
Pour un couple: 73 €

UCTL 14 rue de la volaille
tél. 02 37 36 20 48
uctl@free.fr <http://www.uctl.fr>

Le 11 septembre

Reprise des permanences du mardi et jeudi après-midi au 14 rue de la Volaille.

Le 1er octobre

Reprise des cours à l'école Pauline Kergomard.

Le 3 octobre à 14h

Réunion de rentrée aux «Enfants du Paradis».

Journée de plein air d'arts plastiques

Dessine-moi une cathédrale

Le 22 septembre, le parvis de la cathédrale accueillera tous ceux qui pratiquent un art plastique et ont envie de contribuer à la restauration des vitraux de la cathédrale. C'est en effet la finalité de ce rendez-vous organisé par l'association Chartres sanctuaire du monde.



Matinée de dessin au parvis de la Cathédrale

Pour cette journée artistique, toutes les expressions plastiques possibles sont les bienvenues: dessin, peinture, photographie, point de croix, sculpture... Les œuvres seront exposées sous la halle Billard. Le clou de la journée sera sans doute leur mise en vente. Un jury, qui comprendra notamment Isabelle Brochet, adjointe au maire en charge de la Culture et du Patrimoine, choisira une quarantaine d'œuvres qui seront vendues aux enchères, sous

l'autorité et le marteau implacables de maîtres Lelièvre, Maiche, et Paris, commissaires-priseurs. **Un prix «jeunes artistes»** récompensera les deux créations les plus spectaculaires dans les trois catégories d'âges «*enfants*». Ces six œuvres rejoindront les enchères. La précédente édition avait rassemblé 70 participants. Le produit de la vente, plus de 3000 €, a été affecté à la restauration de la baie 117, dans le bras du transept nord. Ces travaux, prévus pour 2013/2014, sont estimés à 60 000 €.

A partir de 9h30. 16h: sélection des œuvres pour la vente aux enchères et prix «Jeunes artistes». 17h30: vente aux enchères. Les autres œuvres sont disponibles à la vente au prix plancher de 5€.
Infos et inscriptions:
 Chartres sanctuaire du monde,
 16, cloître Notre-Dame,
 tél. 06 82 28 63 61 - 06 08 03 72 48,
 chartrescm@yahoo.fr

Lions Club Chartres la Belle Verrière

Six associations ont reçu des chèques de soutien

Fin juin dernier, soutenu par la Ville de Chartres, le Lions Club Chartres la Belle Verrière, dont la devise est «*servir*», a remis, au salon panoramique de l'Hôtel de la rue du Grand-Faubourg, des chèques de soutien à plusieurs associations du département: Chartres Handisport et Loisirs, A.F.T.C. (Association des Familles de Traumatés Crâniens), Fondation d'Aligre, association

L'Eolienne (Courville sur Eure), Autisme 28, L'outil en main d'Eure-et-Loir. Comme l'a souligné Elisabeth Couget, présidente 2011-2012 du Lions Club Chartres la Belle Verrière: «*Tout au long de l'année, notre but est de collecter des fonds nécessaires pour pouvoir venir en aide à des associations qui jouent un rôle primordial, chacune en son domaine.*»





Cheval monté sur une trépineuse pour battre le blé

Les 29 et 30 septembre

7^e Fête des vendanges chartraines

7^e édition de la Fête des vendanges organisée par la commune libre du village Saint-Brice, les 29 et 30 septembre prochains au Clos des Trois-ponts. Des nouveautés au programme !

« Nous avons souhaité cette année recevoir un plus grand nombre d'artisans et de producteurs fermiers d'Eure-et-Loir et faire connaître au public de nouveaux savoir-faire et la diversité des productions euréliennes », annonce Jacky Baroche, président de l'association. « Nous proposerons aux visiteurs un voyage dans l'agriculture des 20^e et 21^e siècles. Des animations originales, des scénographies nouvelles permettront de nous replonger dans les traditions populaires. »

Le programme Samedi 29 septembre :

Grand défilé-parade dans le cœur de ville.

16h15 : rendez-vous à Saint-Brice.

17h : départ place Saint-Michel.

Cérémonie de pressage du raisin place des Epars.

Animations place des Halles.

Dimanche 30 septembre : Cathédrale de Chartres

11h : grande messe des vigneron : présence des confréries euréliennes, des vigneron de Faye d'Anjou, de la clique de Souday (Loir-et-Cher).

Résidence Val-de-l'Eure et promenade des bords de l'Eure

De 10h à 19h : marché des producteurs fermiers et artisans de Beauce et du Perche.

Festival des traditions populaires avec des animations par filières : blé, laine, bois, élevage.

Pratiques de battage (début de la mécanisation).

Présence d'un vannier avec sa roulotte et son cheval pour apprendre au public à faire des paniers.

Les métiers du bois à l'honneur : scieurs de long, tonnelier, sabo-

tier, cercler de roues, jouets anciens en bois. Sculpteur à la tronçonneuse.

Montreur d'ours, invité d'honneur.

Pressage de pommes et raisin, four à pain, danses, promenades en attelage...

Courses de percherons sur la prairie avec le Grand prix de Chartres des chevaux percherons montés.

Renseignements complémentaires : commune libre de St-Brice, 2 rue Georges Brassens tél. 02 37 25 69 06 ou 06 76 59 41 88, communelibre.st-brice@wanadoo.fr



Course de percherons

Le handisport à Chartres

Des horizons tout-terrain

80 licenciés, 15 bénévoles, 10 disciplines sportives, une quinzaine de manifestations par an, bientôt 40 ans... Chartres Handisport et Loisirs fait partie de ces associations sportives qui ont trouvé leur place à Chartres et même au-delà, puisque qu'elle est l'une des rares en région Centre à promouvoir et organiser l'activité sportive pour les publics handicapés.



Fondée en 1973, Chartres Handisport et Loisirs n'a cessé de fédérer adhérents et bénévoles, avec des propositions d'activités qui se sont diversifiées. Basket-fauteuil, boccia, foot-fauteuil électrique, haltérophilie-musculation, randonnée, natation, sarbacane, tandem, tennis de table, tir sportif... l'offre permet aujourd'hui de couvrir un large panel de sport et loisir, accessibles à différents handicaps moteur ou sensoriels. Certains rendez-vous sont devenus des points de rencontre forts avec le grand public. La sortie tandem/vélo de septembre, la randonnée des Pas pétillants (en mai), le tournoi de basket René et Roger Foreau (en juin) ou encore la coupe nationale de sarbacane adultes (13 octobre). Ces journées chartraises ponctuent un calendrier qui compte de nombreux autres meetings en France. Ce sont aussi autant d'occasions de mettre en valeur une ambiance décontractée, où l'activité sportive est avant tout considérée comme génératrice de bonne humeur et de bien être.

A la conquête de ses publics

Résolument tournée vers le public jeune, Chartres Handisport et Loisirs est une quadragénaire qui ne fait pas son âge. Loin d'un jeunisme de bon aloi, on parlera plutôt d'un lien intergénérationnel particulièrement serré : celui qui existe de facto entre les adhérents et leur entourage familial, et celui qui se crée entre les sportifs et les bénévoles. Au-delà de l'accomplissement sportif, on y parle surtout de solidarité et de qualité des relations humaines.

Chartres Handisport et Loisirs se développe en explorant sans cesse ses marges de progression. Elle capitalise sur la variété de sa programmation, distillant dans sa saison sportive des découvertes loisirs locales et en région Centre. Elle n'oublie pas de coller à l'actualité, comme cet été lors du Tour de France.

Dans sa conquête de l'espace public, elle se fait héraut des nouveaux équipements. A l'Odyssée, à travers des sentiers aménagés

dans le cadre du Plan vert de l'agglo... rien ne reste inexploré, rares les lieux que l'association ne cherche pas à investir. Le matériel dont elle dispose et qu'elle promeut est aussi un facteur de progression : fauteuils de randonnée pour handicapés moteur, tandems pour cyclistes malvoyants, supports de natation, fauteuils électriques pour les sports collectifs... toutes les formes de handicap doivent trouver une réponse.

Association militante, Chartres Handisport et Loisirs intervient comme témoin de l'accessibilité. Son constat n'est globalement pas mauvais : l'accessibilité, notamment pour les handicapés moteurs, n'est encore ni complète ni uniforme, mais progresse. Avec son expertise, Votre Ville dressera prochainement une carte d'un «handi-Chartres»...

CHARTRES HANDISPORT et LOISIRS.

136, rue Gaston Couté,
Chartres.

Tél. - fax : 02 37 20 99 88



Enseignement du DNBK à la Madeleine

La « Maison des Grandes vertus martiales » à Chartres

La section DNBK – Dai Nippon Butoku Kai– de Madeleine Sport Détente reprend ses cours en septembre. Quelques mots de présentation.



Technique d'immobilisation

Dans le Japon médiéval, l'empereur Saga aurait promu le butokuden (Maison des grandes vertus martiales) de Kyoto centre de tous les entraînements. Près de 10 siècles plus tard, au 19^e s., la communauté Dai Nippon Butoku Kai a été fondée pour restaurer et promouvoir les disciplines martiales traditionnelles. Une réussite incontestable puisqu'à ce jour la DNBK compte 800 000 ceintures noires à travers le monde. Dont une quinzaine à Chartres : les senseï (maîtres) Mickael Auger et José Maghalef, et Laurent Massinot, assistant instructeur.

Ils entraînent une trentaine d'apprentis au ju jutsu (jujitsu), discipline d'auto-défense. S'il n'est bien sûr plus question des grands combats d'antan, le Budo, cet esprit de paix, de dévouement et d'honneur que promeut le DNBK à travers l'entraînement des arts martiaux, reste le cœur de cette discipline.

Régulièrement, la DNBK rassemble ses membres des différents continents. Le séminaire européen a ainsi été accueilli pour la première fois en France à Chartres en 2006. Il comptait 21 nations. En outre, tous les quatre ans, le butoku-sai – rassemblement mondial – est organisé dans le butokuden original de Kyoto. La France y a été représentée en 2012 par une délégation de 21 senseï, dont la MSD de Chartres.

Le DNBK France est une association reconnue «culturelle franco-japonaise» et enregistrée auprès de l'ambassade du Japon. Elle est affiliée à la Fédération française des clubs omnisports, agréée par le ministère de la Jeunesse et des Sports, et à la Fédération européenne de karaté-do et arts martiaux traditionnels (FEKAMT)

Infos et inscriptions: Madeleine Sport Détente, tél. 06 01 09 71 56. Inscriptions ouvertes, reprise des cours le 6 septembre.



Enseignement kenjutsu



Courses du 29 avril 2012 à Chartres.

Le 22 septembre

La société des courses hippiques fêtera ses 80 ans !



La Société des Courses hippiques de Chartres soufflera ses 80 bougies le samedi 22 septembre au cours de sa première réunion Premium du second semestre. Un rendez-vous important, retransmis sur la chaîne du cheval Equidia où tous les turfistes de France et d'Outre-mer pourront jouer sur les différentes épreuves.

Jean Trideau, responsable de la communication de la Société des Courses hippiques de Chartres l'affirme :

« Cette journée du 22 septembre, le Conseil d'Administration la souhaite festive avec une entrée gratuite et des animations pour le public dès le matin : structures gonflables, petits chevaux cyclos, baptêmes de poneys, animaux de la ferme, animation de poneys attelés par le Centre Equestre des Molières, baptême en dresseuse, animation musicale, tombola, exposition de photos et de peintures sur le thème du cheval... »

Un peu d'histoire

La Société des Courses a vu le

jour le 21 juillet 1932, fondée par Gaston Cachemback qui fut l'initiateur d'une assemblée constitutive où 200 personnes environ étaient présentes : commerçants, industriels, cultivateurs, employés de banque, fonctionnaires... Il avait annoncé que plusieurs sites étaient pressentis pour la construction de l'hippodrome : Tachainville, le champ de manoeuvre de Nogent le Phaye. Finalement, le site des Bas Bourgs, à proximité de l'abattoir, fut retenu. La première réunion eut lieu que le 16 juin 1935, les travaux étant plus importants que prévu. En 1983, l'hippodrome fut transféré sur son site actuel, rue Jean Monnet. Comme le souligne Jean Trideau, « Les maires successifs de la Ville de Chartres ont toujours été très attentifs à l'évolution de la Société qui n'a connu en 80 ans que six présidents : Gaston Cachemback, Jean Bancaud, Maurice Gilbert, Jean Lechesne, François Vorimore et l'actuel, Jean-Luc Thirouin. Un gage de stabilité et de connaissance des dossiers qui font que la Société des Courses Hippiques de Chartres est aujourd'hui la plus importante de la Région Centre et la seconde de la Fédération d'Île de France et de Haute Normandie ».

Tour de France

Les jeunes des MPT, héros du Tour

Il y avait le « grand » Tour, celui qui a mobilisé les télévisions de plus de cent pays, et le tour « off », auquel ont participé de jeunes Chartrains. Retour sur deux initiatives.



Huit enfants sauvés

Les douze jeunes de la MPT de Beaulieu ont rempli leur contrat ! Ils s'étaient engagés à lever des fonds pour l'association Mécénat Chirurgie cardiaque, qui finance des opérations d'enfants étrangers souffrant de malformations cardiaques. Deux d'entre eux ont effectué le parcours du contre-la-montre, aux côtés de seize célébrités. Une opération de chirurgie cardiaque coûtant en moyenne 12000 €, on peut dire que nos jeunes sportifs ont sauvé la vie de 8 enfants ! Nos très sincères félicitations à Patricia Robin, Charlotte et Pierre Gittard, Hélène Serreau, Axel Bréard, Gloire et Grâce Mantsa, Marius Guillemain, Abdelali Elkass, Yanis Médane, ainsi qu'à Ousmana Soukouna et Calista Virlovuet qui ont couru le contre-la-montre.

Une carte du Tour de 1,5m²

Amandine et Quentin Rougemont, Manu Durant, Dylan Charon et Kader Benouguef, de la MPT de Saint-Chéron, ont réalisé en bois leur propre carte du Tour de France, sous la supervision de Karim Atmane. Une carte de 1,20 m de côté, parfaitement exécutée en bois découpé, peint et pyrogravé, qui a été présentée officiellement lors de la réception de clôture de l'étape Bonneval-Chartres.



Henri Sannier
journaliste sportif et parrain de
Mécénat Chirurgie cardiaque

Je me suis engagé pour cette cause parce que j'ai eu la chance de rencontrer Francine Leca, présidente de l'opération et que j'ai été séduit par le principe de cette opération: les enfants qui bénéficient de ce programme sont soignés physiquement, mais aussi moralement grâce à une prise en charge dans le cocon de familles d'accueil. C'était pour moi relativement facile de mettre ma notoriété au service de cette initiative: le Tour de France est un peu mon terrain de jeu.

La rencontre avec ces enfants de Chartres a été un cadeau. Nous avons trouvé en eux toutes les valeurs qui font aimer le sport: l'envie de s'engager, de se dépasser, et un sens de la compétition qu'ils ont totalement mis au service du cœur. Ils nous ont accueillis, nous ont servi de guides et nous ont encadrés, jusqu'à nous rappeler de mettre nos casques! Eux-mêmes étaient visiblement émus et cette expérience leur a sans nul doute apporté quelque chose de durable, hormis la grande fierté de l'instant. En les voyant, on réalise à quel point un enfant est un messager puissant. Un grand merci à eux.



La remise de la carte à B.ernard Hinault

Le
de TOUR
France

2012 - ARRIVÉE

CHARTRES

2 3

FESTINA



2 3

FESTINA

ŠKODA



Saison 2012/2013

Les activités dans les Maisons pour Tous



Les personnes intéressées par les activités décrites pourront obtenir tous renseignements complémentaires et s'inscrire directement auprès des associations concernées.

MPT DU PONT-NEUF

9, Place des Fondateurs
Tél. 02.37.36.57.56

Association Harmonie
Tél. 02.37.35.33.17

Cours de yoga et de relaxation
Lundi de 18h15 à 19h30
et de 19h30 à 20h45

Chartres en Sel
Tél. 06.63.54.91.47. ou 06.66.06.04.10
Dernier samedi du mois,
de 14h à 18h

Association chartraine
de Viet Taï Chi
Tél. 02.37.91.11.31
Lundi: de 20h45 à 22h15

Mardi: de 9h à 12h
et de 14h30 à 16h
Jeudi: de 18h à 22h
Vendredi: de 17h à 20h15

Association de l'agglomération
chartreuse de gymnastique
volontaire
Tél. 02.37.33.09.74

Gymnastique adultes
Le mardi, de 12h30 à 13h30

Gymnastique dos
Mercredi, de 18h à 18h45 et de 19h à
19h45

Association Danse aux Comtesses
Tél. 02.37.90.76.34
Enseignement de la danse
Le mercredi, de 14h à 18h

Association France schowakan JKA
karaté-Do

Tél. 06.64.64.65.92

**Enseignement du karaté traditionnel
et culturel**

Le samedi, de 10h à 12h

Association Chartres Poker
Tél. 06.86.52.60.79

**Pratique du poker en compétition sous
toutes ses variantes.**

Tous les dimanches, sauf en juillet et
août.

Association Au fil de la voix
Renseignements Nathalie Estévenin

Tél. 06 79 68 30 65 et 02 36 67 48 57

**Chant, technique et improvisation
vocale**

Le mardi, de 20h30 à 22h30

Association pour la Création d'un
Lieu d'Ecoute et de Rencontre
Enfants Parents (Maison Soleil)
Tél. : 06.78.82.51.42
Le mercredi, de 9h à 12h
Le vendredi, de 9h à 12h

Association Les blouses roses
Tél. 06.21.14.66.38
Blousesroses28@orange.fr
Animation loisirs pour les enfants
hospitalisés,

Association Logwey
Tél. 06.42.93.98.39
Cours de danse africaine
Vendredi de 20h30 à 22h00

Activités proposées par le CCAS :
Cours de coupe et couture
Mardi de 17h à 19h30
Club du 3^e âge
Lundi et jeudi de 14h à 17h30

MPT DE RECHEVRES

9, rue de la Paix
Tél. 02.37.23.40.66

Association Chartres Country
Tél. 02.37.32.95.40
Danse Country
Le mercredi de 18h30 à 20h (débutants)
et de 20h30 à 22h (adultes)

Association Zone Rouge Prod'
Tél. 06.60.03.03.29
Cours de théâtre
Enfants primaire : le mercredi de 10h
à 12h
Collégiens ou adultes : le lundi de 14h
à 16h30
Collège ou lycée : le mercredi de 13h30
à 18h
Adultes : le mardi de 14h à 16h, le jeudi
de 20h à 23h30, le vendredi de 20h à
23h30
Communication mimes et rythmes
Enfants : le vendredi de 16h30 à 18h30
Adultes : le jeudi de 14h à 16h
Initiation théâtralisée à la langue des
signes
le lundi de 20h à 23h30

Association Aide au tiers monde et
humanitaire
Tél. 02.37.21.15.69
Atelier tricôt
Le jeudi de 15h à 17h

Association Cercle laïque, section
La ronde de Chartres
Tél. 02.37.21.89.83 ou 02.37.82.58.85
Danses populaires
Le lundi de 20h30 à 23h
Le vendredi de 20h30 à 23h

Association E.P.G.V.
Tél. 02.37.33.09.74
Cours Parent Bébé
Le mardi matin de 10h à 12h

Association Jeanne d'Arc
Tél. 06.87.51.71.04
Cours de Sophrologie

Le jeudi de 20h à 21h
Cours de stretching postural
Le mardi de 9h à 11h
Le jeudi de 18h45 à 20h
Cours de poterie
Le lundi de 14h à 17h
Le mercredi de 14h à 18h
Le jeudi de 16h à 22h
Cours de dentelle aux fuseaux
Le vendredi de 9h30 à 11h30

Association Bombo'n'co
Tél. 02.37.35.58.97
Le lundi, de 17h à 22h

Activités proposées par le CCAS :
Club du 3^e âge
Mardi et vendredi de 13h30 à 17h00
Cours de coupe et couture
Le mardi de 14h à 16h30

MPT DES BAS-MENUS

136, rue Gaston Couté
Tél. 02.37.20.99.88

Association Chartres Handisport
et Loisirs
Tél. 06.84.13.92.06
Pratique d'activités sportives en
direction des personnes handicapées
Du lundi au samedi de 8h30 à 19h

L'atelier d'Enn'ji
Tél. 02.37.98.76.96
Cours de broderie d'art
Deux samedis par mois de 9h30 à
16h30

MPT DE BEL-AIR

4, Allée du Berry
Tél. 02.37.23.40.67

Le Secteur jeunes est ouvert aux
12-17ans : courts métrages, sorties
culturelles, sorties sportives.

Association Vie libre
Tél. 02.37.35.65.12
Prévention, guérison et réinsertion des
malades alcooliques
Le premier samedi du mois de 9h à 11h
Le deuxième et troisième vendredi du
mois de 20h30 à 22h

Photo pour tous
Tél. 06.61.42.52.01
Initiation à la photographie (prise de
vue et laboratoire)
Le mercredi de 16h30 à 19h
Le jeudi de 14h à 17h30
Le vendredi de 20h30 à 23h

M.G.E.N.
Tél. 02.37.21.29.07
Le mardi de 14h à 17h

Ecrivain public
Rédaction de documents
administratifs et de courriers.
Mardi 14h à 17h

Activités proposées par le CCAS :
Club du 3^e âge
Mercredi et vendredi, de 14h à 17h30

MPT DE SAINT-CHERON

2, rue de la Mare-à-Boulay
Tél. 02.37.23.40.72

Le Secteur jeunes, libre d'accès, favorise
les rencontres, le dialogue, la mixité, la
détente et l'émergence de projets.

Association chartraine
de viet taï chi
Tél. 02.37.91.11.31

Peinture sur soie
Le lundi de 13h à 18h
Le mardi de 13h à 18h
Le mercredi de 19h à 22h
Le vendredi de 14h à 17h30
Le samedi de 10h à 11h30

Association départementale de
Lutte contre l'illettrisme
Tél. 02.37.42.47.21

Le jeudi, de 9h à 10h30 et de 10h 30 à
16h30

Association La plume chartraine et
environs
Tél. 02.37.34.04.01

Cours de langue arabe et de soutien
scolaire
Le mercredi de 15h30 à 18h
Le vendredi de 18h30 à 20h30
Cours parents / bébés
Mardi et mercredi 9h à 12h

Activités proposées par le CCAS :
Cours de coupe et couture
Le mercredi de 9h à 11h30
Le mardi de 9h à 11h30

MPT DES HAUTS DE CHARTRES

5, rue des Hauts de Chartres
Tél. 02.37.88.05.36

Le Secteur jeunes pour les 12 à 17 ans
favorise des moments privilégiés de
discussion, d'information et de mise en
place de projets.

Association PEP 28
Tél. 02.37.88.14.14
Aide aux devoirs, accompagnement
scolaire
lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 17h
à 19h

Association Tropic-ka
Tél. 02.37.28.11.92
Groupe de percussions
Le vendredi de 20h30 à 22h30

Association Hauts de Chartres
Animation
Tél. 02.37.35.42.88
Assurer l'élaboration, la réalisation
et la coordination d'activités socio-
éducatives et culturelles
Le lundi de 20h à 22h
Le jeudi de 18h à 22h
Le vendredi de 18h à 20h

Association sportive et culturelle
chartraine de capoeira
Tél. 06.99.94.37.84
Le mardi de 20h à 22h

Régie et ateliers des 3 R
Tél. 02.37.88.05.34
Rénover, restaurer, réhabiliter
 Du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30
 et de 13h30 à 17h30

Ecrivain public
Tél. 02.37.88.05.34
Rédaction de documents
administratifs et de courriers
 Jeudi de 9h à 12h

MPT DES COMTESSES

1, rue Georges Pompidou

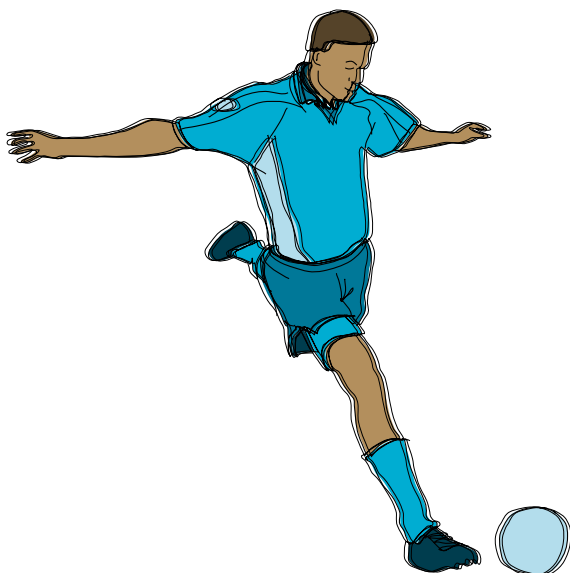
Les Amis de Jules
Tél. 02.37.25.43.19
Soutien et développement de la vie et
de l'animation du quartier
 Le lundi de 14h à 17h
 Un mardi par mois de 20h30 à 23h30
 Un à deux vendredis par mois de 17h
 à 24h

Association Récréart'ion
Tél. 06.78.54.00.02
Enseignement des arts plastiques
Arts plastiques : le mercredi de 13h30 à
 15h et le samedi de 10h à 11h30
Dessin : le mercredi de 15h30 à 17h
 et le vendredi de 16h à 20h
Aquarelle : le jeudi de 20h à 22h

Association Danse aux Comtesses
Tél. 02.37.90.76.34
Enseignement de la danse
 Le mardi de 18h à 20h
 Le mercredi de 9h à 12h
 et de 20h à 22h
 Le jeudi de 10h à 11h

Association Au cœur du yoga
Tél. 06.11.79.38.16
Cours de yoga
 Le lundi de 18h à 22h30
 Le mardi de 12h à 16h

Association Logwey
Tél. 06.42.93.98.39
Cours de danse africaine
 Le mercredi de 18h15 à 19h45



MPT DE BEAULIEU

2, Place de Beaulieu
Tél. 02.37.23.40.69

Le Secteur jeunes (12-17ans) vous propose une série d'activités liées à la culture, aux sports et aux loisirs.

Association PEP 28
Tél. 02.37.88.14.14
Aide aux devoirs, accompagnement scolaire

Le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 17h à 18h et de 18h à 19h

Association franco-turque pour l'enseignement et la formation
Tél. 02.37.31.81.30
Activités d'animations interculturelles
Cours de langue turque,
 le samedi de 14h à 16h

Inspection Académique d'Eure-et-Loir
Tél. 02.36.15.11.99

Cours de langue arabe destinés aux écoliers
 Le mardi de 16h30 à 18h30
Cours de langue turque destinés aux écoliers
 Le mardi de 16h30 à 18h

Association Horizon de Beaulieu
Tél. 02.37.21.98.98
Section marche : Danse country
 Le jeudi de 14h30 à 17h30

Association Chartres Country
Tél. 02.37.32.95.40
Danse country
 Le jeudi de 19h à 22h

Association Les restos du Cœur
Tél : 02.37.36.89.03
 Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h
 à 13h

Association The Branwen Set (danse irlandaise)
Tél. 02.37.33.00.42
 Le mercredi de 18h15 à 19h45

Association Kintouari
Rencontres congolaises
 Le 3^e samedi du mois de 15h à 19h

Amicale franco-tunisienne
Echanges culturels, sportifs et touristiques
 Lundi au dimanche de 18h à 24h

Association Handigarde 28
Tél. 02.37.36.70.79
 Le troisième samedi du mois de 14h à 16h

Association CAC
Communauté africaine du Pays Chartrain
 Le deuxième dimanche du mois de 14h à 18h

Programme de réussite éducative
Atelier lecture
 Lundi 16h30 à 18h



Ecrivain public
Rédaction de documents
administratifs et de courriers
 Mardi 9h à 12h, jeudi 14h à 18h

MPT DE LA MADELEINE

Mail Jean de Dunois
Tél. 02.37.88.45.00
 Blog <http://secteurjeunesmadeleine.wordpress.com>

Le Secteur jeunes accueille les Chartrains de 12 à 17 ans. Le secteur Doudou Massalé permet l'épanouissement de tous. Ce service est gratuit (billard, baby-foot, ping-pong, jeux de société et autres outils pédagogiques adaptés aux saisons).

Association Chartres Country
Tél. 02.37.32.95.40
Danse Country
 Le mardi de 20h15 à 21h 45

Association The underground
Tél. 06.50.63.81.73
Initiation à la danse hip hop et répétitions du groupe
 Lundi et jeudi de 20h30 à 24h
 Le vendredi de 20h à 24h
 Le samedi de 15h à 21h

Association de l'Agglomération chartraine de gymnastique volontaire
Tél. 02.37.33.09.74
Enseignement de la gymnastique
 Le lundi de 14h à 15h

Association des assistantes maternelles agréées de Chartres
Tél. 02.37.28.02.89
Pratique d'activités psychomotrices avec les enfants accompagnés de leurs assistantes maternelles
 Le mardi de 9h à 11h
 Le mercredi de 9h à 11h (salle domino)
 Le jeudi de 9h à 11h

Club de l'amitié de la Madeleine
Tél. 02.37.35.02.39
Pratique de jeux de cartes, scrabble, concours de belote, sorties pour les personnes âgées
 Lundi et jeudi de 13h30 à 18h50

Association Les amis du yoga
Tél. 02.37.25.70.62
 Le lundi de 15h15 à 16h15

Association MSD Chant
Tél. 06.60.46.33.63
Le jeudi de 20h à 21h

Association Sophrologie et bien être
Tél. 02.37.34.97.48
Le lundi de 16h15 à 17h45
et de 18h à 20h30
Le jeudi de 13h30 à 15h30

Association La dame à la licorne
Tél. : 02.37.36.80.72 ou 06.09.82.95.13
atelierlicorne@wanadoo.fr
Atelier de créations, locations vente
et restauration de costumes, toutes
époques, accessoires, objets de décors
Du lundi au vendredi de 9h à 17h

Cria 28
Tél. 02.37.36.06.19
Centre de ressources illettrisme et
analphabétisme de l'Eure et Loir
Lundi de 9h à 12h

Association Ta'Ouret Maternage
Tél. 02.37.26.00.87
Un vendredi par mois

Forum, association du Quartier de la Madeleine
Tél. 02.37.88.45.00
Favoriser la participation des habitants
de la Madeleine au développement
globale de leur quartier
Gym seniors, fitness, gym tonic, gym
abdo, tai chi chuan, yoga
Danse jazz, danse africaine, danse
orientale
Flûte, batterie et djembé enfants,

batterie jeunes et adultes, chants et
variétés
Peinture deco, scrapbooking,
tricot, crochet, loisirs créatifs enfants
et adultes, arts plastiques enfants.
Jeux de société, gym mémoire,
scrabble, club des chiffres et des lettres

Activités proposées par la Ville et le CCAS :
Espace famille
Le jeudi de 9h15 à 11h30

PÔLE SPORTIF DES MPT
Pour les jeunes de 12 à 17 ans.
Patinoire, natation, futsal, plongée.
Contacter le 02.37.23.40.69 ou le
06.20.27.45.68.

ESPACE FAMILLE DE LA VILLE DE CHARTRES

Activités proposées dans les maisons Pour Tous

Pour de plus en amples renseignements, contacter Sylvie ou Isabelle
tél. 06 82 16 57 76

Lundi :
MPT de Rechèvres :
Activités récréatives adultes
13h45 à 16h15

Mardi :
MPT de Beaulieu :
Projets annuels (coutures créatives,

prévention santé) 13h45 à 16h15
MPT de Saint-Chéron :
Gym Tonic 18h15 à 19h15

Mercredi :
MPT des Hauts de Chartres :
Activités Parents / Enfants
13h30 à 17h

Jeudi :
MPT de la Madeleine :
Espace Domino : Activités d'éveils
parents / enfants 9h15 à 11h30
MPT de Rechèvres :
Gym douce seniors 9h à 11h
MPT de Saint-Chéron :
Activités récréatives adultes
13h45 à 16h15

Vendredi :
MPT de Saint-Chéron :
Gym tonic 9h30 à 10h45
MPT Des Hauts de Chartres :
Activités récréatives adultes 13h45 à 16h45

Programme des vacances scolaires
Activités diverses parents / enfants suivant
le planning
Toutes ces activités sont accessibles aux
familles chartraines. L'espace Familles
permet à tous, petits et grands, de se
rencontrer, d'échanger des savoirs, dans
un contexte familiale ou entre amis.

[Retrouvez l'ensemble de l'offre sportive sur chartres.fr, rubrique Sports et loisirs et téléchargez le formulaire d'inscription à l'Ecole des sports](http://chartres.fr)



MPT DE BEAULIEU

« Savoir nager »

L'opération «savoir nager Chartres 2012» soutenue par la Fédération Française de Natation, en partenariat avec l'Odysée, Chartres Métropole Natation et la ville de Chartres, s'est déroulée pour la deuxième année consécutive en juillet dernier.

12 nageurs en herbe, entre 7 et 12 ans, des quartiers de Beaulieu et des Hauts de Chartres inscrits au secteur famille de la ville de Chartres ou à l'école Henri IV, ont suivi, tous les jours durant trois semaines, une heure de cours à l'Odysée, encadrés par Isabelle Kneip et Anthony Fiat, éducateurs sportifs de la ville. Les jeunes ont affiché fièrement leur diplôme !



Des Chartrains sous les projecteurs

Le lycée Jehan de Beauce passe la vitesse de la lumière à Chambéry

Le week-end des 16 et 17 juin, 17 élèves de 1^{ère} du lycée Jehan de Beauce ont remporté les 1^{er}, 3^e, 4^e et 9^e prix de la coupe Défi solaire 2012 des lycées organisée par le campus Savoie Technolac, dans la catégorie modèles réduits. Cet excellent résultat est encore plus appréciable quand on sait que Mario Solar, leur voiture gagnante, a parcouru plus du double de la distance moyenne de leurs concurrents.

Cette coupe nationale est mise en jeu par Savoie Technolac, un campus de recherche et d'études qui développe depuis plusieurs années un programme d'innovation et de développement économique du territoire dans le domaine des énergies renouvelables. Il met en synergie centres de recherche, entreprises et établissements d'enseignement supérieur.



Les élèves de la 1^{ère} STI2D avec leurs véhicules

La formation STI2D (Sciences et Technologies de l'Industrie et du Développement Durable) est l'une des filières technologiques du bac et de formation post-bac que propose le lycée. Dans ce domaine, les spécialisations

sont variées: Architecture et construction, Énergie et environnement, Innovation technologique et écoconception, et Système d'information et numérique.

Un professeur chartrain parle d'amour moléculaire à Dublin



C. Goarant (à dte) lors de l'ESOF 2012.

Professeur d'anglais au lycée Fulbert, Christophe Goarant flirte depuis plusieurs années avec la science et la poésie. Lui-même poète, il assiste depuis 2008 aux rencontres Science Meets Poetry (journées de rencontre Science et Poésie) qui se tiennent dans le cadre de

l'ESOF (Forum interdisciplinaire de l'Euroscience). Les très sérieux organisateurs et invités de cette institution –scientifiques, chercheurs, homme d'affaires, acteurs publics...– ayant remarqué quelques accointances entre les grands cerveaux scientifiques et les arts, ont décidé de porter à leurs programmes des conférences

de confrontations entre ces deux domaines. C'est dans ce cadre que Christophe Goarant a tenu cet été une conférence intitulée «Is love only molecular?» («L'amour n'est-il que molécules?»), présentant les découvertes de la neurobiologie en matière d'amour et mettant en perspectives déterminisme naturel et conditionnement social. Une voix française parmi une assemblée internationale où l'on ne comptait plus les académiciens, prix Nobel et directeurs de grandes institutions.

Christophe Goarant est l'auteur de plusieurs recueils de poésie et pièces de théâtre. Son œuvre a déjà reçu de nombreux prix. Il anime des ateliers d'écriture auprès de lycées, collèges et écoles de Chartres et de son agglomération.

Les Artisanales de Chartres, du 12 au 15 octobre.

Architecture et urbanisme s'exposent

Vue panoramique des Artisanales 2011

Pour cette 19^e édition des Artisanales, la Ville, Chartres Métropole et Chartres Aménagement vous proposent d'entrer de plain-pied dans l'architecture et l'urbanisme.

Sur un premier stand, la Ville exposera ses places et en retracera l'histoire. Elle ouvrira également le monde de l'architecture aux plus jeunes à travers diverses animations, diplômes à la clef.

Un deuxième stand, organisé par la Ville, Chartres Métropole et Chartres Aménagement permettra de prendre la mesure du projet d'urbanisme « Pôle Gare »

à travers ses différentes composantes : le futur équipement sportif et culturel, la conjonction des transports ferroviaires et urbains, la création d'un nouveau quartier paysagé, et le rajeunissement indispensable de l'entrée de ville que constituent la gare ferroviaire et la place Pierre Sépard. Des forums thématiques seront l'occasion de s'informer et de discuter avec les acteurs de ce projet.



Projet Pôle Gare

Les expositions du boulevard Chasles

Première exposition, premier succès



L'exposition photographique sur le boulevard Chasles, consacrée au vélo, connaît un bon succès d'estime. Les 27 vues qui habillent le boulevard seront déposées courant octobre, et les structures démontées. Ce dispositif original, créé par les services techniques de la Ville, est voué à perdurer de longues années : il sera remis en place au rythme de futures expositions, programmées périodiquement.

La Ville remercie, pour cette première édition, son sponsor GDF Suez, les photographes professionnels ou amateurs : le club Chartres objectif, Thomas Jolivet, Lucas Jacquemin, Marc Lec'hvien, Jean-Claude Martinez, Guillermo Osorio, Sébastien Vidy, ainsi que Jean-Luc Woisard qui a bien voulu ouvrir sa collection de cartes postales anciennes.

Programmation

Septembre, c'est aussi le mois des nouveautés culturelles. Expositions, concerts, théâtres... Les Affaires culturelles de la Ville jouent l'éclectisme en programmant ce trimestre un grand nom et de jeunes talents de la chanson française, du rire puissance quatre et de la vidéo contemporaine. Une programmation municipale à la salle Ravenne qu'accompagnent royalement celle du Théâtre de Chartres, toute aussi variée, avec des têtes d'affiche et de très belles surprises, et, au détour du Détour, du Seuil, de Poche et du Portail Sud, d'autres propositions de théâtre et d'arts vivants pour tous les goûts et tous les âges. Cette rentrée se fait également sur les ondes et la Toile avec la reprise du Grand Webzine, auquel vous êtes conviés.

Chartrexpo, salle Ravenne

Concerts et spectacles

▼ MAURANE EN CONCERT



Un nouvel album « Fais-moi une fleur » en 2011, et une tournée qui n'en finit pas (plus de cent dates à ce jour).

Un rendez-vous à ne pas manquer avec cette voix chaude et veloutée qui fait d'elle une des plus grandes chanteuses francophones.

Judi 8 novembre à 20h30

► SOIRÉE RIRE À QUATRE TÊTES

Dans le cadre du Festival Top in humour, Christophe Meilland et « Houlala création » découvrent de talents mettent sur scène quatre humoristes qui font les beaux jours de la télé et de la radio. **Baptiste Lecaplain**, un vrai moment de bonheur, **Willy Rovelli**, lutin énergique et charmeur, **Mustapha El Atrassi**, célèbre animateur humoriste, et **Charlotte Gabris** dans un stand up frais et incisif... quatre styles pour rire.

Mardi 20 novembre à 20h30

► MUSIQUE DANS TOUS SES ÉTATS AVEC ATOMIK, ORELSAN ET CHRISTINE DJ

Pour **Atomik**, deux idées de base. Le métissage tout d'abord, entre funk, reggae, soul, hip-hop, punk, dub, comme une gigantesque bibliothèque sonore. Ensuite, un chœur d'échantillons composé d'instruments live et de voix, écrits, joués et enregistrés à façon. Une musique électronique vivante et libre.

Orelsan incarne sa génération parce qu'il mélange sans a priori et qu'il hésite entre céder à la tentation, succomber à l'addiction ou fuir. Il n'avait rien caché sur son premier album, et craignait d'avoir tout dit. Pourtant, il avance, comme renforcé.



Christine DJ: Prenez deux DJ aux noms de supers héros, une voiture meurtrière (cf. Stephen King), quatre platines, mélangez le tout et cela vous donne le groupe Christine. Un groove unique, des transitions minutieuses, un univers volontairement kitsch et old school, mais surtout le partage du plaisir des platines.

Vendredi 23 novembre à 20h

A la salle Ravenne, Chartrexpo
Réservations :
billetteries Fnac, Carrefour, Géant, Magasins U, Intermarché et Théâtre de Chartres ;
sur Internet : fnac.com, carrefour.fr et france-billet.com ;

par téléphone :
0 892 68 36 22, ou
au Théâtre de Chartres
tél. 02 37 23 42 91
Infos : direction des Affaires culturelles,
tél. 02.37.23.41.43



Le Chemin des arts, Prieuré Saint-Vincent

« Entre Temps », installation de Franck H. Perrot

A l'occasion des Fêtes de la Lumière, des rendez-vous avec des vidéastes sont organisés. Après Thierry Thibaudeau en 2011, invitation est faite cette année à Franck H. Perrot, artiste chartrain.



L'installation joue sur la notion d'intervalle: temps des œuvres, temps du regard, lieux.

Un cheminement vidéo met en scène une poursuite poétique de l'essentialité des choses: présence, passage, disparition.

Franck H. Perrot travaille sur les thèmes du paysage, de l'homme, de son environnement et de tous les micro-événements qui l'animent. A travers ses vidéos, paysages sonores, dessins et installations, il examine des lieux indistincts, contemplatifs et crée des voyages immobiles. Refusant toute narration, ses œuvres convient le spectateur dans un espace à la marge de la fausse réminiscence, du paysage mental ou du déjà-vu.

Du 1^{er} au 30 septembre, du mardi au dimanche de 14h à 19h, nocturne le samedi 15 septembre pour la Fête de la lumière. Entrée libre.

www.franckhperrot.fr

Le Grand Webzine: magazine culturel sur le net



Le Grand Webzine compte déjà 15 numéros ! Vous êtes conviés à l'enregistrement en public de ses quatre prochaines émissions (nouveau format Web de 15 min).

Animées par Claude Theil, ces émissions sont réalisées par la direction des Affaires culturelles de la Ville de Chartres. Elles présentent l'actualité culturelle et artistique sur un ton humoristique et décalé. Notons le succès de la série satirique « No problème » et les portraits de Chartrains connus ou non, animés d'une passion artistique.

Cette émission de rentrée donnera un coup de projecteur à « l'ouverture des saisons culturelles de l'Agglo », ses groupes émergents et projets artistiques à venir. Elle sera disponible sur les sites www.chartres.fr et sur www.theatredechartres.fr, et diffusée par Radio Intensité (91.1 FM), partenaire de ce programme.

Samedi 28 septembre 2012 à 20h au Théâtre de Chartres, sur réservation (tél. 02 37 23 41 44 et par mail à reservation.doussineau@ville-chartres.fr)

Théâtre de Chartres

Un nouveau directeur au Théâtre de Chartres

Des étoiles sur la scène

Jérôme Costeplane vient d'être nommé directeur du Théâtre de Chartres. A 39 ans, il présente « sa » première saison. Et 2012/2013 promet. Florilège.



Jérôme Costeplane

Votre Ville: Quelle a été votre réaction quand votre candidature a été retenue ?

Jérôme Costeplane: D'abord une immense joie, et immédiatement après l'envie de la partager avec les Chartains tout au long de la saison qui commence. Je souhaite vraiment que tous les Chartains aient envie d'aller au théâtre et surtout envie d'y revenir. J'ai donc préparé cette programmation en m'appuyant pour partie sur les propositions de mon prédécesseur. J'ai aussi voulu respecter ma feuille de route : ouvrir le Théâtre de Chartres à tous les publics sans exclusion. Nous disposons d'un très joli théâtre à l'italienne qui est progressivement restauré. Pour le gestionnaire que j'ai l'obligation d'être, ce théâtre propose un double défi : le remplir bien évidemment, mais tout en sachant que l'équilibre financier est toujours difficile à trouver dans une salle qui n'offre que 530 places. Cette jauge, comme on dit, nous interdit de fait certains artistes qui jouent et chantent devant des milliers de spectateurs. Mes deux priorités vont donc évidemment

au théâtre, comme c'est d'ailleurs la demande des Chartains et des élus de la Ville, et aussi à la danse, sans oublier la chanson française de qualité.

Enfin, nous allons beaucoup travailler avec les troupes locales, qui ne manquent pas de talents, et avec le Conservatoire de Musique et de Danse, dont le directeur et les équipes ne cessent de briller et d'animer la ville.

VV: A Chartres comme ailleurs, le grand public aime les grands noms et les attend. Que leur proposez-vous ?

JC: Les grands noms, ce sont ceux des grands artistes mais aussi ceux des grandes œuvres. Un exemple, quand nous programmons *Les liaisons dangereuses*, il s'agit d'un texte célèbre, celui de Choderlos de Laclos, mais dans la mise en scène et par la compagnie de **John Malkovich**. Sachant qu'il a joué le rôle-titre au cinéma, dans la version de Stephen Frears, ce sera vraiment Valmont par Valmont !

VV: Si Malkovich lui-même ne foulera pas les planches de Chartres, d'autres grands artistes y viennent ou y reviennent...

JC: Nous commencerons en fanfare dès le mois d'octobre avec le grand **Jean-Claude Dreyfus** dans son hommage à Raymond Devos. Il précèdera Gérard Jugnot. Celui-ci était déjà venu à Chartres, mais dans un rôle à contre-emploi. Cette fois-ci, le

public chartain le retrouvera au sommet de son art comique, dans le personnage de François Pignon, mise en scène de **Francis Veber**. Un sacré challenge, si l'on songe que ces prédécesseurs dans le rôle ce sont appelés Pierre Richard, Daniel Auteuil et Jacques Villeret. A propos de ce dernier, notez la date du 9 mars prochain : **Clovis Cornillac** lui succèdera dans *La Contrebasse* ! Là encore, performance à suivre...

VV: En période de crise, les gens aiment rire...

JC: Ils en ont même besoin, c'est pour cela que *Pouic-pouic* a été écrit et que nous le programmons. Et nous avons voulu penser à tous les rires : celui, bien décalé, de **Didier Bénureau** ; celui, totalement déjanté, de **Jonathan Lambert** que les téléspectateurs ont découvert et plébiscitent ; et celui, parfaitement britannique, de **Bertrand Russell**, mathématicien, humoriste, humaniste et prix Nobel de littérature. L'absurde, nous le rencontrerons aussi avec Beckett et sa *Fin de partie*, auquel viendront s'ajouter deux monuments du théâtre classique *Richard III* de Shakespeare, et le *Dom Juan* de Molière.

VV: Nous n'allons pas tout énumérer ici (ndlr : voir programme complet en page suivante), mais vous pouvez quand même raser les amateurs de danse, de musique et de chanson ?

JC: Il y aura neuf spectacles de musique classique. Pour la chanson, la Québécoise **Isabelle Boulay** débutera à Chartres sa nou-

velle tournée française. Et nous pourrons écouter aussi **Michel Delpech** puis dans un tout autre registre, **Alain Chamfort**.

Les amoureux de la danse vont se précipiter sur le spectacle de **Marie-Claude Pietragalla**, étoile de légende. Incontournable comme disent les critiques !

Autre rendez-vous de prestige, avec les ballets de **l'Opéra national de Bordeaux** dirigés par Charles Jude : cet ancien danseur étoile a chorégraphié les duos les plus célèbres du ballet classique, *Le Lac des Cygnes*, *Don Quichotte*, *La Belle aux Bois dormant*, jusqu'aux plus récents.

VV: Et en plus, si l'on vous écoute, cette saison prometteuse ne serait qu'un début ?

JC: Ce ne sont pas les idées qui manquent, ni les talents. Le Député-Maire et le Conseil d'Administration m'ont donné pour mission de proposer aux Chartrains des spectacles nombreux de grande qualité, avec un accent mis sur le théâtre sans oublier les autres genres. Il faut en finir avec cette fausse querelle entre l'art et le grand public : Shakespeare lui-même avait besoin de remplir son théâtre tous les soirs, ou lui et ses comédiens seraient morts de faim. C'était aussi vrai pour Molière ! Présenter des artistes célèbres, ce n'est pas fermer la porte aux talents nouveaux, aux projets locaux. Ici aussi, des gens brillants s'attaquent aux grandes œuvres, ou à la création, et avec succès. Nous leur ouvrirons davantage les portes.

Et puis, s'adresser à tous les publics, cela veut dire aussi, tout simplement, présenter davantage de spectacles les vendredis et samedis soirs, quand les spectateurs sont plus disponibles... Quant à moi, je serai heureux si les Chartrains le sont. Et il ne me restera alors qu'à faire encore mieux en 2013-2014.

[Le Théâtre de Chartres a également son nouveau site Internet : \[theatredechartres.fr\]\(http://theatredechartres.fr\)](#)



© Khris.

D'HOMMAGES SANS INTERDIT(S)

JEUDI 11 OCTOBRE 2012 - 20H30

JEAN-CLAUDE DREYFUS

Tarif B : 23 € / 15 € / 9 €
DURÉE 1H10 MIN



Théâtre de Chartres

Programmation

AZUKI	Jeune public	9 octobre
D'HOMMAGES SANS INTERDIT(S)	Théâtre	11 octobre
WOLFGANG AMADEUS MOZART	Musique Classique	16 octobre
CHER TRÉSOR	Théâtre	18 octobre
LA GÉOGRAPHIE DU DANGER	Hip-hop	25 octobre
LES DANGERS DU FROMAGE	Théâtre	13 et 14 novembre
PADAM PADAM	Chanson	17 novembre
PREMIER COMBAT	Théâtre	20 novembre
PERRUQUE(S)	Théâtre	24 novembre
DOM JUAN	Théâtre	27 novembre
ALAIN CHAMFORT	Chanson	30 novembre
LA TENTATION D'EVE	Danse	4 décembre
PRESTIGE DE LA FLÛTE	Musique Classique	6 décembre
LA SCAPHANDRIÈRE	Jeune public	13 décembre
LES MASSES MERVEILLEUSES	Danse	20 décembre
COURTELINE, AMOUR NOIR	Théâtre	9 janvier
ANNE FRANK, LE JOURNAL	Jeune public	11 janvier
ANNE FRANK, LE JOURNAL	Théâtre	11 janvier
EN CORPS	Jeune public	15 janvier
PLAY	Jeune public	17 et 18 janvier
LES LIAISONS DANGEREUSES	Théâtre	24 janvier
CARRÉ D'AS	Musique Classique	26 janvier
LE SACRE DU PRINTEMPS	Danse	29 janvier
INDIGNE	Théâtre	1 ^{er} février
OWA, QUAND LE CIEL S'OUVRE	Jeune public	5 février
POUIC POUIC	Théâtre	9 février
KNOCK	Théâtre	12 février
LE CHANT DU CYGNE	Musique Classique	14 février
ISABELLE BOULAY	Chanson	6 mars
LA CONTREBASSE	Théâtre	9 mars
RICHARD III	Théâtre	12 mars
LE CHARME DU HAUTBOIS	Musique Classique	19 mars
ÉLOGE DE L'OISIVETÉ	Théâtre	21 mars
CABARET NEW BURLESQUE	Cabaret	23 mars
DEMAISON S'ÉVADE	Théâtre	26 mars
FIN DE PARTIE	Théâtre	28 mars
MICHEL DELPECH	Chanson	3 avril
RÊVERIES ET PASSIONS (1)	Musique Classique	4 avril
BALLETS EN DUOS	Danse	9 avril
WALTER	Théâtre	11 avril
UN CHAPEAU DE PAILLE D'ITALIE	Théâtre	7 mai
BRAMBORRY	Jeune public	14 et 15 mai
PRESTIGE DE L'ORCHESTRE	Musique Classique	16 et 17 mai
LES HÉRITIERS DU STURM	Musique Classique	28 mai
RÊVERIES ET PASSIONS (2)	Musique Classique	31 mai



Compagnie comme si /
Padam Padam /
SPECTACLE MUSICAL

© Victor Tonelli - ArtComArt.

Isabelle Boulay ouverture de sa tournée nationale à Chartres !



La chanteuse de la Belle Province entame sa nouvelle tournée 2013 en France à Chartres. L'occasion de savourer une personnalité de grande classe et deux albums ciselés par Benjamin Biolay. A ne pas manquer !



© Bernard Richebe.

Gérard Jugnot / Cher trésor / THÉÂTRE



© Karine Letellier.

Jacques Vilfrid / Pouic Pouic / THÉÂTRE



© DR.

Pietragalla / La Tentation d'Eve / DANSE



© Nathalie Hervieux.

René Loyon / Don Juan de Molière / THÉÂTRE



Ballet de l'Opéra national de Bordeaux / Ballets en duos / DANSE



© olivier houteix.

Régis obadia / Le sacre du printemps / DANSE

Théâtre du Détour

Après le très beau succès de son spectacle *Quand la nuit tombe* au festival off d'Avignon, le Théâtre du Détour prépare activement sa rentrée.



Création

Le Théâtre du Détour a dignement et magnifiquement représenté la ville de Chartres au 66^e festival off d'Avignon. Le spectacle «*Quand la nuit tombe*» de Daniel Keene a rencontré un très beau succès, avec 1600 spectateurs (le spectacle a fait le plein dès le 4^e jour), des articles de presse élogieux, et la venue de 120 programmateurs (déjà plusieurs ventes en cours à Orsay, Toulouse, Montluçon...). Le spectacle sera donc repris pour deux représentations exceptionnelles au Forum de la Madeleine à Chartres en janvier 2013 (date en cours de programmation).

Sur la saison 2012-2013, le Théâtre du Détour va préparer sa prochaine création (pièce inédite de Daniel Keene proposée par la traductrice Séverine Magois) qui sera réalisée au Théâtre de Chartres sur la saison 2013-2014 (précision dans un prochain Votre Ville).

Atelier

Au cours de la saison 2012-2013, le Théâtre du Détour poursuivra son activité de formation au Théâtre de Chartres (atelier adolescent le mercredi de 14h15 à 17h15: inscriptions le 22 septembre à 11h au Théâtre de Chartres), et au Théâtre de Poche (atelier adulte le lundi soir de 20h à 23h).

En partenariat avec M^{me} Decayeux, coordonnatrice du Programme de Réussite Educative du CCAS de

la Ville de Chartres, le Théâtre du Détour proposera dans le cadre de «*Théâtre'action*» deux nouveaux ateliers au Théâtre de Chartres le mardi pour les collégiens (collèges Jean Moulin, Mathurin Régnier,...) de 17h30 à 19h30 et le mercredi pour les écoles élémentaires (Georges Sand, Henri IV, Henri Matisse,...) de 9h30 à 11h30.

Début des ateliers le 2 octobre pour le groupe des collégiens et le 3 octobre pour celui des écoles élémentaires.

Lectorale

Sur la saison 2012-2013, en partenariat avec le Théâtre de la Forge, le Théâtre du Détour poursuivra ces lectures à plusieurs voix avec notamment à la rentrée une Lectorale sur le vélo, dans le cadre de l'inauguration de la «*Maison du vélo*» à Chartres le jeudi 20 septembre 2012 à 11h.



Théâtre du Seuil

www.theatreduseuil.com

La saison du Théâtre du Seuil en ligne



Une saison à vivre

Théâtre, danse, musique, chanson...
A travers sa programmation 2012-2013, le Théâtre du Seuil vous propose une aventure humaine.

Dès la Fête d'ouverture, Krzysztof Styczynski, Les Sœurs Moustache, Nico Lamas et Guyom Touseul donnent le ton : poésie et musique rock, verbe bien pendu, humour et onirisme, folk-rock ardent, chanson engagée... Et ce n'est qu'un début. Rendez vous sur www.theatreduseuil.com pour découvrir la suite.

Fête d'ouverture le samedi 22 septembre à 20h30, entrée libre.

Une saison à jouer

Le Théâtre du Seuil, c'est aussi un théâtre à jouer soi-même. Les cours qu'il dispense permettent de débiter et vivre l'expérience du théâtre, à tout âge. *«Il existe en chacun de nous une part de spontanéité inexploitée. Jouer c'est prendre plaisir à partager ce que l'on sait et ce que l'on est avec les autres. Après quelques semaines d'exercices sur l'espace, le corps, la voix, la diction, nous aborderons improvisations et lectures. Nous imaginerons et chercherons un « ailleurs » pour construire des personnages et un projet. Nous vivrons l'expérience du public.»*

Catégories :

Eveil corporel 4-6 ans, les mercredis de 15h à 16h, avec Amandine Bonnet, chorégraphe. Inscriptions mercredi 12 septembre à 17h30.

Danse 7-11 ans, les mercredis de 16h à 17h15, avec Amandine Bonnet. Inscriptions mercredi 12 septembre à 18h.

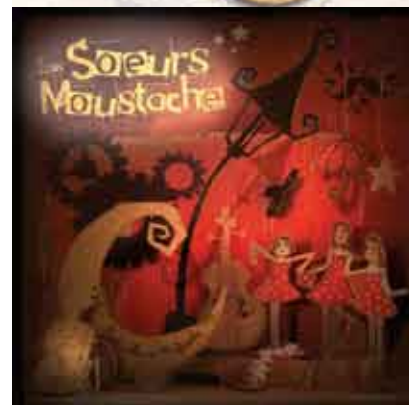
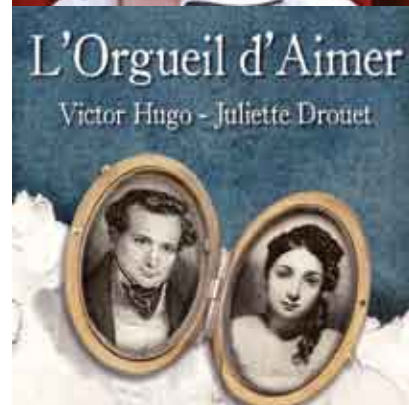
Théâtre 7-11 ans, les mercredis de 17h15 à 18h30, avec Ludovic Houvet, metteur en scène et Aymeric O'Cornesse, comédien. Inscriptions mercredi 12 septembre à 18h.

Théâtre 11-14 ans, les mercredis de 18h30 à 19h45, avec Aymeric O'Cornesse. Inscriptions mercredi 12 septembre à 18h30.

Théâtre 15-18 ans, les mardis de 18h à 19h30, avec Ludovic Houvet et Aymeric O'Cornesse. Inscriptions mercredi 12 septembre à 18h30.

Danse adultes, les lundis de 19h45 à 22h15, avec Amandine Bonnet. Inscriptions mercredi 12 septembre à 19h.

Théâtre adultes, les mardis de 19h30 à 22h ou les mercredis de 19h45 à 22h15, avec Ludovic Houvet et Aymeric O'Cornesse. Inscriptions mercredi 12 septembre à 19h.



Au Théâtre en Pièces

► Créé en 2009 au musée des Beaux-arts de Chartres, le spectacle *Jeanne d'Arc au bûcher* a passé l'âge de l'innocence et garde toute sa force. Un automne 2009 à Chartres, un été 2010 sur les routes de Saint-Jacques-de-Compostelle jusqu'au Pays basque... et repris cet été «chez lui» en région Centre (Amilly, Dreux et au Festival de Boucard), pas moins d'une cinquantaine de représentations en ont fait l'un des classiques du TEP. Aujourd'hui, avant qu'une nouvelle création ne voie le jour, *Jeanne* part conquérir Paris sur une scène installée dans la crypte de l'église Saint-Sulpice. Les critiques élogieuses la précèdent déjà.

Mise en scène : Emmanuel Ray, avec Mélanie Pichot, Pierre-Yves Desmonceaux et François Cornu au piano interprétant *Les Regards de l'Enfant Jésus* de Messiaen.

Du 12 septembre au 27 octobre 2012 à 20h30 sauf le dimanche à 17h (relâche le lundi et mardi), Crypte de l'église Saint-Sulpice, 33 rue Saint-Placide, Paris 6^e
Renseignements et réservations : 02 37 33 02 10

Jeanne d'Arc prend ses quartiers d'automne à Paris



Au Théâtre de Poche

Reprise des ateliers théâtre



▲ Les ateliers théâtre du Théâtre de Poche rouvrent leurs portes ! Un enseignement est là pour donner des repères et, quelle que soit sa qualité, il ne donnera jamais

du talent à quiconque. Il ne peut que le révéler ou en prendre acte. Enseigner c'est être patient et faire confiance. Il n'y a pas d'enseignement neutre, transparent. Il y a une façon de travailler avec telle personne et une façon de travailler avec telle autre. Sur la base de ces présupposés, quatre ateliers sont proposés :

Atelier adulte animé par Antoine Marneur le lundi de 20h à 23h – 280 €/an

Atelier adulte animé par Emmanuel Ray le mardi de 20h à 23 h – 280 €/an

Atelier enfants (8/11 ans) animé par Mélanie Pichot le mercredi de 13h45 à 15h45 – 210 €/an

Atelier pré ados (12/15 ans) animé par Fabien Moïny le mercredi de 16h à 18h30 - 230 €/an

Abbayes Saint-Brice - 2, rue Georges Brassens, Chartres. Renseignements et inscriptions : 02 37 33 02 10

Au Théâtre Portail Sud

Coup de cœur de l'Humour Avignon 2012
en avant première au Théâtre Portail Sud

A VIES CONTRAIRES !

Une Comédie de Julien ROULLE
-NEUVILLE

Mise en scène Christine HADIDA,
avec Marine MONTAULT,
Anne-Sophie NALLILO, Nicolas
RAGNI, Julien ROULLE-NEU-
VILLE

Pour Arno, ce n'est pas vraiment ce que l'on peut appeler une bonne soirée. Julie vient de partir. Il se retrouve seul. Enfin, seul... Pas vraiment. Sophie et Daniel débarquent à l'improviste. Enfin, à l'improviste... Pas vraiment ! Ils ont un petit service à demander à Arno. Enfin, petit... Pas vraiment !

Du 21 au 30 septembre
Jeudis, vendredis, samedis à 21h
dimanches à 16h ; vendredi 28 et
samedi 29 sept. : séances supplé-
mentaires à 19h.

Réservations conseillées :
Au théâtre : 02 37 36 33 06
Par portable ou SMS :
06 23 86 14 20
Par mail :
info@theatreportailsud.com
En ligne :
www.theatreportailsud.com

Entrée : 15 € / 11 €
Tarif groupe : nous consulter



Arno peut... mais il ne veut pas, Daniel veut...
mais il ne peut pas,
Sophie veut... mais Daniel ne peut pas, Julie
veut... mais Arno ne veut pas !



Une comédie moderne à découvrir



Quatre comédiens, un texte incisif, drôle et pétillant

Reprise des cours



Mise au plomb

Le cycle d'enseignement de l'histoire de l'art du Centre international du Vitrail permet de s'initier à l'histoire de l'art, de connaître les formes artistiques et la signification des œuvres, la culture et la société dont elles sont l'expression. L'école est ouverte à tous, adultes et enfants, sans diplôme pré-requis et sans formation initiale préalable. Les cours peuvent être suivis en auditeur libre pour une découverte loisirs ou dans le cadre d'une formation professionnelle. Un cycle diplômant est également accessible en vue de certains emplois dans les domaines du patrimoine et du tourisme.

Les enseignements sont assurés par des professionnels des métiers d'art, des artistes, des universitaires diplômés, reconnus pour leur enseignement, l'intérêt de leurs travaux et recherches.

Les cours et ateliers se déroulent à Chartres, dans l'École internationale du Vitrail et du Patrimoine, 1, rue de Bethléem. Tarifs : par modules (5 à 12 cours) ou au cours.

Infos, horaires et tarifs : 5, rue Centre international du Vitrail, rue du Cardinal Pie, tél. : 02 37 21 65 72, contact@centre-vitrail.org

Contenus 2012-2013 :

- Les saints du diocèse de Chartres et leurs images au Moyen Âge
- Église et évêques de Chartres, des origines à la Renaissance
- Le mécénat laïc en France entre Moyen Âge et Renaissance (14^e - début 16^e s.)
- Initiation au langage des images
- Le langage symbolique des images dans la cathédrale de Chartres : vitraux, sculptures
- Introduction à l'histoire de la musique d'orgue
- L'art du vitrail contemporain
- La musique médiévale du 9^e au 15^e siècle
- Architecture et société des premiers temps chrétiens aux environs de l'an Mil (3^e-10^e s.)
- Architecture et société aux époques romanes et gothiques (10^e-12^e s.)



- Les capitales européennes : culture et histoire
- Les chefs-d'œuvre des capitales européennes
- Artistes et collectionneurs du 20^e siècle
- Les années 30 et 40 du 20^e siècle, l'art à Paris et en Europe

En outre, le CIV propose des ateliers artistiques d'initiation, d'approfondissement ou de perfectionnement à de nombreuses disciplines artistiques :

- initiation au vitrail
- dessin de patrimoine
- théâtre « farces médiévales »
- photographie
- instruments (musiques médiévales liturgiques et profanes)
- chorale (musiques médiévales liturgiques et profanes)
- pratique musicale (musique médiévale du 9^e au 15^e siècle)
- enluminure
- calligraphie

Le Centre international du Vitrail est enregistré comme organisme de formation. Des conventions et contrats de formation peuvent être établis, notamment au titre du plan de formation de l'employeur, dans le cadre d'un contrat ou d'une période de professionnalisation, au titre du droit individuel à la formation (DIF) ou encore d'un congé individuel de formation (CIF).

La saison 2012-2013 du Conservatoire

Une saison d'exception



Nouveaux partenariats, chefs-d'œuvre et ambition : les clefs de la saison 2012/2013 du Conservatoire.

Deux partenaires se sont engagés cette année au côté du Conservatoire : le Théâtre de Chartres et la Chambre du Commerce et de l'Industrie (CCI). Ils lui apporteront un nouveau rayonnement en lui permettant d'élargir son public et de proposer des concerts dans des salles confortables, bien équipées, voire prestigieuse en ce qui concerne le Théâtre.

Ce lien entre le monde de l'entreprise et des arts devrait attirer de nouveaux publics sur un registre large qui ira de l'opéra au tango, en passant par le jazz et le récital de piano. En parallèle, le partenariat de coréalisation avec le Théâtre de Chartres permettra au Conservatoire de proposer l'essentiel de sa programmation (7 concerts de musique de chambre, deux concerts de l'orchestre symphonique du Conservatoire, le concert du Nouvel-an et un spec-

tacle de danse) dans le bâtiment historique du boulevard Chasles. Pour répondre à cette double opportunité, le Conservatoire propose une saison de très haute qualité, combinant de grandes œuvres et d'autres moins connues, qui feront partie intégrante de l'offre culturelle de la ville.

Le Conservatoire de Chartres est un établissement labellisé par l'État et entièrement financé par la Ville. 45 professeurs y enseignent tous les instruments de l'orchestre, le piano, la harpe, la guitare, l'orgue, le chant ou la percussion.

Pour tout renseignement : Conservatoire de musique et de danse de Chartres, 22, rue Saint-Michel, tél. 02 37 84 04 70, conservatoire@ville-chartres.fr. Programme disponible sur place et dans les lieux de diffusion habituels.

Dispositif « Jeunes talents »

Pour la 3^e année, la Ville de Chartres reconduit le dispositif « Jeunes talents », à destination d'enfants scolarisés en CP qui présentent des aptitudes à la musique ou à la danse et ont envie de s'y adonner.

Après une première année de formation musicale générale et de découverte des instruments, les élèves intègrent une classe de la discipline de leur choix. Ce cursus, parallèle à l'école, peut être suivi pendant toute la durée d'un premier cycle (4 ans). Financé par la Ville, il est totalement gratuit. Si votre enfant vous semble doué pour la musique ou la danse, s'il demande à pratiquer un instrument ou à chanter, pourquoi ne pas essayer ? Il vous suffit pour cela de remplir un formulaire d'inscription, disponible dans les écoles, et de le déposer au Conservatoire dans les délais. Vous serez alors reçus pour un entretien avec le directeur et un test d'aptitude sera proposé à votre enfant. Si celui-ci s'avère effectivement doué et motivé, il pourra bénéficier de ce dispositif sans autre formalité.

Pour tout renseignement ou pour obtenir un formulaire d'inscription, contactez le Conservatoire (tél. 02 37 84 04 72).





Saxifrage cortusifolia *'Black Ruby'*

La saxifrage, originaire de Chine, vivace aux multiples variétés, agrémentera vos rocailles, murs et dallages, mais il faudra être vigilant sur l'exposition : elle déterminera le choix de l'espèce et la réussite de vos plantations.

Aujourd'hui nous vous présentons *Saxifraga cortusifolia* « Black Ruby », superbe nouveauté qui apportera une touche de couleurs à votre jardin d'automne. D'une hauteur de 25 à 30 centimètres, elle fleurit de

septembre à novembre et apprécie l'ombre ou la mi-ombre en sol humifère, frais, drainé et un peu acide (vous pouvez rajouter un peu de terre de bruyère). Idéal pour un sous bois.

L'intérêt est bien sûr son feuillage charnu, arrondi, légèrement cramoisi et lustré, d'un noir rubis qui contraste avec ses abondantes fleurs rose carmin intense à longs pétales blancs.

Du fait de sa floraison tardive, et quand bien même elle reste une plante rustique, il faudra l'abriter des courants d'air froid.

L'entretien est des plus aisés : un simple rabattage de la touffe en fin d'hiver sera suffisant.



BIJ Bureau
Information
Jeunesse

Le Service civique
Mercredi 19 septembre
de 14h30 à 16h30

Le BIJ vous propose un atelier d'information sur le Service civique animé par un conseiller Jeunesse et Sports.
<http://www.service-civique.gouv.fr/>

Comment passer le BAFA ?
Mercredi 26 septembre
à 14h, 15h et 16h

Le BIJ vous propose 3 ateliers d'information animés par un conseiller Jeunesse et Sports.

Rendez-vous au Bureau Information Jeunesse
32, boulevard Chasles
28000 Chartres
Tél. 02 37 23 42 32
Bij28@ville-chartres.fr
www.chartres.fr rubrique « Votre mairie »

Exposition à la Collégiale Saint-André
Du 21 au 30 septembre

L'Art... et les agents territoriaux de la Ville de Chartres



9^e édition pour l'exposition « L'Art... et les agents territoriaux de la Ville de Chartres », qui se déroulera du vendredi 21 septembre à 14h au dimanche 30 septembre à la Collégiale Saint-André. Le public pourra découvrir les talents et les passions d'agents et de retraités municipaux amateurs : photos, sculptures, peintures, scrapbooking, points-comptés, vitrail... Deux invités d'honneur seront présents : Céline Fouriaux, artiste peintre à Vannes, et Lau-



Illustration : tableau de J.C. Guihéneux « femme assise »

rent Rousselle, sculpteur à Saint-Prest.

A la Collégiale Saint-André du 21 au 30 septembre, de 10h à 18h sans interruption. Entrée libre. Renseignements tél. 06 80 10 39 22 www.tableau-meslay.fr

Chartres en toutes lettres ...
12^e partie

A.O.C. * d'ici !



Il est des documents postaux locaux, chartrains pour ce qui nous concerne, qui passent inaperçus aux yeux des collectionneurs, voire des historiens... C'est le « connaître » qui fait la différence !

C'est certain que cette enveloppe n'attirera pas la foule des collectionneurs chartrains... D'abord sous sa rédaction presque indéchiffrable, le nom de notre ville n'apparaît pas sur la suscription (ni destinataire, ni expéditeur). Pas plus dans le peu lisible cachet violet qui indique le numéro de Feldpost, répété de la main de l'expéditeur (18129K). Ce cachet, qui n'est pas postal, justifie de la franchise, de l'absence de timbre. Ainsi les services postaux allemands peuvent apposer un dateur « Feldpost », le 27 août 1943, sur la vingt et unième lettre envoyée par l'expéditeur. Mais rien de clairement chartrain. Et pourtant ne la laissons pas passer ! En effet ce 18129K est le numéro attribué à la 4^e compagnie de Feldgendarmérie supplémentaire basée à Chartres à partir du 18 août 1943.

CQFS : ce qu'il faut savoir !

*A.O.C. = Anonyme Oblitération Chartraine !

Jean-François RESSORT
Président du Cercle philatélique chartrain
philachartres.over-blog.fr

La rando du facteur

Les deux associations FF Randonnée Comité 28 et le Cercle philatélique ont réuni leurs compétences pour vous proposer une randonnée pédestre le samedi 29 septembre. Sur un parcours de 8,5 km ou 16 km, au choix, les amateurs parcourront une partie du chemin emprunté par le facteur rural de 1830 entre Chartres et Bailleau-l'Évêque, et découvriront à l'arrivée une exposition sur la poste rurale (à Bailleau notamment). Chaque randonneur emportera un souvenir de cette journée ! Qui a dit que la philatélie ne marchait plus ?

Départ en bus de la salle des fêtes de Bailleau l'Évêque à 8 h vers le point de départ de la randonnée. Inscription 3 € auprès du Comité 28 de randonnée, 10 rue docteur Maunoury ou en utilisant les bons d'inscriptions disponibles. Ravitaillement prévu en cours de route et rafraîchissement à l'arrivée.

Exposition

Le Cercle philatélique chartrain prépare une exposition sur le facteur. A découvrir à la Collégiale Saint-André du 2 au 7 octobre

André-François Legay de Prélaval

Il était une fois un peintre qui voyageait entre Paris et Laval...



Vue de Chartres, Catalogue de Legay de Prélaval, Musée du Vieux-Château, Laval.

C'est ainsi qu'à partir de 1715, André-François Legay de Prélaval (ca 1686-1761), peintre d'origine parisienne, dessinait les villes et bourgs où faisait étape la voiture de poste qui le ramenait à Laval.

La SAEL a déjà publié une étude de trois de ses dessins, représentant le Pont-Tranchefétu. L'auteur y analysait fort pertinemment son traitement du réel. En comparant les dessins à un plan terrier de la même époque, il montrait comment Prélaval, amateur de pittoresque, privilégiait le choix du point de vue, afin de « *frapper et charmer tout à la fois les yeux et l'esprit* ».

Qu'en est-il dans sa *Vue de Chartres*, dessinée à la sepia sur un papier gris, avec des rehauts de gouache blanche ?

Le pittoresque y est obtenu par l'accentuation du contraste entre la masse complexe de la cathédrale et la modestie des constructions qui l'entourent : cloître entr'aperçu avec l'hôtel-Dieu, églises et chapelles aujourd'hui disparues. Cet effet est doublé par l'excessif étirement des clochers. Le point de vue choisi semble être celui du voyageur qui découvre la ville en arrivant de Paris, depuis le plateau nord, avant de descendre sur la vallée de l'Eure. En forçant sensiblement le procédé, le peintre crée un étonnant effet de perspective. Devenus invisibles, la vallée, la basse ville,

le pied des maisons et le grand séminaire, dont on ne voit que les toits, sont masqués, comme absorbés par le rapprochement des deux rives de l'Eure. Ainsi, au chevet de la cathédrale, semble s'allonger une vaste campagne buissonneuse, dont l'étendue est dilatée par l'effet neigeux du rehaut blanc. Par ailleurs, en attirant le regard vers le point d'origine des rayons qui traversent obliquement la voûte nuageuse pour éclairer les toits gouachés, Prélaval semble se référer aux peintres topographiques flamands, à qui il emprunte leurs immenses ciels sombres, rayés d'un fugitif trait de lumière.

Plutôt qu'une illustration classique de la spiritualité d'un sanctuaire réputé, baigné de la lumière divine, Legay de Prélaval semble chercher à communiquer l'émotion esthétique et intellectuelle ressentie lors de sa halte chartraine. Rapidement saisie dans un croquis pour en fixer la mémoire, elle est précisée après coup dans la sérénité de l'atelier.

Ainsi le coup d'œil « *étranger* » du peintre voyageur nous invite-il à regarder autrement notre ville.

Juliette Clément, Présidente de la SAEL
SAEL, 1 rue Jehan Pocquet, 28000 Chartres
02 37 36 91 93, sael28@wanadoo.fr

Source : Rémi Turrett, *Bulletin SAEL NS 109, 2011-3*

Faire sa rentrée au Ciné-Clap



Pour sa rentrée, Ciné-Clap surfe sur la Nouvelle vague avec *Le Beau Serge*

Le Beau Serge de Claude Chabrol (France, 1958, 1h37) avec Gérard Blain, Jean-Claude Brialy, Bernadette Lafont

François retourne dans son village après des années d'absence. Il y retrouve son ami Serge qui, de son mariage avec Yvonne, a eu un enfant trisomique et a sombré dans l'alcool.

Ce premier film de Claude Chabrol est considéré comme l'un des films fondateurs de la Nouvelle vague. Prix Jean Vigo, Grand prix Festival de Locarno.

Le mardi 11 septembre, 20h30, à l'auditorium de la médiathèque l'Apostrophe

Et ensuite :

9 octobre : *The Hours*, de Stephen Daldry (Etats-Unis, 2002, 1h54)

avec Meryl Streep, Julianne Moore, Nicole Kidman, Ed Harris, musique de Philip Glass

13 novembre : *La Vida Loca*, documentaire de Christian Poveda (Mexique, Espagne, France, 2008, 1h30)

11 décembre : *Quand passent les cigognes*, de Mikhaïl Kalatozov (URSS, 1957, 1h37)

15 janvier : *Le Journal d'une femme de chambre*, de Luis Buñuel (France, 1963, 1h32) avec Jeanne Moreau, Michel Piccoli

12 février : *La Strada*, de Federico Fellini (Italie, 1954, 1h30) avec Giulietta Masina, Anthony Quinn

12 mars : *Melancholia*, de Lars von Trier (Danemark-France, 2011, 2h11)

9 avril : *Exile*, de Johnnie To (Hong Kong, 2006, 1h40)

14 mai : *Il va pleuvoir sur Conakry*, de Cheick Fantamady Camara (Guinée, 2005, 1h53)

11 juin : *Le Filet* (La Red), de Emilio Fernandez (Mexique, 1953, 1h18)

Projections à 20h30 dans l'auditorium de la médiathèque l'Apostrophe.

Adhésion :

L'adhésion au Ciné-Clap permet d'assister à l'ensemble de la programmation annuelle. Une aubaine incroyable pour découvrir et redécouvrir des films parfois inaccessibles ! L'abonnement annuel coûte 10€. En outre, la carte Ciné-clap donne accès à des tarifs privilégiés et des gratuités dans le cadre du cinéma d'art et d'essai (au cinéma Les Enfants du paradis) et du festival Ciné-Clap (au mois de juin). L'abonnement peut être souscrit directement lors des séances.

Ciné-Clap, 53 rue Saint-Brice, Chartres, tél. 02 37 28 28 87, cine-clap.com

Viennent de paraître
**Les plumes
sont actives
à Chartres :
trois ouvrages
sont parus
récemment.**

**Mon abécédaire
de la cathédrale
de Chartres,**

Béatrice Pacha, Britta et Philippe Frémont. Ce petit ouvrage très simple illustre des mots que l'on pourra situer dans la cathédrale, en cinq langues.



Ode à Chartres,
de Laurence Darraidou ; illustré par Pierre Guillon.

Les impressions en vers et en prose d'une Chartraine d'adoption sur la ville et son patrimoine. Une promenade bilingue français-anglais joliment aquarelée.




**Quelques nouvelles
d'un monde sans
étoiles,**

d'Alexandre Morgan. A travers des personnages bercés de troubles et de désillusions, ce roman livre en filigrane une narration tantôt sombre, tant lumineuse, sur un combat d'actualité : celui du prêt-à-consommer high-tech contre le rêve et l'émerveillement. En dédicace à l'Esperluette le 22 septembre.



Mots fléchés Sports... d'été!

Les définitions sur fond jaune se rapportent précisément au thème.

					D'Auneau Particulier De Corneille			Pote Voir la photo Trieste y est
	1 à 0 Sport de Voeckler							Note Écorce Col ou ski
								À moi Courbature Hurler
Habile l'as Auréole C'est dingue	Pour rire Club à Beaulieu		Université En gros, sport!		Passé à Angers		Pas ailleurs	
			Gros rouge Chez Molière				Lentille Imposèrent	
			Oiseaux Contrôle					Presqu'une idée! Distraction
Brillera Foot : clubs olympiques					Seule Oublies			
			Philosophe grec Brugnons				Décès	
							Note Petit patron	« VOTRE VILLE » Juillet 2012
Avec femme seule Dépendance					À lui			Pays du Barça
Christ		Au tennis			Sur Seine Torpeur			
Queue de rat Règle		Prénom Vêtement				Anneau Équidé		
			Exécutas As du Tour		Coloris Enlève- ments			Côte du Tour
							Tête de liste Souffle divin	
Furent vexés Vase					Plein de bons mots		Moi	
					Sur rue ou sur roue Coordination			
	Pays vert Réfuta Pas à moi						Article	
		Enlève Inscrire						
		Pile Cachés			Saison du Tour			© JFR Juin 2012

Le règlement peut être consulté dans le n° 108 de Votre Ville ou demandé à l'étude SELARL Huissiers de justice associés BP 273 28005 Chartres Cédex.

N'oubliez pas de tenter votre chance!
L'urne à l'accueil de la mairie attend vos réponses.

Solution le mois prochain.

Marché nocturne Je Croqu'Eurélien

L'association Terres d'Eure-et-Loir organise le 3^e marché Je Croqu'Eurélien, le vendredi 7 septembre de 16h30 à 22h, place du Cygne. Plus de 20 stands sur place : produits alimentaires, artisans d'Eure-et-Loir, information touristique, animations culturelles.

Vendredi 7 septembre place du Cygne à Chartres à partir de 16h30.
Infos : Maison de l'agriculture, 10 rue Dieudonné Costes à Chartres.
Tél. 02 37 24 45 36

Valéria Ercolani à la chapelle Saint Eman

L'association les 3R reçoit Valéria Ercolani à la Chapelle St Eman, Artiste ravennate, Valéria Ercolani a été formée à l'Institut Severini. Quelques unes de ses œuvres, qui font désormais référence, illustrent l'essai de Michele Tosi consacré à la mosaïque contemporaine. A la chapelle Saint-Eman, rue Saint-Eman jusqu'au 9 septembre.

Expositions organisées par « La dame à la Licorne »

Du 3 au 28 septembre sur le thème : « Les vendanges »
 A la MPT de la Madeleine.

La Dame à la Licorne recherche...

« La Dame à la Licorne » recherche pour ses expositions : des jeux et des jouets anciens. **Contactez Catherine ou Josiane au 02 37 36 80 72**

Café bouquins

Le prochain « Café bouquins » aura lieu à l'Annexe, 31 rue du Soleil d'Or à Chartres (1^{er} étage), le 22 septembre. Le principe : enrichir la lecture en échangeant librement autour d'un roman choisi par les participants.

Renseignements : Geneviève Dhont, secrétaire de l'association, Tél. 06 11 54 09 85.

Café philo

Le prochain café philo se tiendra le samedi 8 septembre à 17h au bar Le Parisien sur le thème : « les conflits du monde sont-ils le reflet de nos conflits intérieurs ? »

Contact : Bertrand tél 06 80 40 93 41.
<http://cafephilochartres.free.fr>

Budo Club chartrain

Reprise des cours à partir du 10 septembre :

Judo (méthode Kano), dès 4 ans, tous les jours à 17h ou 18h selon les groupes et le mercredi à 14h30. Self défense/jujitsu (méthode Butokukai) à partir de 14 ans, le mercredi à 19h30 et le samedi à 10h45.

Qi-gong (gym de santé chinoise), pour adultes et seniors, le mercredi et le vendredi à 18h30.

Dojo : salle des sports, 10 rue de Châteaudun. Inscriptions sur place aux heures de cours. **Renseignements : 02 37 34 10 15 ou 06 83 35 58 64.**

Concours photo sur le thème de l'énergie

L'espace Info Energie organise un concours photo sur le thème de l'énergie : « la région Centre et ses habitants pleins d'énergie » ; « l'énergie et la science ». Clôture le 14 septembre. Les meilleurs clichés seront exposés durant la fête de l'énergie du 17 au 21 octobre.

Infos : Habitat et développement - espace Info Energie, 36 avenue Maurice Maunoury, Luisant tél. 02 37 21 32 71.

UDAF « Allo info familles » et Conseil conjugal et familial

Un service gratuit à la disposition de toutes les familles du lundi au vendredi par téléphone ou par courriel.

Contact Tél. 02 37 88 32 57 du lundi au vendredi ou par courriel à : allo.info.familles@udaf28.fr Adresse : 29, rue St Pierre, tél. 06 33 44 24 34.

Réseau RAPPEL

Soutien aux personnes ayant des troubles de la mémoire et à leurs proches. **Tél. 02 37 38 75 93.**
www.reseau-memoire28.fr

UNAFAM

Un de vos proches souffre de troubles psychiques ? L'UNAFAM (Union Nationale des Amis et Famille de Malades Psychiques) peut vous aider, vous accueillir, vous écouter, vous informer, vous orienter.

Tél. 06 09 67 96 76 mpf.unafam28@laposte.net

Un adulte-relais à la MPT de la Madeleine

Pour informer et accompagner les usagers dans leurs démarches vers les institutions, pour aider au dialogue avec les services publics, Jocelyne Archambault, adulte-relais, à votre service, tient sa permanence à la MPT de la Madeleine. **Du lundi au vendredi de 9h à 17h30, à disposition de toutes les maisons de quartiers : Beaulieu, St Chéron, Hauts-de-Chartres, la Madeleine. Tél. 02 37 26 91 63.**

Chorale Y'a d'la voix

La chorale ouvre sa saison 2012-2013. Les répétitions auront lieu tous les jeudis de 19h à 21h, à l'école du Grand-Jardin. Des voix d'hommes sont demandées ! Reprise et inscription le jeudi 20 septembre à 19h, école du Grand-Jardin (entrée par la rue Jean-Roux). **Infos : François Homerville, tél. 02 37 36 92 16, ou 06 07 15 13 87.**

Cours de théâtre : Théâtre Zone rouge

Les cours du Théâtre Zone rouge reprennent dès le mardi 11 septembre, pour enfants, jeunes (du CP au lycée) et adultes, et initiation théâtralisée à la langue des signes. Horaires et tarifs selon les catégories d'âges. Deux cours d'essai gratuits. **MPT de Rechèvres, salle de la Cité, rue de la Paix à Chartres. Infos au 06 60 03 03 29 ou par mail à theatre.zonerouge@yahoo.fr**

Théâtre du Labyrinthe

Le Théâtre du Labyrinthe propose des ateliers théâtre pour enfants, adolescents et adultes, débutants ou confirmés, menés par Gwenaëlle Anglade, comédienne et metteur en scène. Les cours conjuguent la relaxation inspirée du yoga, le travail corporel et vocal, textes classiques ou contemporains, improvisation. Espace Gérard Philippe (face au parvis de la cathédrale), les mercredis. Horaires et tarifs selon les catégories d'âges. **Infos : Gwenaëlle Anglade, tél. 06 20 66 49 76 et sur www.theatredulabyrinthe.com**

Café Amnesty

Amnesty International propose de se retrouver au bar Le Parisien, 49 rue Noël Ballay à Chartres, le 8 septembre de 16h30 à 19h00 pour

évoquer ensemble la défense des droits de l'Homme

Inscriptions à l'association Chartres Roller

Chartres Roller ouvre sa saison 2012-2013 à ceux qui souhaitent apprendre à faire du roller dans de bonnes conditions ou se perfectionner. Initiation, course, freestyle, randonnée, hockey, dès 14 ans (plus jeune : nous consulter). Inscriptions les samedis 1er et 8 septembre de 9h30 à 12 h, salle Charles Péguy, rue Francis Vovelle à Chartres. La 5e édition des Six heures de Chartres en Roller aura lieu le dimanche 14 octobre. **Infos sur www.chartres-roller.fr ou par Tél. 06 37 16 56 38**

AGIR ABCD recrute !

Agir ABCD, association reconnue d'utilité publique, assure des missions de solidarité locale et internationale : aide aux associations pour leur développement, aux migrants pour leur apprentissage du français, parrainage et aide à l'insertion des jeunes, soutien aux personnes isolées..., et des interventions à l'étranger sur des projets de santé, de BTP, d'agriculture... De nombreuses compétences sont recherchées ! Pour les rejoindre ou vous informer, des réunions se tiennent tous les deuxièmes mardis du mois. Abbaye Saint-Brice, rue Georges Brassens, salle D5, de 10h à 12h30. **Contact : Mme Gaillard, tél. 06 83 71 48 18, agirabcd28@hotmail.fr, et sur agirabcd28.blogspot.com**

Les atouts du bridge chartrain

Le Club ABC (Association de Bridge Chartraine) et son école de bridge accueille ses nouveaux adeptes, pour initiation ou perfectionnement. Il propose également tournois et compétitions par équipes. Le club a deux équipes engagées en championnat de France Interclubs de première division. Cours ouverts à tous, reprise le 19 septembre. Marathon ABC Michel Papin le 22 à 14 h. **Infos : Club ABC Michel Papin, 6 rue du Docteur Maunoury, Chartres, tél. 02 37 21 77 51.**

La Ville recrute un médecin de crèche

Poste à pourvoir rapidement, 14h hebdomadaires, au sein du CCAS. Consultez le profil complet sur www.chartres.fr, rubrique Votre mairie, emplois et stages. **Infos DRH : tél. 02.37.23.41.66. Les candidatures (lettre de motivation, CV) sont à adresser à la Mairie de Chartres – Direction des Ressources Humaines – Hôtel de Ville – Place des Halles – 28019 CHARTRES Cedex, ou par mail : recrutement@agglo-ville.chartres.fr au plus tôt.**

Rentrée du Club Loisirs et Culture

Le Club Loisirs et Culture organise toute l'année jeux, salons de lecture, discussions et conférences, les mardis après-midis aux Abbaye Saint-Brice. Reprise des activités le 6 septembre. Deux réunions d'information et d'inscription sont organisées les mardis 4 et 11 septembre de 14h30 à 16h30, au salon Marceau de l'Hôtel de Ville. **Infos : Bernard Métais, tél. 02 37 28 53 30, bernard.metais3@libertysurf.fr**

Rentrée de l'association Sainte-Agnès

L'association Sainte-Agnès reprend ses activités le 5 septembre. Elle propose des activités pour les enfants et jeunes (arts plastiques, gymnastique, badminton et tennis de table, aide aux devoirs) et pour les adultes (badminton, gymnastique de maintien, yoga, ateliers divers, bibliothèque et journées dimanche-amitié). 17, rue Chanzy. **Infos : Mme Pichard, tél. 02 37 28 00 62**

« Emportez-moi », avant-première au musée des Beaux-arts

La comédienne Marie Poumarat et le pianiste François Cornu présentent l'avant-première d'un spectacle original conçu par l'association Elixir et la compagnie Textes et rêves. Mêlant poésie, improvisation et piano, cette création fait dialoguer textes écrits et œuvres musicales des 20e et 21e s. Elle sera ensuite jouée en 2013. Le samedi 8 septembre, musée des Beaux-arts, entrée libre dans la limite des places disponibles. **Infos sur www.elixir-chartres.org.**

Semaine du chien guide d'aveugle.

Du 24 au 30 septembre se tiendra la Semaine du chien guide d'aveugles, campagne de sensibilisation en faveur des Écoles de chiens guides d'aveugles. Ces établissements permettent d'offrir chaque année 200 chiens guides à des déficients visuels. La générosité du public n'y est pas étrangère. **Infos sur www.chiensguides.fr**

Conférence sur l'accès aux soins palliatifs en Eure-et-Loir

L'Arespel, Association & Réseau pour les Soins Palliatifs en Eure-et-Loir, tient une conférence-débat sur le thème de l'accès aux soins palliatifs, ouverte aux professionnels et au public. Le jeudi 4 octobre à 20h, antenne universitaire de Chartres, 21 rue de Loigny-la-Bataille, Chartres. **Infos : tél. 06 83 66 45 77**

Championnats d'Europe de Natation : appel à bénévoles

Cette année, Chartres accueille du 22 au 25 novembre 2012 les Championnats d'Europe de Natation à l'Odyssée. Plus de 200 bénévoles seront nécessaires à l'organisation de cette manifestation. Accueil du public, suivi des délégations, transport des nageurs ou encore encadrement des médias... Les tâches sont nombreuses et les compétences attendues multiples. **Infos et formulaires de candidatures sur www.chartres2012.com, rubrique « Bénévoles »**

Bourse aux vêtements

L'Association familiale de Chartres et Environs organise sa bourse aux vêtements automne/hiver au salon Marceau de l'Hôtel de Ville. Le dépôt des vêtements se fera le 1er octobre (14h-16h30) et le 2 oct. (9h30-16h30). La vente aura lieu les 3 oct. (9h-18h30) et 4 oct. (9h-13h). Remboursements et reprises des invendus le 5 oct. (10h-12h). Cette Bourse concerne les vêtements, le linge de maison et le matériel de puériculture. 15 articles max par déposant. **Infos : 06 09 11 29 45.**

COMPTE RENDU SUCCINCT ET ANALYTIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU JEUDI 28 JUIN 2012 à 18 h 00

LE CONSEIL MUNICIPAL sous la présidence M. Jean Pierre GORGES, Député - Maire de Chartres :

DESIGNE Madame Janine MILON, Conseillère Municipale, Secrétaire de séance ;

PREND connaissance des décisions prises par le Maire en application de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

APPROUVE à l'unanimité les procès verbaux des séances du Conseil Municipal du 5 et 19 avril 2012

Après le départ des élus de l'opposition, le Conseil Municipal aborde l'ordre du jour :

PROTOCOLE

1. Délégation municipale – Déplacement Roskilde (Danemark)

à l'unanimité des suffrages exprimés

(Madame Isabelle Mesnard ne prend pas part au vote)

ADOPTE cette proposition de Monsieur le Maire.

DECIDE que Madame Isabelle MESNARD représente la Ville de Chartres à cette occasion.

2. Délégation municipale – Déplacement Lyon

à l'unanimité des suffrages exprimés

(Monsieur Laurent LHUILLERY ne prend pas part au vote)

ADOPTE cette proposition de Monsieur le Maire,

DECIDE que Monsieur Laurent LHUILLERY représente la Ville de Chartres à cette occasion.

3. Délégation municipale – Déplacement au festival d'Avignon

à l'unanimité des suffrages exprimés

(Madame Isabelle Rault Brochet ne prend pas part au vote)

ADOPTE cette proposition de Monsieur le Maire,

DECIDE que Madame Isabelle RAULT-BROCHET représentera la Ville de Chartres à cette occasion

INTERCOMMUNALITE

4. Transfert de la compétence « lutte contre l'incendie » - Approbation du rapport de la CLECT

à l'unanimité

APPROUVE le rapport de la CLECT relatif au transfert de la compétence lutte contre l'incendie.

5. Restitution de compétence – Equipements sportifs - Approbation du rapport de la CLECT

à l'unanimité

APPROUVE le rapport de la CLECT relatif à la restitution de compétence « Equipements sportifs ».

6. Gestion des voiries des zones d'activités de Chartres Métropole situées sur Chartres - Convention de mise à disposition de services avec Chartres Métropole

à l'unanimité

APPROUVE la convention de mise à disposition du personnel au profit de Chartres Métropole dans le cadre de l'entretien des voiries des zones d'activités et de leurs dépendances communautaires, situées sur le territoire de Chartres

AUTORISE le Député - Maire ou son représentant à signer la dite convention de mise à disposition de services

7. Autorisation préfectorale - Schéma de vidéo-protection

à l'unanimité

AUTORISE Monsieur le Président de Chartres métropole à déposer le dossier de demande d'autorisation préfectorale pour l'implantation de 4 caméras situées :

1. intersection rue Edmond Poillot rue Charles Coulomb

2. intersection rue Edmond Poillot rue C. Teller

3. rond point des Propylées

4. rond point route d'Orléans

8. Convention de gestion de l'abri à vélos sécurisé – Place Pierre Sénard – Chartres Métropole

à l'unanimité

APPROUVE la convention entre la Ville de Chartres et Chartres Métropole relative à la gestion de service de parc à Vélos – Place Pierre Sénard à Chartres.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer la convention susvisée.

9. Fourniture de repas par Chartres métropole au profit de la ville de Chartres

à l'unanimité

PREND ACTE que la production et la livraison des repas au profit de la ville seront assurées par Chartres métropole à compter du 1er juillet 2012.

FINANCES

10. Chartres Habitat – Garantie d'emprunt - Acquisition de 8 logements destinés à l'accession sociale à la propriété – Mail des Petits Clos à Chartres

à l'unanimité

ACCORDE sa garantie pour le remboursement d'un Prêt Social Locatif Accession que Chartres Habitat se propose de contracter auprès de la Caisse d'Epargne destiné à financer l'acquisition de 8 logements situés Mail des Petits Clos à Chartres.

APPROUVE les caractéristiques du prêt consenti par la Caisse d'Epargne telles que précisées ci-dessus.

ACCORDE sa garantie à 100 % pour la durée totale du prêt.

S'ENGAGE, au cas où Chartres Habitat, pour quelque motif que ce soit, ne s'acquitterait pas des sommes devenues exigibles ou des intérêts

moratoires qu'elle aurait encourus à en effectuer le paiement en ses lieu et place sur simple notification de la Caisse d'Epargne adressée par lettre missive en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

S'ENGAGE pendant toute la durée du prêt à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges des emprunts.

AUTORISE Monsieur le Maire à intervenir au contrat de prêt qui sera passé entre la Caisse d'Epargne et Chartres Habitat.

11. Chartres Habitat – Garantie d'emprunt - Acquisition de 17 logements destinés à l'accession sociale à la propriété – Mail des Petits Clos à Chartres

à l'unanimité

ACCORDE sa garantie pour le remboursement d'un Prêt Social Locatif Accession que Chartres Habitat se propose de contracter auprès de la Caisse d'Epargne destiné à financer l'acquisition de 17 logements situés Mail des Petits Clos à Chartres.

APPROUVE les caractéristiques du prêt consenti par la Caisse d'Epargne telles que précisées ci-dessus.

ACCORDE sa garantie à 100 % pour la durée totale du prêt.

S'ENGAGE, au cas où Chartres Habitat, pour quelque motif que ce soit, ne s'acquitterait pas des sommes devenues exigibles ou des intérêts moratoires qu'elle aurait encourus à en effectuer le paiement en ses lieu et place sur simple notification de la Caisse d'Epargne adressée par lettre missive en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

S'ENGAGE pendant toute la durée du prêt à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges des emprunts.

AUTORISE Monsieur le Maire à intervenir au contrat de prêt qui sera passé entre la Caisse d'Epargne et Chartres Habitat.

12. Chartres Habitat – Garantie d'emprunt - Acquisition de 32 logements collectifs, résidence « Le Jardin des Peintres » – Rue des Bas-Menus à Mainvilliers – dont 6 financés en prêts PLA I (Prêts Locatifs Aïdés d'Intégration)

à l'unanimité

ACCORDE sa garantie pour le remboursement de deux prêts locatifs aidés d'intégration que Chartres Habitat se propose de contracter auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, destinés à financer l'acquisition de 6 logements collectifs situés dans la résidence « Le Jardin des Peintres », rue des Bas-Menus à Mainvilliers.

APPROUVE les caractéristiques des deux prêts locatifs aidés d'intégration consentis par la Caisse des Dépôts et Consignations telles que précisées ci-dessus.

ACCORDE sa garantie à 50 % pour la durée totale des prêts soit 24 mois de préfinancement maximum suivi d'une période d'amortissement, variant selon les types de prêts.

S'ENGAGE, au cas où Chartres Habitat, pour quelque motif que ce soit, ne s'acquitterait pas

des sommes devenues exigibles ou des intérêts moratoires qu'elle aurait encourus à en effectuer le paiement en ses lieu et place sur simple notification de la Caisse des Dépôts et Consignations adressée par lettre missive en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

S'ENGAGE pendant toute la durée du prêt à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges des emprunts.

AUTORISE Monsieur le Maire à intervenir au contrat de prêt qui sera passé entre la Caisse des Dépôts et Consignations et Chartres Habitat.

13. Chartres Habitat – Garantie d'emprunt - Acquisition de 32 logements collectifs, résidence « Le Jardin des Peintres » – Rue des Bas Menus à Mainvilliers – dont 26 financés en prêts PLUS CD (Prêts Locatifs à Usage Social « construction – démolition »)

à l'unanimité

ACCORDE sa garantie pour le remboursement de deux prêts locatifs à usage social « construction – démolition » que Chartres Habitat se propose de contracter auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, destinés à financer l'acquisition de 26 logements collectifs situés dans la résidence « Le Jardin des Peintres », rue des Bas-Menus à Mainvilliers.

APPROUVE les caractéristiques des deux prêts locatifs à usage social « construction – démolition » consentis par la Caisse des Dépôts et Consignations telles que précisées ci-dessus.

ACCORDE sa garantie à 50 % pour la durée totale des prêts soit 24 mois de préfinancement maximum suivi d'une période d'amortissement, variant selon les types de prêts.

S'ENGAGE, au cas où Chartres Habitat, pour quelque motif que ce soit, ne s'acquitterait pas des sommes devenues exigibles ou des intérêts moratoires qu'elle aurait encourus à en effectuer le paiement en ses lieu et place sur simple notification de la Caisse des Dépôts et Consignations adressée par lettre missive en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

S'ENGAGE pendant toute la durée du prêt à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges des emprunts.

AUTORISE Monsieur le Maire à intervenir au contrat de prêt qui sera passé entre la Caisse des Dépôts et Consignations et Chartres Habitat.

14. Dotation de Solidarité Urbaine - Rapport retraçant les opérations 2011

à l'unanimité

APPROUVE le rapport retraçant les actions de Développement Social Urbain pour l'année 2011.

15. Tarifs 2012 – Extension - Exonération des droits de place hors marchés

à l'unanimité

ETEND le régime d'exonération des droits de place hors marchés, à compter du 1er juillet 2012, aux partenaires privés ou publics qui concourent à l'animation de la Ville sans but lucratif.

16. Tarifs 2012

à l'unanimité des suffrages exprimés

(Monsieur le Maire est sorti de la salle du conseil Municipal)

FIXE le tarif du banquet du 11 novembre 2012 à 34 €,

FIXE la participation 2012 à 50 € par jeune et par mini-camp dans le cadre des animations aux Maisons pour Tous des Hauts de Chartres et de Saint-Chéron,

CREE les tarifs de location des box du Mail de

la Madeleine tels que présentés en annexe,

FIXE les autres tarifs, tels que présentés en annexe.

17. Commission Consultative des Services Publics Locaux – Rapport d'activités 2011

à l'unanimité

PREND ACTE du rapport d'activité de la Commission des services publics locaux pour 2011 tel que présenté ci-dessus

18. DSP Enfance – Avenant n°6

à l'unanimité

APPROUVE l'avenant n°6 à la convention de délégation pour l'exploitation des Activités Enfance, tel que joint en annexe,

AUTORISE le Député-Maire à signer l'avenant n°6 à la convention susvisée de délégation de service public relative aux Activités Enfance.

19. DSP Fourrière – Avenant n°1

à l'unanimité

APPROUVE les nouveaux tarifs de la fourrière automobile applicables à compter de la notification,

APPROUVE l'avenant 1 à la convention de délégation de service public relative à la fourrière automobile, joint en annexe,

AUTORISE le Député Maire à signer l'avenant à la convention de délégation de service public relative à la fourrière automobile.

20. Compte de gestion 2011

à l'unanimité

DECLARE que le Compte de Gestion dressé pour l'exercice 2011 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part pour tous les budgets (Budget principal, Budget Tourisme Loisirs, Budget Parcs de stationnement souterrain, Budget Activités soumises à TVA, Budget Pompes Funèbres, Budget Restauration, Budget Aménagements).

21. Compte administratif 2011 – Bilan des acquisitions et des cessions pour l'année 2011

à l'unanimité des suffrages exprimés

(Monsieur le Maire quitte la séance et ne prend pas part au vote)

ADOPTÉ le Compte Administratif 2011,

PREND ACTE de la présentation du bilan des acquisitions et des cessions intervenues en 2011 et annexé à la présente délibération au sein du document budgétaire.

22. Affectation des résultats 2011

à l'unanimité

AFFECTE le résultat de fonctionnement des différents budgets de la manière suivante :

Libellés des budgets	Résultat	Affectation
Budget principal	8 821 374.85	Investissement
Tourisme Loisirs	38 972.62	Fonctionnement
Parkings souterrains	52 723.11	Investissement
Activités soumises à TVA	- 9 537.96	Fonctionnement
Pompes funèbres	5.75	Fonctionnement
Restauration	29 256.59	Fonctionnement
Aménagements	2 585 342.63	Fonctionnement

23. Reprise de provision

à l'unanimité

APPROUVE la reprise de la provision pour risques constituée en 2009 pour un montant de 5 000 000 € pour l'affaire «Parcs de stationnement souterrain», conformément à l'arrêt de la Cour administrative d'appel en date du 3 février 2012

24. Budget 2012 - CCAS - Modification de la subvention de fonctionnement

à l'unanimité

REDUIT de 500 000 € la subvention de fonctionnement attribuée au CCAS pour 2012 et la porte à 3 190 000 €.

25. Budget supplémentaire 2012

à l'unanimité

ADOPTÉ le Budget Supplémentaire 2012.

26. Ligne de trésorerie – Renouvellement du dispositif

à l'unanimité

SOUSCRIT, à compter du 02 juillet 2012, une ouverture de crédit d'un montant de cinq millions d'euros auprès de la BFT,

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer le contrat correspondant.

AFFAIRES IMMOBILIERES

27. Cession – 22 rue Francis Vovelle

à l'unanimité

DECIDE la cession du bien bâti sis 22 rue Francis Vovelle, cadastré section BS n° 410, d'une superficie de terrain de 1 562 m², conformément au plan ci-joint, au profit de Monsieur Idre QANINI ou de toutes autres personnes physiques ou morales pouvant s'y substituer, pour lui permettre d'y exploiter un commerce d'épicerie orientale (fruits et légumes) et de boucherie exclusivement halal, au prix de 411 000 € (sans T.V.A.).

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous actes et documents à intervenir.

28. Acquisition – 35 et 37 rue du Repos

à l'unanimité

DECIDE d'acquérir les parcelles cadastrées section BT n°s 43, 44, 156 et 204, d'une superficie respective de 538 m², 480 m², 491 m² et 291 m², soit une surface totale de terrain de 1 800 m², situées 35 et 37 rue du Repos, au prix de 250 000 €, auprès de Madame Jacqueline RIET et son fils Philippe, ou de toutes autres personnes physiques ou morales pouvant s'y substituer.

AUTORISE Monsieur le Député-Maire ou son représentant à signer tous actes ou documents à intervenir.

29. Acquisition maison d'habitation – 24 rue du repos

à l'unanimité

DECIDE d'acquérir le bien bâti sis 24, rue du Repos, cadastré section BS n° 393, d'une superficie de terrain de 739 m², au prix de 255 600 €, auprès des Consorts DA COSTA ou de toutes autres personnes physiques ou morales pouvant s'y substituer.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous actes et documents à intervenir.

30. Acquisition de quatre modules préfabriqués – Stade James Delarue - 103, rue de Sours

à l'unanimité

DECIDE d'acquérir auprès de la Société TOUAX Solutions Modulaires, dont le siège social est situé Tour Franklin 100-101 Terrasse Boieldieu - 92042 La Défense Cedex (ou de toutes autres personnes physiques ou morales pouvant s'y substituer) au prix de 82 343.16 € H.T., soit 98 482.42 € T.T.C. les quatre modules préfabriqués implantés sur le Stade James Delarue de Beaulieu, cadastré section BS n° 367, sis 103 rue de Sours à Chartres.

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous actes et documents à intervenir.

31. Constitution de servitude de passage et de droits – Angle de la rue Lavoisier et de l'avenue de Beaulieu

à l'unanimité

APPROUVE la constitution de servitude de passage et de droits, à titre gracieux, sous les parcelles cadastrées section BW n°s 107, 108, 119, 111 et 112 ainsi que l'ensemble des lots de volume qui y ont été créés, à une profondeur de 3 mètres, situés à l'angle de la rue Lavoisier et de l'avenue de Beaulieu, affectés à un service public, au profit de la S.E.M. Chartres Développement Immobiliers (ou de toute Société s'y substituant), de l'Office Public de l'Habitat de Chartres (Chartres Habitat) ainsi qu'à toute autre personne devenue en suite des présentes, propriétaire de la totalité ou d'une partie du fonds dominant.

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous actes ou documents à intervenir.

32. Angle des rues Leclerc et Nicochet - Constitution de servitude de passage et de droits

à l'unanimité

APPROUVE la constitution d'une servitude de passage et de droits, d'un prix de 1 000 € (sans T.V.A.), pour une emprise approximative de 230 m², à une profondeur variant de 1,20 mètre à 5 mètres, sur le domaine public situé rue du Maréchal Leclerc et rue Nicochet, constitué de la voirie et des accotements, conformément au plan ci-annexé, au profit de la Société Oxyprom Promotion Développement Immobiliers (ou de toutes personnes physiques ou morales pouvant s'y substituer).

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous actes ou documents à intervenir.

33. Don avec charges du Jardin d'Horticulture - 37-39 avenue d'Aligre - Parcelle bâtie

à l'unanimité

ACCEPTE la donation de l'Association « Société d'Horticulture d'Eure-et-Loir », représentée par son Président, Monsieur Jean-Louis MORINEAU (ou de toutes autres personnes physiques ou morales pouvant s'y substituer) sans soulte mais avec charges rappelées ci-dessus de la parcelle bâtie, située 37-39 avenue d'Aligre, cadastrée section CY n° 116, d'une superficie de terrain de 18 664 m², laquelle a fait l'objet d'une division cadastrale en trois parcelles, d'une superficie de terrain respective de 17 364 m² (parc), de 234 m² (terrain avec maison) et de 1 066 m² (terrain avec entrepôt et cabanon).

PRÉCISE que la jouissance du pavillon sera laissée à l'Association, sa vie durant, pour un usage exclusif, conformément à une nouvelle convention de mise à disposition à intervenir.

PRÉCISE qu'à la suite de la régularisation de l'acte de donation et de la nouvelle convention de mise à disposition, la convention du 03 mars 1982 susvisée et l'avenant n° 00/100 du 04 mai 2000 concernant les conditions de location du logement, aujourd'hui inutilisé, du gardien, seront caduques.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous actes et documents à intervenir.

PERSONNEL

34. Comité des Œuvres Sociales – Subvention complémentaire 2012

à l'unanimité

VOTE l'attribution d'un complément de subvention au Comité des Œuvres Sociales de la Ville et du CCAS pour un montant de 15 465,47 €.

35. Extension de l'Expérimentation de l'entretien professionnel

à l'unanimité

DECIDE que seront également assujettis au dispositif expérimental de l'entretien professionnel au titre de l'année 2012, l'ensemble des fonctionnaires relevant de :

La Direction Générale dans son intégralité

L'ensemble des directions et services administratifs : affaires juridiques, affaires culturelles, formalités administratives, secrétariat général

La Direction du Patrimoine

La Direction de l'Urbanisme et des Projets

La Direction du CTM jusqu'au niveau de la maîtrise

La Direction de l'Enseignement (hors ATSEM et personnel d'entretien et de restauration)

La Direction de l'Évènementiel et des Animations

La Direction de la Jeunesse et des Sports

Les équipements culturels à l'exception des Professeurs de musique

La Police Municipale.

36.- Emplois saisonniers été 2012

à l'unanimité

DECIDE de créer, à titre saisonnier, pour la période du 1er juillet au 30 septembre 2012 :

8 emplois saisonniers pour le mois de juillet

9 emplois saisonniers pour le mois d'août

5 emplois saisonniers pour le mois de septembre.

INDIQUE que ces agents seront recrutés et rémunérés par référence à l'échelle de rémunération correspondant aux grades susmentionnés et au regard de leur de travail respectif.

PRÉCISE que les crédits correspondants sont inscrits au budget du présent exercice.

37.- Indemnité d'astreinte – Personnel technique

à l'unanimité

FIXE comme indiqué ci-dessus, la réglementation applicable au personnel de la Ville de Chartres en matière d'astreintes.

DIT que les indemnités d'astreinte feront l'objet d'un ajustement automatique lorsque leur montant sera revalorisé réglementairement.

38.- - Création d'un poste de Responsable du Service Marchés Publics

à l'unanimité

APPROUVE la possibilité de recruter un Responsable du Service Marchés Publics contractuel à temps complet en charge des missions telles que définies ci-dessus, dans l'hypothèse où l'objectif du recrutement d'un fonctionnaire ne pourrait être atteint.

PRÉCISE que le candidat retenu dans ce cadre serait recruté par contrat d'une durée maximale de 3 ans susceptible d'être reconduit par décision expresse, au regard des nécessités de service et dans l'hypothèse où le recrutement d'un fonctionnaire resterait infructueux.

INDIQUE que l'intéressé sera rémunéré par référence à l'un des grades du cadre d'emplois des Attachés Territoriaux, sur la base de l'indice afférent à un échelon déterminé eu égard à son expérience et à la technicité détenue, et percevra le régime indemnitaire afférent au grade de recrutement ainsi que la prime annuelle, dans les mêmes conditions que le personnel communal.

AUTORISE, le cas échéant, le Maire ou son représentant à signer le contrat correspondant et tous avenants à intervenir pour la gestion de la situation administrative de l'agent recruté.

SPORTS

39. Chartres Volley Ball – Subvention complémentaire 2012

à l'unanimité

VOTE l'attribution d'une subvention complémentaire d'un montant de 5 000 € à l'Association Chartres Volley Ball.

40. Horizon Beaulieu Section Foot – Subvention complémentaire 2012

à l'unanimité

VOTE l'attribution d'une subvention complémentaire d'un montant de 10 000 € à l'Horizon de Beaulieu Chartres Section Foot.

41. Horizon de Beaulieu – Championnat de France – Tir à l'arc – Subvention 2012

à l'unanimité

VOTE l'attribution d'une subvention d'un montant de 10 000 € à l'Horizon de Beaulieu Chartres Section Tir à l'Arc.

42. Boxe Chartraine – 1er gala 2012 - Subvention 2012

à l'unanimité

VOTE l'attribution d'une subvention d'un montant de 2 000 € à l'Association Boxe Chartraine.

43. Mécénat chirurgie cardiaque Enfants du monde – Etape du cœur – 21 juillet 2012 - Subvention 2012

à l'unanimité

VOTE l'attribution d'une subvention d'un montant de 12 000 € à l'Association Mécénat Chirurgie Cardiaque – Enfants du monde.

44. CAN Portugais – Fête de la Saint Jean - Subvention 2012

à l'unanimité des suffrages exprimés

(J. ROLO ne prend pas part au vote)

VOTE l'attribution d'une subvention d'un montant de 5 000 € au Comité Associatif National Portugais.

45. Chartres Handisport et Loisirs – Coupe nationale de sarbacane - Subvention 2012

à l'unanimité

VOTE l'attribution d'une subvention d'un montant de 1 000 € à l'association Chartres Handisport et Loisirs.

46. Amicale des Employés Communaux – Trophée inter-entreprises Rotary-Bio-Sorélia - Subvention 2012

à l'unanimité

VOTE l'attribution d'une subvention d'un montant de 450 € à l'Amicale des Employés Communaux.

47. Avenir Basket Chartres - Subvention de fonctionnement complémentaire - Convention d'objectifs 2012-2013-2014 - Avenant n°1

à l'unanimité

FIXE le montant de la subvention exceptionnelle complémentaire à 60 000 € au titre de l'année 2012

APPROUVE l'avenant n°1 ci-joint

AUTORISE la signature de l'avenant n°1 à la convention d'objectifs entre la Ville de Chartres et l'association «Avenir Basket Chartres».

48. CHARTRES ASTT - Subvention de fonctionnement complémentaire - Convention d'objectifs 2010-2011-2012 - Avenant n°4

à l'unanimité

FIXE le montant de la subvention exceptionnelle complémentaire à 60 000 € au titre de l'année 2012

APPROUVE l'avenant n°5 ci-joint

AUTORISE la signature de l'avenant n°5 à la convention d'objectifs entre la Ville de Chartres et l'association «Chartres association sportive de tennis de table ».

49. Chartres Mainvilliers Handball - Subvention de fonctionnement complémentaire - Convention d'objectifs 2011-2012-2013 - Avenant n°3

à l'unanimité

FIXE le montant de la subvention exceptionnelle complémentaire à 150 000 €,

APPROUVE l'avenant n°3 ci-joint,

AUTORISE la signature de l'avenant n°3 à la convention d'objectifs entre la Ville de Chartres et l'association «Chartres Mainvilliers Handball».

50. FCC - Subvention de fonctionnement complémentaire - Convention d'objectifs 2011-2012-2013 - Avenant n°3

à l'unanimité

FIXE le montant de la subvention exceptionnelle complémentaire à 40 000 € au titre de l'année 2012

APPROUVE l'avenant n°3 ci-joint

AUTORISE la signature de l'avenant n°3 à la convention d'objectifs entre la Ville de Chartres et l'association «Football Club de Chartres».

51. Union Basket Chartres Métropole - Subvention de fonctionnement complémentaire - Convention d'objectifs 2012-2013-2014 - Avenant n°1

à l'unanimité
 FIXE le montant de la subvention exceptionnelle complémentaire à 60 000€ pour l'année 2012

APPROUVE l'avenant n°1 ci-joint

AUTORISE la signature de l'avenant n°1 à la convention d'objectifs entre la Ville de Chartres et l'association «Union Basket Chartres Métropole».

52. Opération «Sports Jeunes» - Convention avec Madeleine Sports et Détente - Avenant n°10

à l'unanimité
 AUTORISE le Député-Maire à signer l'avenant n° 10 à la convention avec l'Association «Madeleine Sports et Détente» précisant les modalités de partenariat pendant l'opération «Sports Jeunes».

JEUNESSE

53. Instrumentarium - Concert crypte de la cathédrale en direction des élèves des écoles élémentaires - Subvention 2012

à l'unanimité
 VOTE l'attribution d'une subvention d'un montant de 879 € à l'association «L'Instrumentarium de Chartres».

54. Association des étudiants de BTS ALTER EGO - Subvention 2012

à l'unanimité
 VOTE l'attribution d'une subvention d'un montant de 2 738, 95 euros à l'association des étudiants de BTS ALTER EGO.

CULTURE

55. Exonération des droits de reproduction - Dessin rehaussé de gouache «L'Église de Marville au XIXe siècle»

à l'unanimité
 APPROUVE l'exonération des droits de reproduction pour l'édition du livre de Monsieur Bernard Turpin.

56. Exonération des droits de reproduction - Édition du livre «Chartres, la grâce d'une Cathédrale»

à l'unanimité
 APPROUVE l'exonération des droits de reproduction pour l'édition du livre «Chartres, la grâce d'une Cathédrale», édition la Nuée Bleue.

57. Association NAXOS - Aide à la création 2012

à l'unanimité
 ATTRIBUE une subvention d'aide à la création d'un montant de 5 000 € à l'association NAXOS Théâtre pour «Skakespeare à vue de nez».

58. Théâtre du Détour - Aide exceptionnelle 2012 - Avenant n°3 à la convention d'objectifs

à l'unanimité
 FIXE le montant de la subvention exceptionnelle à 10 000 €, APPROUVE l'avenant n°3 à la convention d'objectifs entre la Ville de Chartres et l'Association Théâtre du Détour,

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer l'avenant n° 3 ci-joint, avec l'Association Théâtre du Détour.

59. Compagnie Messidor - Aide à la création 2012

à l'unanimité
 VOTE l'attribution d'une subvention d'aide à la création d'un montant de 4 000 € à l'association Messidor pour le spectacle «Solo».

60. Compagnie Piano Panier - Aide à la création 2012

à l'unanimité
 VOTE l'attribution d'une subvention d'aide à la création d'un montant de 2 500 € à l'association Piano Panier pour «Le Laboratoire de Madame Sonore».

61. Théâtre du Seuil - Convention d'objectifs - Subvention 2012

à l'unanimité
 APPROUVE les termes de la convention d'objectifs entre la Ville de Chartres et l'Association Théâtre du Seuil

FIXE le montant de la subvention de fonctionnement à 6 000 € pour la période du 1er septembre au 31 décembre 2012

AUTORISE le maire ou son représentant à signer la convention d'objectifs.

62. Association Les 3 R - Convention culturelle 2012-2013-2014

à l'unanimité
 AUTORISE le Maire ou son représentant à signer la convention entre la ville de Chartres et l'association les3R (Rénover - Restaurer - Réhabiliter)

63. Convention de partenariat - FRACAMA - Subvention 2012

à l'unanimité
 APPROUVE la convention de partenariat.
 FIXE le montant de la subvention au titre de l'exercice 2012 à 11 900 €.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer la convention d'objectifs entre la ville de Chartres et l'Association FRACAMA pour l'année 2012.

64. Musée des Beaux-Arts - Restauration d'œuvre - Demande de subvention

à l'unanimité
 SOLLICITE une subvention auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles et du Conseil Régional.

AUTORISE le Député-Maire ou son représentant à signer tous les documents nécessaires à la réalisation de ce projet

PROMOTION

65. Pôle de compétitivité de la Cosmetic Valley - Avenant 6 à la Convention d'objectifs - Subvention 2012

à l'unanimité
 AUTORISE le Maire ou son représentant à signer l'avenant 6 à la convention d'objectifs entre la ville et l'association Cosmetic Valley.

FIXE le montant de la subvention pour 2012 à 50 000 €.

44. Musée de l'école - Activités culturelles 2012 - Subvention 2012

à l'unanimité
 VOTE l'attribution d'une subvention d'un montant de 7 500 € au Musée de l'école.

67. Association Orchestre d'harmonie de Chartres - Amicale des musiciens - Convention d'objectifs 2010-2011-2012 - Avenant n°4 - Subvention d'équipement 2012

à l'unanimité
 FIXE le montant de la subvention d'équipement à 9 340 euros au titre de l'année 2012.

APPROUVE l'avenant n°4 à la convention d'objectifs entre la Ville de Chartres et l'Association Orchestre d'Harmonie de Chartres - Amicale des Musiciens.

AUTORISE le maire ou son représentant à signer l'avenant n°4 ci-joint, avec l'Association Orchestre d'Harmonie de Chartres - Amicale des Musiciens.

68. Chartres en Lumières 2012 - Convention de parrainage entre la Ville de Chartres et la société Lamirault Finances

à l'unanimité
 APPROUVE les termes de la convention de parrainage entre la Ville de Chartres et la société Lamirault Finances

à l'unanimité
 APPROUVE les termes de la convention de parrainage entre la Ville de Chartres et la société Lamirault Finances

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer la convention ci-annexée.

69. Chartres en Lumières 2012 - Convention de parrainage entre la Ville de Chartres et le Conseil Général d'Eure-et-Loir

à l'unanimité
 APPROUVE les termes de la convention de parrainage entre la Ville de Chartres et le Conseil Général d'Eure-et-Loir

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer la convention ci-annexée ;

70. Chartres en lumières 2012 - Convention de parrainage entre la Ville de Chartres et les minoteries Viron

à l'unanimité
 APPROUVE les termes de la convention de parrainage entre la Ville de Chartres et Viron Communication

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer la convention ci-annexée.

71. Salon des Associations 2012 - Convention de parrainage entre la Ville de Chartres et la Caisse Fédérale du Crédit Mutuel du Centre

à l'unanimité
 APPROUVE les termes de la convention de parrainage entre la Ville de Chartres et la caisse fédérale du Crédit Mutuel du Centre annexée à la présente.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer la convention ci-annexée.

72. Fête de la Musique 2012 - Convention de parrainage entre la Ville de Chartres et Radio Intensité

à l'unanimité APPROUVE les termes de la convention de parrainage entre la Ville de Chartres et

Radio Intensité.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer la convention ci-annexée ;

73. Fête Nationale 2012 - Convention de parrainage entre la Ville de Chartres et Radio Intensité

à l'unanimité APPROUVE les termes de la convention de parrainage entre la Ville de Chartres et Radio Intensité.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer la convention ci-annexée ;

74. «Esprit du Parfum» - Tarifs municipaux

à l'unanimité
 FIXE à compter du 3 juillet 2012 les tarifs du nouvel espace «Esprit du Parfum» tels que présentés en annexe.

FIXE à 10 % la commission qui sera versée à l'Office de Tourisme de Chartres sur le produit des ventes effectuées.

75. L'Esprit du Parfum - Convention de dépôt-vente entre le Musée du Flacon à Parfum et la Ville de Chartres - Cartes postales, réglottes et planches de timbres

à l'unanimité
 AUTORISE Le Maire ou son représentant à signer la convention de dépôt-vente des objets suivants : cartes postales, réglottes et planches de timbres décoratifs.

ARCHEOLOGIE

76. Etude de programmation d'un Centre de Conservation et d'études du patrimoine archéologique (CCE) - Demande de subvention

à l'unanimité
 SOLLICITE une subvention auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles du Centre.

AUTORISE le Député-Maire ou son représentant à signer tous les documents nécessaires à la réalisation de ce projet.

77. Opération archéologique à Chartres – 32, boulevard de la Courtille - Avenant n° 1 au contrat de marché entre la Ville de CHARTRES, Chartres Développements Immobiliers et Chartres Aménagement à l'unanimité

APPROUVE les termes de l'avenant n° 1 au contrat relatif à la réalisation des travaux de fouilles archéologiques préventives sur le terrain situé à Chartres, 32, boulevard de la Courtille.

AUTORISE le maire ou son représentant à signer l'avenant précité.

PATRIMOINE

78. Parcs de stationnement souterrain – Règlement intérieur - Approbation – Autorisation à l'unanimité

APPROUVE les nouveaux règlements intérieurs des parcs de stationnement.

79. Tertre St Aignan - Contentieux avec la Société APPIA - Protocole d'accord à l'unanimité

APPROUVE le protocole d'accord à intervenir entre la ville de CHARTRES, la SNC EIFFAGE TRAVAUX PUBLICS ILE DE France et la SMABTP, mettant fin au contentieux relatif aux dommages subis par le Tertre St Aignan en 2003

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer le dit protocole et à se désister de l'instance en cours devant le tribunal administratif d'Orléans.

URBANISME

80. Plan Local d'Urbanisme – 4ème modification – Approbation à l'unanimité

DECIDE d'approuver la quatrième modification du Plan Local d'Urbanisme telle qu'elle est annexée à la présente délibération, et fera l'objet d'une insertion dans le dossier général du Plan Local d'Urbanisme.

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à accomplir les formalités de publicité précitées, à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

PRECISE que la présente délibération fera l'objet conformément aux articles R 123-24 et R 123-25 du Code de l'urbanisme, d'un affichage en mairie durant un mois et d'une mention en caractères apparents dans un journal diffusé dans le département. Elle sera en outre publiée dans le recueil des actes administratifs mentionné à l'article R. 2121-10 du Code général des collectivités territoriales.

PRECISE que, conformément à l'article L 123-10 du Code de l'urbanisme, le dossier de la quatrième modification du Plan Local d'Urbanisme de la ville de Chartres sera tenu à la disposition du public à la Direction de l'Urbanisme et des Projets au Centre Technique Municipal, 2 rue Edmond Poillot à CHARTRES, aux jours et heures habituels d'ouverture au public ainsi qu'à la Préfecture.

PRECISE que la présente délibération, accompagnée du dossier de la quatrième modification du Plan Local d'Urbanisme qui lui est annexé, sont transmis au Préfet.

AMENAGEMENT

81. Opération Hauts Saumons – « Chartres Aménagement » - Compte rendu annuel des activités concédées (CRAC) de l'année 2011 à l'unanimité

APPROUVE le Compte rendu annuel des activités concédées pour 2011 de l'opération HAUTS SAUMONS.

82. Opération Rechèvres - « Chartres Aménagement » - Compte rendu annuel des activités

concédées (CRAC) de l'année 2011

à l'unanimité

APPROUVE le compte rendu annuel des activités concédées pour 2011 de l'opération RE-CHEVRES

83. Opération Roseraie - « Chartres Aménagement » - Compte rendu annuel des activités concédées (CRAC) de l'année 2011

à l'unanimité

APPROUVE le Compte rendu annuel des activités concédées pour 2011 de l'opération ROSERAIE

84. Opération Plateau Nord Est - « Chartres Aménagement » - Compte rendu annuel des activités concédées (CRAC) de l'année 2011

à l'unanimité

APPROUVE le Compte rendu annuel des activités concédées pour 2011 de l'opération PLATEAU NORD EST.

85. Opération Plateau Nord Ouest - « Chartres Aménagement » - Compte rendu annuel des activités concédées (CRAC) de l'année 2011

à l'unanimité

APPROUVE le Compte rendu annuel des activités concédées pour 2011 de l'opération Plateau Nord Ouest.

86. Opération Pôle Gare - « Chartres Aménagement » - Compte rendu annuel des activités concédées (CRAC) de l'année 2011

à l'unanimité

APPROUVE le Compte rendu annuel des activités concédées pour 2011 de l'opération PÔLE GARE.

87. Opération Ilot Courtille - « Chartres Aménagement » - Compte rendu annuel des activités concédées (CRAC) de l'année 2011

à l'unanimité

APPROUVE le Compte rendu annuel des activités concédées pour 2011 de l'opération ILOT COURTILLE.

88. Aménagement des Hauts Saumons – Avenants n°3 – Convention publique d'aménagement – Convention d'avance de trésorerie

à l'unanimité

APPROUVE l'avenant n° 3 pour prolonger la Convention Publique d'Aménagement entre la Ville de Chartres et la SPL « Chartres Aménagement » pour la mise en œuvre de la ZAC des Hauts Saumons, tel qu'il est annexé à la présente délibération ;

APPROUVE l'avenant n° 3 pour prolonger la convention d'avance de trésorerie liée à l'opération « ZAC des Hauts Saumons », tel qu'il est annexé à la présente délibération ;

AUTORISE Monsieur le Maire à signer lesdits avenants et à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

MARCHES PUBLICS

89. Convention constitutive d'un groupement de commande pour les fournitures et prestations de services communs à la ville et à la communauté d'agglomération

à l'unanimité

APPROUVE la convention constitutive de groupement entre la ville de Chartres et la Communauté d'Agglomération « Chartres Métropole » en vue de passer des marchés pour l'achat de fournitures et la réalisation de prestations ;

AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer ladite convention constitutive.

90. Convention constitutive d'un groupement de commande pour les fournitures et prestations de services communs à la ville, au CCAS et à la communauté d'agglomération

à l'unanimité

APPROUVE la convention constitutive de

groupement entre la ville de Chartres, le Centre Communal d'Action Sociale de la ville de Chartres et la Communauté d'Agglomération « Chartres Métropole » en vue de passer des marchés pour l'achat de fournitures et la réalisation de prestations ;

AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer ladite convention constitutive.

91. Convention constitutive d'un groupement de commande pour les fournitures et prestations de services informatiques communs à la Ville à la Communauté d'agglomération à l'unanimité

APPROUVE la convention constitutive de groupement entre la ville de Chartres et la Communauté d'Agglomération « Chartres métropole » en vue de passer des marchés pour l'achat de fournitures et la réalisation de prestations informatiques ;

AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer ladite convention constitutive.

92. Quartier de la Roseraie – Requalification des rues de la Roseraie et des Lilas à l'unanimité

APPROUVE les titulaires et les montants des marchés concernant la réalisation des travaux de requalification des rues de la Roseraie et des Lilas dans le quartier de la Roseraie, selon le choix opéré par le représentant du pouvoir adjudicateur tel que défini ci-dessus.

AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer les marchés à intervenir selon le choix opéré par le représentant du pouvoir adjudicateur tel que défini ci-dessus.

93. Hôtel de ville et espace multiservices

à l'unanimité

ATTRIBUE et APPROUVE le marché de maîtrise d'œuvre relatif à l'étude et à la construction d'un Hôtel de ville et d'un espace multiservices, à l'équipe composée de l'agence WILMOTTE ET ASSOCIES (mandataire), G. TROUVE – F. TCHEPELEV, WERNER ET SOBEK, DELAGE ET COULIOU, PSL ELECTRICITE, SAISON PARAGOT, 2DKS, CB ECONOMIE, NEVEUX – ROUYER – POINT D'ORGUE et COSIL conclu pour les montants précités.

AUTORISE le Député-Maire ou son représentant à signer le marché de maîtrise d'œuvre consécutif au concours réalisé pour la construction d'un Hôtel de ville et d'un espace multiservices.

94. Prestations de conseils juridiques et de représentation en justice pour la Ville de Chartres

à l'unanimité

APPROUVE le titulaire et le montant précité du marché concernant la réalisation de prestations de conseils juridiques et de représentation en justice pour la ville de Chartres – lot n°7, selon le choix opéré par la Commission d'appel d'offres tel que défini ci-dessus.

AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer le marché à intervenir selon le choix opéré par la Commission d'appel d'offres tel que défini ci-dessus.

95. Acquisition de fournitures administratives pour la Ville de Chartres – Lot n°6 à l'unanimité

APPROUVE le titulaire et les montants du marché concernant l'acquisition de fournitures administratives pour la Ville de Chartres – Lot n°6: Reliures d'actes réglementaires selon le choix opéré par la Commission d'appel d'offres tel que défini ci-dessus.

AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer le marché à intervenir selon le choix opéré par la Commission d'appel d'offres tel que défini ci-dessus.

96. Acquisition et location d'équipements audiovisuels et scéniques, avec ou sans mise en œuvre, destinés aux animations et specta-

cles de la ville de Chartres
à l'unanimité

APPROUVE le titulaire et le montant du marché concernant l'acquisition d'équipements audiovisuels et scéniques, avec ou sans mise en œuvre, destinés aux animations et spectacles de la ville de Chartres - lot n°1, selon le choix opéré par la Commission d'appel d'offres tel que défini ci-dessus.

AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer le marché à intervenir selon le choix opéré par la Commission d'appel d'offres tel que défini ci-dessus.

97.Acquisition et location d'équipements audiovisuels et scéniques, avec ou sans mise en œuvre, destinés aux animations et spectacles de la ville de Chartres – Lot n°2 - Avenant n°1 au marché n°2010-094
à l'unanimité

APPROUVE l'avenant n° 1 au marché n° 2010-094 relatif à la location, avec ou sans mise en œuvre, d'équipements son, lumière, audiovisuel, multimédia, de structure scénique et de leurs accessoires tel qu'il est défini ci-dessus ;

AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer ledit avenant.

98.Construction d'une Maison pour Tous – Quartier de Rechèvres – Avenant n°3 au marché n°2010-172
à l'unanimité

APPROUVE l'avenant n°3 au marché n°2010-172 relatif à la construction de la Maison pour Tous du quartier de Rechèvres tel qu'il est défini ci-dessus ;

AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer ledit avenant.

99.Entretien des espaces extérieurs et mobilier urbain de Chartres Habitat - Avenants 1 aux marchés 07/2011, 08/2011 et 10/2011
à l'unanimité

APPROUVE les avenants n° 1 aux marchés 07/2011, 08/2011 et 10/2011 relatifs à l'entretien des espaces extérieurs et mobilier urbain de Chartres Habitat tels qu'ils sont définis ci-dessus ;

AUTORISE le Député-maire à signer lesdits avenants.

100.Entretien des espaces extérieurs et mobilier urbain de Chartres Habitat - Syndic de copropriété - Avenant 1 au contrat
à l'unanimité

APPROUVE l'avenant n° 1 au contrat relatif à l'entretien des espaces extérieurs et mobilier urbain de Chartres Habitat – Syndic de copropriété tel qu'il est défini ci-dessus ;

AUTORISE le Député-maire à signer ledit avenant.

101.Création de cheminements cyclables et piétons et reprise de chaussée rue Charles Isidore Douin et restructuration de la rue des Chaises – Lot n°3 : Espaces verts – Avenant n°1 au marché n°2012-007
à l'unanimité

APPROUVE l'avenant n° 1 au marché n°2012-007 relatif à la création de Cheminements cyclables et piétons et reprise de chaussée rue Charles Isidore Douin et restructuration de la rue des Chaises - Lot n°3 : Espaces verts tel qu'il est défini ci-dessus ;

AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer ledit avenant.

102.Maintenance, entretien, mise en place et déploiements des équipements téléphoniques de la Ville de Chartres - Avenant 1 au marché 2009-168
à l'unanimité

APPROUVE l'avenant n°1 au marché n°2009-168 relatif à la maintenance, entretien, mise à niveau et déploiement de l'ensemble des équipe-

ments téléphoniques de la Ville de Chartres tel qu'il est défini ci-dessus ;

AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer ledit avenant.

103.Fourniture de prestations de télécommunications - Avenants de transfert aux marchés 2011-019 et 2011-020
à l'unanimité

APPROUVE les avenants portants transferts des marchés n°2011-019 et 2011-020 de la société SFR à la société VTI ;

AUTORISE le Député-maire à signer lesdits avenants.

104.Maintenance préventive et corrective des extincteurs, des installations de désenfumage et des systèmes de sécurité incendie pour la Ville de Chartres et du CCAS 1ère reconduction du marché 2011-086
à l'unanimité

APPROUVE la première reconduction du marché n°2011-086 concernant la maintenance préventive et corrective des extincteurs, des installations de désenfumage et des systèmes de sécurité incendie de la Ville de Chartres et du Centre Communal d'Action Sociale – Lot n°1 : maintenance préventive et corrective des extincteurs.

AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer la première reconduction du marché n°2011-086 concernant la maintenance préventive et corrective des extincteurs, des installations de désenfumage et des systèmes de sécurité incendie de la Ville de Chartres et du Centre Communal d'Action Sociale – Lot n°1 : maintenance préventive et corrective des extincteurs.

105.Prestations complémentaires de viabilité hivernale pour la Ville de Chartres - 1ère reconduction du marché 2011-087
à l'unanimité

APPROUVE la première reconduction du marché n°2011-087 concernant les prestations complémentaires de viabilité hivernale pour la Ville de Chartres.

AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer la première reconduction du marché n°2011-087 concernant les prestations complémentaires de viabilité hivernale pour la Ville de Chartres.

106.Fourniture et renouvellement de licences de logiciels réseau – Lots n°1 à n°3 - 1ère reconduction des marchés 2011-095 – 2011-096 – 2011-097
à l'unanimité

APPROUVE la première reconduction des marchés n°2011-095, n°2011-096 et n°2011-097 relatifs à la fourniture et le renouvellement de licences de logiciels réseau.

AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer première reconduction des marchés n°2011-095, n°2011-096 et n°2011-097 relatifs à la fourniture et le renouvellement de licences de logiciels réseau.

107.Marchés à bons de commande pour l'extension de la vidéo protection - 2ème reconduction du marché 2010-139
à l'unanimité

APPROUVE la deuxième reconduction du marché n°2010-139 concernant le marché à bons de commande pour l'extension de la vidéo protection.

AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer la deuxième reconduction du marché n°2010-139 concernant le marché à bons de commande pour l'extension de la vidéo protection.

108.Service de téléphonie mobile: Transmission de voix/données pour équipements mobiles mis à disposition des agents de la Ville de Chartres – Lot n°2 – horodateurs et clés USB pour connexions distantes - 1ère reconduction du marché 2010-127
à l'unanimité

APPROUVE la première reconduction du marché n°2010-127 relatif au marché de services de téléphonie mobile: transmission de voix/données pour équipements mobiles mis à disposition des agents de la Ville de Chartres – Lot n°2: horodateurs et clés USB pour connexions distantes.

AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer la première reconduction du marché n°2010-127 relatif au marché de services de téléphonie mobile: transmission de voix/données pour équipements mobiles mis à disposition des agents de la Ville de Chartres – Lot n°2: horodateurs et clés USB pour connexions distantes.

Chartres, le 29 juin 2012

Le Député-Maire,

Jean-Pierre GORGES

Tribunes de l'opposition



ABUS DE POUVOIR

Le projet du maire de détruire les bâtiments modernes de l'Hôtel de Ville, dont l'aile Maunoury, relève d'un réel abus de pouvoir. Le vote démocratique n'autorise en aucun cas le premier magistrat d'une ville à prendre seul une telle décision, surtout pas celle d'éliminer une mairie sans jamais l'avoir annoncé dans un programme électoral ou sans l'avoir clairement proposé par vote référendaire à l'ensemble de ses administrés. Nous pensons que le seul motif qui anime le maire est malheureusement très subjectif. Encore une fois, il a jugé seul que les bâtiments construits après guerre étaient « obsolètes ». Il devient trop systématique à Chartres de faire disparaître des bâtiments construits dans la deuxième moitié du XX^e siècle, telles l'école et la crèche de Beaulieu. Bien sûr, il n'est pas question de figer une ville, mais nous devons être attentifs à la sauvegarde du patrimoine de toutes les époques. Comme dans beaucoup de ville de France et d'Europe, les bâtiments modernes, les l'Hôtels de Ville par exemple, sont les témoins de la reconstruction des pays après guerre. Ces édifices ont été construits avec des matériaux de qualité et avec soin. **Le travail de ces constructeurs doit être respecté ; le nier revient à nier ces réalisations et leur créateur, ainsi qu'une partie de l'histoire de notre Ville.** La concentration maximum des services municipaux et de l'agglomération dans un hyper centre est une erreur. **Elle engendrera une importante circulation de véhicules, dans des rues étroites,** vers un nouveau parking inutile. La durée des travaux et leurs nuisances seront **désastreuses** pour des commerces déjà fragilisés. **Nous affirmons que ce projet ne repose sur aucune étude financière sérieuse.** Le coût annoncé des travaux, avoisine **les 43 millions d'euros.** Nous savons que toutes les prévisions ne seront pas respectées : la moitié des bureaux sera livrée **sans aménagement**, une somme importante sera consacrée à la démolition des bâtiments, etc... Au total, quel sera le coût réel d'une telle opération ? **Les chartrains sont-ils vraiment prêts à investir leurs impôts dans un projet aussi mal défini ? Les crises économiques et écologiques que nous traversons, exigent la plus grande prudence. Et par ailleurs nous devons privilégier la réhabilitation des bâtiments anciens,** les rendre plus économiques et moins consommateurs d'énergie. Cela peut être une formidable opportunité afin de développer de nouvelles compétences en architecture, dans les métiers du bâtiment, qui profiteront aux emplois de proximité. **La commune peut et doit montrer le chemin dans cette démarche ambitieuse, porteuse d'activités écologiques, économiques à long terme.** D'ailleurs, le Crédit Agricole, tout proche, a fait ce choix pour la refonte de son siège social. **Le maire ne peut pas décider seul du devenir de notre maison commune à partir de considérations personnelles. Une Mairie, la Maison du peuple, doit demeurer la propriété de tous les chartrains et ne pas être la « locataire » d'une structure privée.** Dans ce projet, les chartrains doivent avoir la parole ; **nous appelons le maire à ne pas nous engager dans cette aventure. Un autre projet peut être mené, issu d'un large débat démocratique.**

Le Groupe des élus Socialistes et Républicains du Conseil Municipal : Noël BILLARD, Ghislaine DANE, Nicole SIRANDRE, Myriam BIYADI, David LEBON, Sophie DARMON.
Contact : elus.sr.chartres@gmail.com

LE POLE GARE

Le projet du pôle gare avance. Certes, Il n'a plus aujourd'hui grand-chose à voir avec celui voté lors de la mandature précédente. C'était prévisible. Et c'est tant mieux !

Il faut saluer en toute objectivité le travail de Daniel Guéret, adjoint chargé du pôle gare, et notamment son opiniâtreté pour trouver des solutions acceptables par tous dans le cadre d'un projet qui est d'une importance primordiale pour les riverains bien sûr, mais aussi pour une bonne part de nos concitoyens, utilisateurs quotidiens de la gare.

Il faudra encore de longues années pour en voir la fin mais les décisions d'aujourd'hui auront bien évidemment des conséquences irréversibles sur l'avenir du projet.

Et pour l'heure, il y a au moins deux sujets qui méritent qu'on s'y arrête.

Le premier concerne le plan de circulation dans le secteur gare : c'est encore le flou le plus total et l'on ne dispose toujours pas d'un plan de déplacement urbain finalisé qui pourrait permettre de se faire une idée sur les conséquences, pour les riverains et pour les usagers, des futurs flux de circulation. Pour les premiers, c'est une certaine tranquillité qui est en jeu, pour les seconds, c'est l'accès rapide à la gare et donc au travail qui se joue.

Il serait utile, à ce stade d'avancée du projet, de verser ces éléments au débat.

Le second concerne la halle sportive et culturelle : il y a un projet d'une incontestable qualité architecturale et environnementale qui séduit. Mais le débat de fond persiste : pourquoi vouloir implanter à la gare un tel équipement ? Et rajouter le prix du parking au tarif d'entrée au match ou au spectacle ? L'argument du nœud intermodal ne tient pas pour un équipement qui fonctionnera essentiellement le soir, quand les transports en commun ne fonctionnent plus, ou si peu ! Et l'on rajoute des nuisances le soir dans un quartier qui en connaît déjà toute la journée. Cette idée, c'est la double peine pour les riverains.

La réalisation du pôle gare prendra encore plusieurs décennies. On peut dès lors y prévoir des équipements nécessaires à notre ville mais qu'on ne pourra pas financer dans un avenir proche. Comme le futur Palais de Justice, car chacun sait que l'Etat n'a pas les moyens d'un tel investissement, même à moyen terme.

Réserver au sein du pôle gare un emplacement pour un futur Palais de Justice permettrait aussi de libérer l'ancien Lycée Marceau qui pourrait dès lors participer au réaménagement de la mairie : le projet du palais du maire reprendrait ainsi des proportions plus en rapport avec le site disponible Place des Halles.

Josette Morin-Berenfeld, Eric Chevée
modem-chartres@orange.fr
www.modem28.com

NDLR : Madame Gaujard ne nous a pas communiqué de tribune ce mois-ci.

nadege.gaujard@gmail.com

INVESTIR, LA MEILLEURE DÉFENSE CONTRE LA CRISE

En période de crise davantage encore qu'à l'habitude, il faut agir et investir de façon déterminée, car préparer l'avenir reste la plus sûre manière de préserver durablement le présent.

Certes, il est compréhensible que les gens soient inquiets en ce moment. Le contexte général est difficile, et les décisions qui tombent jour après jour font craindre à tous pour leur emploi, leur pouvoir d'achat ou leur épargne.

Le choix s'impose alors entre deux attitudes.

La première, la plus facile, c'est de faire le dos rond, de se recroqueviller et d'attendre des jours meilleurs. On se contente de panser les maux sans les soigner, sans espoir donc de les guérir. Car les solutions de facilité ne sont jamais les bonnes, pour la simple raison qu'elles ne sont jamais efficaces dans la durée.

Il ne vous étonnera donc pas que cette valse-hésitation ait la préférence des diverses oppositions chartraines. A les entendre, il ne faut surtout pas faire ce que nous proposons, masque dérisoire de leur absence de projets et de vision d'avenir.

Nous croyons au contraire qu'il faut plus que jamais privilégier l'investissement, c'est-à-dire créer les conditions de la poursuite de la (relative) prospérité chartraine, qui portera évidemment ses fruits à la sortie d'une crise qui ne durera pas éternellement.

Le Pôle Gare, la nouvelle Cité administrative, entre autres projets, ne peuvent pas et ne doivent pas attendre.

En même temps, il faut rassurer, calmer les inquiétudes du moment. Pour cela, notre majorité ne connaît qu'une seule méthode convaincante : rester fidèle à ses engagements.

C'est pour cela qu'en période de préparation du budget 2013, nous pouvons déjà vous assurer que nous continuerons de baisser les taux des impôts locaux, en maîtrisant la dette.

Il y a ceux qui parlent de votre pouvoir d'achat. Nous, nous préférons agir pour le défendre.

Vous pouvez également être assuré de notre volonté d'améliorer votre vie au quotidien : nous allons continuer à moderniser la ville, à l'embellir, à construire cette éco-ville que vous êtes nombreux à apprécier. L'écologie bien comprise n'est pas l'apanage de doctrinaires et de sectaires. Elle est d'abord la sage adaptation de notre vie aux réalités nouvelles et durables.

L'écologie et l'économie, dans tous les sens du mot, ne sont pas ennemies, bien au contraire.

On peut favoriser la pratique du vélo pour des raisons de santé publique. C'est aussi l'un des moyens efficaces de lutter contre le renchérissement durable des carburants. A moyen terme, la vertu civique rejoint toujours l'intérêt bien compris.

L'intérêt général, tout simplement.

Bonne rentrée à tous.

Le groupe des élus de la majorité

Déclarations Préalables déposées		
SYN ENERGY	24 RUE DE RECHEVRES	POSE DE PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES
PINCHON CHARLES	93 RUE SAINT BRICE	REPLACEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES
GABORIT OLIVIER	6 RUE DES ECUYERS	REPLACEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES
JAILLON-TAVARD MARYSE	91 RUE SAINT CHERON	TRAVAUX DE CLOTURE
DANIAU SAUTEL	10 RUE GUY MOQUET	TRAVAUX DE COUVERTURE ET CHASSIS DE TOIT
TASSEAU YVES	2 RUE DIEUDONNE COSTES	TRAVAUX DE CLOTURE
LCL	1 PLACE DES EPARS	RENOVATION INTERIEURE ET EXTERIEURE DE L'AGENCE BANCAIRE
GESSE BENJAMIN	5 RUE DE LA ROSERAIE	TRAVAUX DE CLOTURE
CYTIA CHAPET FROMONT	30 RUE DE LA PORTE MORARD	REPLACEMENT DE LA PORTE D'ENTREE DE L'IMMEUBLE
PRIEUR GILLES	10 RUE SAINTE MEME	RAVALEMENT DE FACADE
SARL CAPP	11 AVENUE JEHAN DE BEAUCE	MODIFICATION DE FACADE
RECTORAT DE LA CATHEDRALE	95 RUE DU GRAND FAUBOURG	REPLACEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES
FONCIA BRETTE	17 RUE DE LA PORTE MORARD	RENOVATION DES MENUISERIES EXTERIEURES
VERSLYPPE DAVID	6 ET 8 IMPASSE SAINT PIERRE	REPLACEMENT DE MENUISERIES ET CREATION D'UNE TERRASSE BOIS SURELEVEE
RIGUIDEL LILIANE	39 RUE DE RECHEVRES	REPLACEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES ET RAVALEMENT
SARL DE KONINCK	24 RUE DE LA PIE	RENOVATION DES MENUISERIES D'UN LOCAL COMMERCIAL
FLAHAULT NICOLAS	32 RUE DES PRIMEVERES	POSE CHASSIS DE TOIT ET MODIFICATION DE FACADE
LARRIVE JEAN ET ODILE	79 RUE SAINT CHERON	CONSTRUCTION D'UNE VERANDA
LOPERA MARIE JULIA	73 RUE SAINT CHERON	CONSTRUCTION D'UNE PERGOLA
CITYA IMMOBILIER	15 AVENUE D'ALIGRE	RAVALEMENT DE FACADES ET REMPLACEMENT DES GARDE-CORPS
OGF	7 A 13 RUE DE LA TUILERIE	DIVISION PARCELLAIRE
HURET DIDIER	6 RUE GASTON COUTE	REALISATION D'UN PORTILLON
ASSOCIATION CHARTRAINED ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE	21-23 RUE DE CHATEAUDUN	TRAVAUX DE CLOTURE
VALORY LAETTITA	172 RUE GASTON COUTE	POSE DE CHASSIS DE TOIT
DILLEMANN ROMAIN	33 RUE MURET	REPLACEMENT DES MENUISERIES EXTERIEURES
MAUDUIT CHANTAL	26 RUE D'ALLONNES	ISOLATION ET RAVALEMENT DE FACADES
BONNET FRANCOIS	10 RUE DU REMPART CHATELET	DEPLACEMENT D'UN PORTAIL EXISTANT
ANDRE JULIEN	29A RUE DU GRAND FAUBOURG	REPLACEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES
FLIPPE DOMINIQUE	12 RUE D'ALLONNES	REPLACEMENT DE LA CLOTURE EXISTANTE
VOGELE ANOUSCHKA	30 RUE DE RECHEVRES	AMENAGEMENT DE COMBLES ET POSE DE CHASSIS DE TOIT
BARTHELEMY CHRISTOPHE	56 RUE DU SOUVENIR FRANCAIS	TRAVAUX DE CLOTURE
BARBIER JACKY	25 ALLEE DU CLOS BLIN	REPLACEMENT DE LA COUVERTURE
CHEVALLIER OLIVIER	8 RUE MARCEL BLANCHARD	TRAVAUX DE CLOTURE
ERDF URE BEAUCE SOLOGNE	ZAC DE LA ROSERAIE	CREATION D'UN POSTE DE TRANSFORMATION
TORRE THIERRY	55 RUE DU GENERAL GEORGE PATTON	INSTALLATION DE PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES
BODIN - DESNEUX	5 RUE DU REPOS	TRAVAUX DE CLOTURE
LHULLERY JACQUELINE	6 CHEMIN DES GRANDES PLANTES	EXTENSION D'UNE MAISON D'HABITATION ET ABRI DE JARDIN
GUILLEMIN PATRICK	10 ALLEE PHILIDOR	CONSTRUCTION DE VERANDA
GONDARD FRANCOIS	20 RUE DE LA PAIX	REFECTION DU MUR DE CLOTURE
LISENN	30 RUE DU BOIS MERRAIN	RAVALEMENT DE FACADE
PREFECTURE D'EURE ET LOIR	17 PLACE DE LA REPUBLIQUE	MISE EN PLACE D'UN AUVENT
VERNEAU FRANCK	8 RUE DU GENERAL GEORGE PATTON	REFECTION DE TOITURE ET POSE DE CHASSIS DE TOIT
LAZARE CLAUDE	2 CHEMIN DE VILLAINES	TRAVAUX DE CLOTURE
PRESLIER NICOLE	34 RUE SAINT MICHEL	REPLACEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES
MIRAMONT	44 BOULEVARD CHASLES	PERCEMENT DE FENETRES ET POSE DE CHASSIS DE TOIT
VAURS PHILIPPE	4 RUE JEAN VIGO	POSE DE CHASSIS DE TOIT
BLANCHOT THIERRY	39 RUE DU DOCTEUR MAUNOURY	MODIFICATION D'UN MUR DE CLOTURE
CHARTRES HABITAT	1 PLACE ROGER JOLY	TRAVAUX DE CLOTURE
DORET BRUNO	3 RUE DELAVOPIERE	EXTENSION D'UNE MAISON D'HABITATION
FELIX CHRISTOPHE	8 ALLEE GUILLAUME DOYEN	CONSTRUCTION D'UN GARAGE
SEBBAN GABRIEL	IMPASSE DE FRESNAY	MODIFICATION D'UN GARAGE
JOURNET PETTT CLAUDINE	10 RUE DE LA CROIX BLANCHE	REPLACEMENT DE VOLETS
SCI CDC	31 RUE LOUIS BLEROT	TRAVAUX DE CLOTURE
ASSOCIATION CAMILLE FAUQUET	3 IMPASSE DU CHEVAL BLANC	REPLACEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES
PRIEUR GILLES	10 RUE SAINTE MEME	TRAVAUX DE COUVERTURE
SCI CALIFIMMO	7 AVENUE MARCEL PROUST	REFECTION ET MODIFICATIONS DE FACADES
COPROPRIETE DU 25 RUE ST PIERRE	25 RUE SAINT PIERRE	MISE EN PLACE DE BRISE VUE
PICHOT	30 RUE DU DOCTEUR JULES PEAN	TRAVAUX DE CLOTURE
BATINI UGO	15 RUE DE L'ANE REZ	RAVALEMENT DE FACADES ET REMPLACEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES

CHARTRES HABITAT	9 RUE SALVADOR ALLENDE	TRAVAUX DE CLOTURE
SA MINELLI	1 RUE NOEL BALLAY	MODIFICATION DE FACADE COMMERCIALE
BELEMONTE FRANCISCO	40 AVENUE NEIGRE	DEMOLITION PARTIELLE ET RENOVATION DE VERANDA
HOUARI LAID	24 RUE DE L'ESPERANCE	REPLACEMENT D'UN PORTAIL
SARL BMJ	16 PLACE DU CYGNE	MODIFICATION DE FACADE COMMERCIALE
MAUCLAIR MICHEL	8 RUE JEAN JOSEPH DUSAULX	CONSTRUCTION DE VERANDA
CABINET FRENEAUX	23 RUE SAINTE MEME	REPLACEMENT DE PORTE D'ENTREE
LOGEMENT FRANCILIEN	RUE DES GRANDES FILLES DIEU	REPLACEMENT DES MENUISERIES EXTERIEURES DES LOGEMENTS
HOUDARD PIERRE	16 RUE CHAUAUDRET	REPLACEMENT DE MENUISERIES ET RAVALEMENT DE FACADES
DEVILLE MURIELLE	9 RUE DE L'ABREUVOIR SAINT JEAN	RAVALEMENT DE FACADES
BREC FRANCOIS	12 RUE NEWTON	CONSTRUCION DE VERANDA
SCI GAVROCHE	52 RUE GABRIEL PERI	MODIFICATION DE FACADE ET TRAVAUX DE COUVERTURE
Déclarations Préalables délivrées		
SAILLANT ALAIN	18 RUE DE LA GRENOUILLERE	CONSTRUCTION D'UN ABRI DE JARDIN
ROY BENJAMIN ET SOPHIE	8 RUE DU MARECHAL LECLERC	REPLACEMENT DE MENUISERIES, VERANDA ET RAVALEMENT
CHEVALIER ARNAUD	11 RUE DE L'ANE REZ	RENOVATION D'UNE MAISON D'HABITATION
GENTY FABRICE	28 RUE SAINT MAURICE	RAVALEMENT DE FACADE ET REMISE EN PEINTURE DES VOLETS
LEGUE SOLINE	3 RUE DU RAVIN	MODIFICATION DE FACADE
WOLF CATHERINE	7 PLACE DES HALLES	RENOVATION DES VOLETS ET PORTE D'ENTREE
SYN ENERGY	90 RUE GASTON COUTE	POSE DE PANNEAUX SOLAIRES
CARO CHRISTOPHE	13 RUE RENOUARD SAINT LOUP	CONSTRUCTION DE PISCINE
SAS AU BON CROISSANT	1 RUE DU BOIS MERRAIN	MODIFICATION DE FACADE
VINSOT JULIEN	17 RUE DU BOIS MERRAIN	MODIFICATION DE FACADE COMMERCIALE
VILLE DE CHARTRES	2 RUE SAINT ANDRE	REHABILITATION DU LOGEMENT ET AMENAGEMENT DE SANITAIRES PUBLICS
VILLE DE CHARTRES	10 PLACE DE L'ETAPE AU VIN	REPLACEMENT DES MENUISERIES EXTERIEURES
SAS KORUS	22 RUE DES CHANGES	MODIFICATION DE FACADE COMMERCIALE
MIRAMONT MICHEL ET MARTINE	44 BOULEVARD CHASLES	PERCEMENT DE FENETRES ET POSE DE CHASSIS DE TOIT
OBERDIEDER - PIEDALU	16 PLACE BILLARD	RAVALEMENT DE FACADE
MANTOUX GERARD	54 RUE DU FAUBOURG LA GRAPPE	REPLACEMENT DE MENUISERIES ET VOLETS ROULANTS
CARRE ANDRE	5 RUE PHILIPPE DESPORTES	TRAVAUX DE COUVERTURE
PICHON DAVID	12 RUE DU PONT SAINT HILAIRE	RAVALEMENT DE FACADE ET OUVERTURE D'UNE PORTE DE GARAGE
LACOMBE LUC	27 RUE DES VIEUX CAPUCINS	REPLACEMENT D'UNE PORTE DE GARAGE
CINQ SUR CINQ	2 RUE BLAISE PASCAL	CREATION D'UN LOCAL POUR GROUPE ELECTROGENE
THIBAUT ALEX	5 RUE PAUL SABATIER	ISOLATION ET RAVALEMENT DES FACADES
GESTIN ARNAUD	35 RUE MURET	REPLACEMENT DE MENUISERIE
LE BOUEDEC SANDRINE	56 RUE DE LA TANNERIE	REPLACEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES
ROUSSELET JACKY	31 RUE DE REVERDY	POSE DE CHASSIS DE TOIT
CHARTRES METROPOLE	RUE DANIEL BOUTET	CHANGEMENT DES TREMIES DES CONTENEURS ENTERRES
CHARTRES METROPOLE	PLACE DES HALLES	CHANGEMENT DES TREMIES DES CONTENEURS ENTERRES
CHARTRES METROPOLE	RUE DE LA VOLAILLE	CHANGEMENT DES TREMIES DES CONTENEURS ENTERRES
CARRIERE HUGUES	13 - 15 RUE DU PUIT'S BERCHOT	RAVALEMENT DES FACADES
JOURNET OLIVIER	48 RUE DU FAUBOURG SAINT JEAN	REPLACEMENT VOLETS SUR FACADE RUE
CHEANNE FRANCOISE	18 PLACE DES HALLES	RAVALEMENT DE FACADE ET REMISE EN PEINTURE DES ENCADREMENTS DE FENETRES
MECHOUAR BACHIR	7 RUE DES BEGUINES	MODIFICATION DE FACADE ET POSE DE CHASSIS DE TOIT
SCI CALIFIMMO	7 AVENUE MARCEL PROUST	REFECTION DE FACADE
SARL EMMO	5 RUE AU LIN	MODIFICATION DE FACADE COMMERCIALE
GARCIA FREDERIQUE	27 ET 29 RUE SAINT BARTHELEMY	POSE DE CHASSIS DE TOIT
SYN ENERGY	24 RUE DE RECHEVRES	POSE DE PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES
DANIAU - SAUTEL	10 RUE GUY MOQUET	TRAVAUX DE COUVERTURE ET POSE DE CHASSIS DE TOIT
TASSEAU YVES	2 RUE DIEUDONNE COSTES	REPLACEMENT D'UNE CLOTURE EXISTANTE
GESSE BENJAMIN	5 RUE DE LA ROSERAIE	TRAVAUX DE CLOTURE
PRIEUR GILLES	10 RUE SAINTE MEME	RAVALEMENT DE FACADE
SARL CAPP	11 AVENUE JEHAN DE BEAUCE	MODIFICATION DE FACADE
RECTORAT DE LA CATHEDRALE	95 RUE DU GRAND FAUBOURG	REPLACEMENT DE MENUISERIES
VERSLYPPE DAVID	6 ET 8 IMPASSE SAINT PIERRE	REPLACEMENT DE MENUISERIES ET CREATION D'UNE TERRASSE BOIS SURELEVEE
LARRIVE JEAN ET ODILE	79 RUE SAINT CHERON	REALISATION D'UNE VERANDA
CITYA IMMOBILIER	15 AVENUE D'ALIGRE	RAVALEMENT DES FACADES ET REMPLACEMENT DES GARDE-CORPS
OGF	7 A 13 RUE DE LA TUILERIE	DIVISION PARCELLAIRE
HURET DIDIER	6 RUE GASTON COUTE	REALISATION D'UN PORTILLON

ASSOCIATION CHARTRAINE ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE	21-23 RUE DE CHATEAUDUN	TRAVAUX DE CLOTURE
VALORY LAETITIA	172 RUE GASTON COUTE	POSE DE CHASSIS DE TOIT
DILLEMANN ROMAIN	33 RUE MURET	REPLACEMENT DES MENUISERIES EXTERIEURES
MAUDUIT CHANTAL	26 RUE D'ALLONNES	TRAVAUX D'ISOLATION ET RAVALEMENT DE FACADES
BONNET FRANCOIS	10 RUE DU REMPART CHATELET	DEPLACEMENT D'UN PORTAIL EXISTANT
ANDRE JULIEN	29A RUE DU GRAND FAUBOURG	REPLACEMENT DE MENUISERIES
FLIPPE DOMINIQUE	12 RUE D'ALLONNES	REPLACEMENT DE LA CLOTURE EXISTANTE
VOGELE ANOUSCHKA	30 RUE DE RECHEVRES	AMENAGEMENT DE COMBLES ET POSE DE CHASSIS DE TOIT
BARTHELEMY CHRISTOPHE	56 RUE DU SOUVENIR FRANCAIS	TRAVAUX DE CLOTURE
BARBIER JACKY	25 ALLEE DU CLOS BLIN	REPLACEMENT DE COUVERTURE
CHEVALLIER OLIVIER	8 RUE MARCEL BLANCHARD	TRAVAUX DE CLOTURE
TORRE THIERRY	55 RUE DU GENERAL GEORGE PATTON	INSTALLATION DE PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES
LHULLERY JACQUELINE	6 CHE DES GRANDES PLANTES	TRAVAUX D'EXTENSION ET ABRI DE JARDIN
VAURS PHILIPPE	4 RUE JEAN VIGO	POSE DE CHASSIS DE TOIT
SEBBAN GABRIEL	IMPASSE DE FRESNAY	MODIFICATION DU GARAGE
SCI CALIFIMMO	7 AVENUE MARCEL PROUST	REFECTION ET MODIFICATIONS DE FACADES
PICHOT	30 RUE DU DOCTEUR JULES PEAN	TRAVAUX DE CLOTURE
Permis de construire déposés		
MACARY - FREON	54 RUE DU BOURGNEUF	CONSTRUCTION D'UNE MAISON INDIVIDUELLE (PC MODIFICATIF)
POZZOBON SEBASTIEN	86 RUE DU FAUBOURG SAINT JEAN	CONSTRUCTION D'UNE MAISON INDIVIDUELLE
QUICK INVEST France	1 AVENUE SULLY	EXTENSION DU RESTAURANT
CHARTRES AMENAGEMENT	102 RUE DE SOURS	CONSTRUCTION D'UNE MAISON POUR TOUS
CHABIN FREDERIC	19 RUE DE CIVRY	EXTENSION D'UNE MAISON D'HABITATION
PREFECTURE D'EURE ET LOIR	13 RUE DU DOCTEUR ANDRE HAYE	REAMENAGEMENT D'UN BATIMENT DE BUREAUX
CHARTRES METROPOLE	RUE DU MEDECIN GENERAL BEYNE	EXTENSION DU COMPLEXE AQUATIQUE
OUAZA M'HAMED	9 RUE DE LA MARE A BOULAY	CONSTRUCTION DE DEUX MAISONS INDIVIDUELLES
MARTIN EMILE	4 PLACE SAINT JEAN	RECONSTRUCTION D'UNE MAISON D'HABITATION SUITE A UN SINISTRE
CONSEIL REGIONAL DU CENTRE	2 RUE PIERRE MENDES FRANCE	TRAVAUX DE SECURITE INCENDIE
HOTEL JEHAN DE BEAUCE	19 AVENUE JEHAN DE BEAUCE	TRAVAUX D'EXTENSION ET DE MISE EN SECURITE / ACCESSIBILITE
BILLAUD GILLES	14 RUE DU MASSACRE	CONSTRUCTION D'UNE MAISON D'HABITATION APRES DEMOLITION
Permis de construire délivrés		
BRETON FREDERIC	RUE DES BAS MENUS	CONSTRUCTION D'UNE MAISON INDIVIDUELLE (PC MODIFICATIF)
BRETON FREDERIC	RUE DES BAS MENUS	CONSTRUCTION D'UNE MAISON INDIVIDUELLE (PC MODIFICATIF)
DIOCESE DE CHARTRES	22 ET 24 AVENUE D'ALIGRE	RESTRUCTURATION DES LOCAUX (PC MODIFICATIF)
CHARTRES DEVELOPPEMENTS IMMOBILIERS	ILOT COURTILLE -PIERRE MENDES France - RUE VICTOR GILBERT - JULES MARTIN	CONSTRUCTION DE 5 IMMEUBLES DE LOGEMENTS
CHARTRES DEVELOPPEMENTS IMMOBILIERS	ZAC DE LA ROSERAIE	CONSTRUCTION DE BATIMENTS DE LOGEMENTS
SCI CHALEX	RUE HENRY MACE	EXTENSION DE LOCAUX COMMERCIAUX
MORISE CESAR	8 RUE DE LABREUVOIR	CONSTRUCTION D'UNE MAISON D'HABITATION
VILLE DE CHARTRES	BOULEVARD CHASLES (THEATRE)	RENFORCEMENT D'UNE FERME SUPPORTANT LA COUPOLE
VILLE DE CHARTRES	BOULEVARD CHASLES (THEATRE)	REPLACEMENT DE LA BAIE THERMALE
SCI LE CHESNAY	7 RUE DE SOURS	CONSTRUCTION DE DEUX MAISONS INDIVIDUELLES
GUERLAIN SA	AVENUE GUSTAVE EIFFEL	CONSTRUCTION D'UNE USINE DE COSMETIQUES
SOCIETE DES COURSES HIPPIQUES	12 RUE JEAN MONNET	CONSTRUCTION DE STALLES POUR CHEVAUX
POZZOBON SEBASTIEN	86 RUE DU FAUBOURG SAINT JEAN	CONSTRUCTION D'UNE MAISON INDIVIDUELLE
Permis de démolir déposés		
CHARTRES METROPOLE	PLACE PIERRE SEMARD	DEMOLITION DU KIOSQUE TAXIS
Permis de démolir délivrés		
CHARTRES AMENAGEMENT	11 & 13 AVENUE DE LA REPUBLIQUE	DEMOLITION D'UNE MAISON POUR TOUS
CHARTRES HABITAT	2 & 4 AVENUE LOUIS LUMIERE	DEMOLITION D'UN IMMEUBLE DE LOGEMENTS
CHARTRES HABITAT	2 & 4 AVENUE LOUIS LUMIERE	DEMOLITION D'UN IMMEUBLE DE LOGEMENTS



A la rentrée, le PLU continue et...

LA VILLE A BESOIN DE VOUS

La municipalité a débuté, il y a plus d'un an, la révision de son Plan Local d'Urbanisme (PLU). Elle a besoin de votre mobilisation pour construire le futur de la ville. Le PLU en cours d'élaboration doit en effet définir les orientations de développement de la commune, pour les 10-15 prochaines années, en abordant aussi bien les questions des transports, de l'habitat, des équipements publics, que les règles de construction ou l'aspect extérieur des bâtiments. Vous êtes tous conviés à participer à cette réflexion : le remue-méninge n'est pas fini !

Une révision nécessaire

Le PLU actuel date de 2004. Les nouvelles problématiques urbaines ainsi que l'importance croissante des enjeux environnementaux nécessitent qu'il évolue.

Le PLU est un document réglementaire. Il doit répondre à trois problématiques :

- Quelle vocation pour les terrains ?
Le PLU détermine s'ils conserveront un caractère naturel ou agricole, s'ils pourront être construits, destinés à de l'habitat ou de l'économie.
- Comment ?
Le PLU détermine les caractéristiques des futurs aménagements et constructions : leur hauteur, leur position par rapport à la chaussée et leur alignement avec les bâtiments voisins, le ratio espaces verts / bâtiments, etc.
- Quelle place pour la nature ?
Les espaces extérieurs aussi peuvent faire l'objet d'une réglementation, afin d'encadrer la quantité et la qualité des espaces verts, la protection de la biodiversité, etc

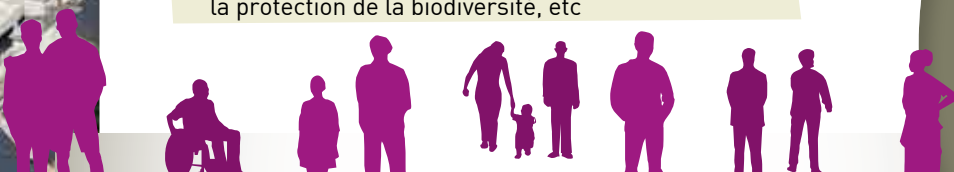
Un travail long et collectif

Un tel projet nécessite des études urbaines et environnementales longues, avant d'aboutir à un document final. Pour cela, la municipalité s'est adjoint les services de spécialistes qui apportent leur expertise.

Aujourd'hui, une première phase a été réalisée : le diagnostic territorial. Il établit un état des lieux de l'existant. Le PLU en est désormais à sa seconde phase : le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD). Cette étape est l'expression des ambitions de la ville pour son futur, établissant les équilibres entre milieu rural et urbain, les critères de mixité sociale et fonctionnelle (habitat/activités).

Le PADD doit être débattu par le Conseil municipal à la rentrée. Ensuite, une réunion publique aura lieu courant novembre, pour vous permettre de faire part de vos avis et remarques. En continu, vous avez la possibilité de consulter le registre d'information à l'accueil de la Mairie, d'y inscrire vos remarques, et de rencontrer Michel Teilleux, votre élu référent. L'avis de tous doit pouvoir être pris en compte : l'avenir se décide ensemble !

Pour toute information ou rendez-vous, vous pouvez joindre la direction de l'Urbanisme et des projets ou Michel Teilleux, élu référent, par téléphone au 02 37 23 40 00, ou par courrier : Mairie de Chartres, Place des Halles, 28000 Chartres.



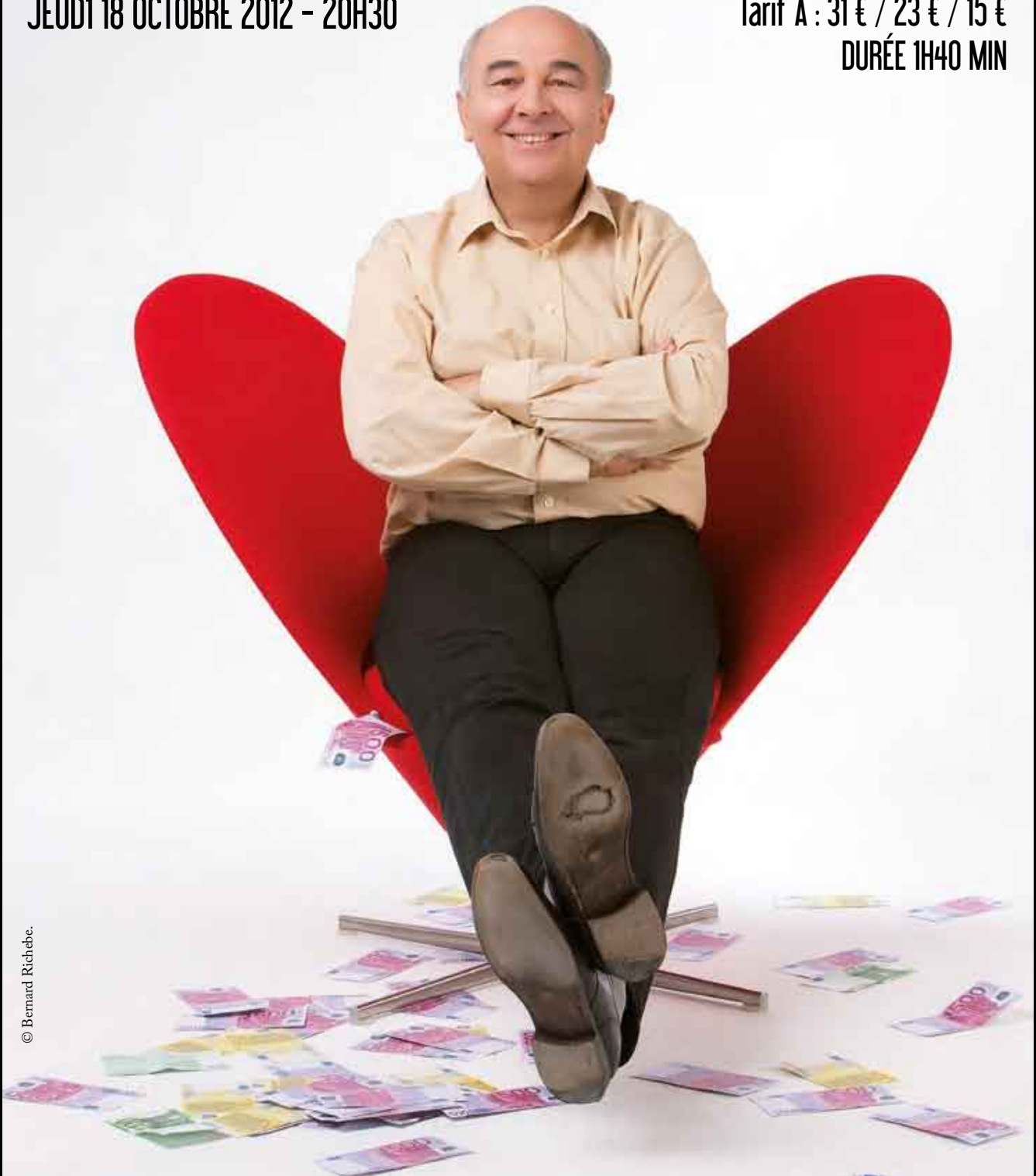
THÉÂTRE DE CHARTRES

CHER TRÉSOR

GÉRARD JUGNOT

JEUDI 18 OCTOBRE 2012 - 20H30

Tarif A : 31 € / 23 € / 15 €
DURÉE 1H40 MIN



© Bernard Richebe.



Chartres

